

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 045-244500211-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

**C.D.C.G.**

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES**

# Rapport d'Activités

---

# 2022

## Table des matières

<b>1. ADMINISTRATION GENERALE .....</b>	<b>3</b>
1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2022.....	3
1.2. Evolution statutaire .....	5
1.3. Développement des partenariats avec des tiers en 2022.....	7
1.4. Organigramme.....	8
1.5. Convention de mise à disposition de service.....	9
1.6. Ressources Humaines .....	19
1.7. Communication.....	26
1.8. Accueil.....	28
1.9. Courrier .....	30
1.10. Archives et Patrimoines .....	31
1.11. Systèmes d'information et Numérique .....	32
<b>2. SERVICE A LA POPULATION .....</b>	<b>34</b>
2.1 Portage de repas.....	34
2.2 Service Petite Enfance .....	36
2.3 Education Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire .....	40
2.4 Accueils de Loisirs Sans Hébergement Intercommunaux.....	43
2.5 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance (CISPD).....	44
2.6 Action mise en œuvre par la prévention spécialisée .....	47
2.7 Contrat de Ville.....	51
<b>3. ACTION CULTURELLE.....</b>	<b>55</b>
<b>4. SERVICES TECHNIQUES.....</b>	<b>59</b>
4.1 Voirie.....	60
4.2 Bâtiments .....	64
4.3 Bilan des interventions (Ville et CDCG).....	66
<b>5. SERVICES ENVIRONNEMENT ENERGIE MOBILITES ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....</b>	<b>67</b>
<b>6. AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE.....</b>	<b>73</b>
<b>7. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCE.....</b>	<b>76</b>
<b>8. COMMANDE PUBLIQUE .....</b>	<b>93</b>
<b>9. SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2022 (en €)</b>	<b>96</b>
9.1 Budgets primitifs 2022.....	96
9.2 Comptes administratifs 2022 .....	104
<b>10. PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG .....</b>	<b>107</b>
<b>11. DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS.....</b>	<b>108</b>

# ACTIVITE DE LA CDCG PAR DOMAINE DE COMPETENCE

## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2022

Par courrier reçu le 10 octobre 2022, Monsieur Patrick Fromentin a fait part de sa démission de son mandat de Conseiller Municipal et Communautaire,

Par mail reçu le 17 octobre 2022 et par courrier reçu le 4 novembre 2022, Monsieur Richard Lebigue, suivant sur la liste de Madame de Crémiers, a fait savoir qu'il ne souhaitait pas siéger au sein du Conseil Municipal et Communautaire,

Par courrier reçu le 3 novembre 2022, Madame Djellat suivante sur la liste de Madame de Crémiers, a fait savoir qu'elle acceptait de siéger au Conseil Municipal,

Considérant que dans les communes représentées par plusieurs conseillers communautaires, le remplacement est assuré par le suivant sur la liste des candidats au mandat de conseiller communautaire, élu conseiller municipal et de **même sexe que le conseiller démissionnaire**.

Par conséquent, conformément à l'article L.273-10 du code électoral, le siège au conseil communautaire sera désormais vacant jusqu'au prochain renouvellement au conseil municipal. Le Conseil Communautaire est donc composé actuellement de 40 conseillers communautaires (cf : courrier Sous-Préfecture).

Au 31 décembre 2022, les 19 représentants de la Ville Gien au Conseil Communautaire sont donc : M. Cammal, Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, M. Damon, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, Mme Flandry, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Riby et M. Rougeron.

### Le Président et le Bureau

#### **Président :**

Francis Cammal, Maire de Gien

#### **Vice-Présidents :**

Alain Chaborel, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Maire de Poilly-Lez-Gien

David Boucher, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Coullons

Patrick Chenuet, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Saint-Martin-Sur-Ocre

Jean-François Darmois, 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Nevoy

Didier Boulogne, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Saint-Gondon

Cédric Chauvette, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Adjoint au Maire de Saint-Brisson-Sur-Loire

Philippe Tagot, 7<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Boismorand

Catherine de Metz, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Adjointe au Maire de Gien

Laurent Rougeron, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, Adjoint au Maire de Gien

Rémi Bichon, 10<sup>ème</sup> Vice-Président, Adjoint au Maire de Gien

Jean-Louis Hidas, 11<sup>ème</sup> Vice-Président, Adjoint au Maire de Gien

Jacques Greuin, Maire délégué Commune d'Arrabloy

Olivier Morel, Maire de Les Choux

Nadège Corcelle, Maire de Langesse

Christiane Lafaye, Maire de Le Moulinet-sur-Solin

Claude Pléau, Maire de Saint-Brisson-sur-Loire

## **Les Conseillers Communautaires**

### **BOISMORAND**

Philippe Tagot, Maire – Véronique Perron

### **COULLONS**

David Boucher, Maire – Philippe Nicolas – Bernadette Poirier –  
Stéphanie Poirier-Chevallier

### **GIEN**

Francis Cammal, Maire – Valérie Agogué – Rémi Bichon – Marie-Odile Bourdin –  
Nathalie Chambon – Camille Chevallier – Emmanuel Chevré – Alain Colpin – Pascal  
Crozat – Jean-Philippe Damon – Christelle de Crémiers – Catherine de Metz – Mala  
Devernois – Stéphanie Flandry – Jacques Greuin – Jean-Louis Hidas –  
Martine Lemaitre – Pascale Riby – Laurent Rougeron

### **LANGESSE**

Cyrille Pressoir

### **LES CHOUX**

Olivier Morel, Maire

### **LE MOULINET SUR SOLIN**

Christiane Lafaye, Maire

### **NEVOY**

Jean-François Darmois, Maire – Nathalie Le Hardy

### **POILLY LEZ GIEN**

Alain Chaborel, Maire – Catherine Gros – Laurent Prieur – Françoise Robbio

### **SAINT BRISSON SUR LOIRE**

Cédric Chauvette - Line Fleury

### **SAINT GONDON**

Didier Boulogne, Maire – Katia Charpentier

### **SAINT MARTIN SUR OCRE**

Patrick Chenuet, Maire – Eliane Rollando

## **1.2. Evolution statutaire**

Arrêté préfectoral du 17 juin 2021.

### *I - Au titre du groupe de compétences obligatoires :*

1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, est déclarée d'intérêt communautaire la Zone d'Aménagement Concerté de la Bosserie Nord située sur la commune de Gien ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (délibération n° 2018-138 du 21 décembre 2018) ; promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme.
3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement.
4. Collection et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
5. Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales sans préjudice de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2018-708 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes (version en vigueur au 01/01/2020 du code général des collectivités territoriales).
  - L'ensemble des zones d'activité du territoire sont devenues d'intérêt communautaire dans le cadre de la loi NOTRe en 2017,
  - Actions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle,
  - Pas d'intérêt communautaire défini sur le commerce,
  - Transfert de la promotion du tourisme et de l'Office du tourisme dès 2016,
  - Participation à l'organisation du rassemblement des Gens du Voyage à Nevoy.

### *II - Au titre du groupe de compétences optionnelles :*

1. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
  - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
2. Politique du logement et du cadre de vie
  - Élaboration et mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,
  - Élaboration et mise en œuvre d'une « Opération façades » visant à inciter les propriétaires occupants ou bailleurs privés à ravalement des façades dans les communes du territoire,
  - Aménagement des espaces publics des opérations « cœur de ville » et « cœur de village »,
  - Pilotage de la Conférence Intercommunale du Logement, instance partenariale chargée d'adopter conformément au code de la construction et de l'habitation, des orientations concernant les attributions de logements sur le patrimoine locatif social du territoire.
2. Bis. Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociales ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définies dans le contrat de ville.

La Communauté des Communes Giennoises met en place des moyens, dispositifs locaux d'intérêt communautaire, dans les domaines d'actions suivants :

- La prévention de la délinquance et des incivilités,
- L'aide aux victimes et la médiation,
- L'insertion des publics en difficulté,
- L'accompagnement éducatif en direction des jeunes,
- La lutte contre les comportements déviants,
- La promotion et le développement de la citoyenneté.

3. Création, aménagement et entretien de la voirie

Ont été reconnus d'intérêt communautaire l'ensemble des voies des zones d'activités et l'ensemble des voies classées voirie communale à l'exclusion des places et parkings (délibération n° 2015-066 du 26 juin 2015).

4. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Ont été reconnues d'intérêt communautaire les bâtiments sportifs couverts suivants :

- Poilly-lez-Gien : le complexe sportif « Les Clorisseaux » (gymnase et bassin d'apprentissage fixe) et le Dojo,
- Gien : les gymnases Bildstein, Paul Bert, Jean Parbaud, Bernard Palissy, B et Céline Bottet, lycée des métiers Marguerite Audoux, les tennis couverts, la salle de karaté et la salle d'armes, le Dojo, le stade nautique, la salle de sports à Arrabloy et la salle de boxe,
- Saint-Martin-Sur-Ocre : la salle des sports Jacques Bonnot,
- Coullons : le gymnase, la salle des sports et les deux dojos,
- Saint-Brisson-sur-Loire : la salle de sport,
- Nevoy : la salle de sport,
- Saint-Gondon : la salle de sports Joël Tassez,
- Les Choux : la salle des sports.

5. Action sociale d'intérêt communautaire

Afin de « réduire les inégalités liées à l'organisation de l'espace communautaire » sont reconnus d'intérêt communautaire, les services de proximité suivants :

- Un service de portage de repas à domicile,
- Une aide financière à des projet d'utilité communautaire,
- Un service petite enfance, comprenant le relais petite enfance intercommunal ainsi que la construction, l'entretien et le fonctionnement des établissements d'accueils des 0-3 ans et l'aide à la parentalité. À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, sont reconnus d'intérêt communautaire le multi-accueil Les Petits Princes à Gien, y compris l'Envolée et Haut Comme Trois Pommes à Coullons,
- Création, aménagement, entretien et exploitation de la maison de santé pluridisciplinaire,
- Un service centre de loisirs chargé de l'accueil de loisirs sans hébergement les jours où il n'y a pas d'école (délibération n° 2018-097 du 28 septembre 2018),
- Un service d'appui aux communes pour l'organisation de la réforme du temps scolaire.

**III - Au titre des compétences facultatives :**

1. **Politique sportive**

La Communauté des Communes Giennoises est chargée par les Communes membres de l'animation sportive intercommunale. Celle-ci comprend l'école intercommunale des sports, les interventions sportives en milieu scolaire, l'aide financière à des projets d'utilité communautaire.

## 2. **Politique culturelle**

La Communauté des Communes Giennesoises soutient certaines actions culturelles des associations locales, le cas échéant à la promotion et au financement de manifestations ou spectacles culturels.

La Communauté des Communes participe également au développement des matières artistiques en milieu scolaire notamment par la mise en place des « ateliers théâtres ».

La Communauté des Communes est chargée par les Communes membres de concevoir et mettre en œuvre une programmation culturelle intercommunale, pluridisciplinaire, des événements culturels dont le rayonnement dépasse le territoire intercommunal, l'aide financière à des projets d'utilité communautaire.

La Communauté des Communes peut octroyer des subventions aux entreprises existantes ayant pour objet l'exploitation de salles de spectacles cinématographiques.

## 3. **Politique en matière d'incendie et de secours**

Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret

## 4. **Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique**

## 5. **Participation à l'organisation du rassemblement Vie et Lumière des gens du voyage à Nevoy**

## 6. **Politique en matière de fourrière animale**

Contribution au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

## 7. **L'animation d'une politique d'intérêt général pour l'environnement**

Comprenant une aide financière aux travaux permettant l'amélioration de la qualité des rejets en milieu naturel.

En outre la CDCG s'est dotée de la capacité de réaliser des prestations ou des opérations sous mandat (complément de l'instruction des ADS entre autres).

Ces transferts ont entraîné un transfert important d'agents en provenance de la ville centre vers la CDCG accompagné de la constitution de services supports à l'échelle communautaire, pour assurer de meilleures conditions d'exercices aux équipes.

## 8. **Organisation de la mobilité**

### **1.3. Développement des partenariats avec des tiers en 2022**

- Renouvellement de la convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales 2021/2025
- Conventions d'objectifs et de financements : bonus territoire convention territoriale globale pour le Relais Petite Enfance et les Multi-accueils « Les Petits Princes » et « Haut Comme Trois Pommes »
- Convention de mandat pour le dépôt des dossiers réglementaires du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques du Giennesois (CTMA)
- Convention de Co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté des Communes Giennesoises et la Ville de Gien dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain du quartier des Montoires à Gien
- Convention relative à l'accueil des enfants requérant une attention particulière avec le Conseil Départemental du Loiret pour une place réservée au multi-accueil Les Petits Princes à Gien pour 2022
- Convention de participation financière d'un adulte relais avec LogemLoiret
- Convention d'appui pour la préfiguration de la reprise en gestion des systèmes d'endiguement rattachés à la plateforme d'Orléans
- Convention pour le dépotage des matières de vidanges à la station d'épuration de Gien avec la Société Mayriam Dufossé
- Convention Loire Itinérances : contrat de développement fluvestre



### 1.5. Convention de mise à disposition de service

Depuis 2011, la Communauté des Communes Giennes propose, aux Communes membres, une formation sur le thème de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP). Cette formation est dispensée par l'Assistant de Prévention de la Communauté des Communes Giennes.

#### Evolution des mises à disposition des Communes à la CDCG : juin 2015 – décembre 2017- juin 2018 – décembre 2018- janvier 2022

	restauration	animation	transport	locaux	voirie	bâtiments sportifs	assainissement	locaux petite enfance
Coullons	840H/852H/952H	2471H/2301H/2201H	390.20 €/390.20€	700 €/980€	1 643 H 25837€/25837 €	110 H/150 H		8 650 €/ <del>8 650 €</del> Prix au repas
Boismorand	hors personnel			416 €/416€	539 H/539 h 10 700 €/ <del>10700 €</del>		160 H/160 H	
Poilly	261.67H/405.67H	430 H/1054 H		500 €/950 € 66 H/182 H	3 202 H/3 202 h 28599€/28599€	52 H/126 H		
SIIS	295.67 H/324H/324H/419 H/419 H			72 H/72 H				
Saint Martin				560 €/560€	1 189 H/1189 H 20969 €/18676 18676 €	272 H/312 H/312 H		
Saint Brisson					1 667,5 H/1 977 H/2177 H 10 150 €/ <del>15 387</del> 15659 €	14 H/15 H/15 H		
Saint Gondon	250 H/466H/466 H	1 549.5 H/1 207 H/1622 H		950 €/950 € 36H	151 H/151 H 239 €/480 €/480 €	172 H/172 H 236 €/236 €		
Nevoy	40H/468 H	1 002 H/1160 H		730 €/1130 € 20 H/60 H	1 738,5 H/1607 H 16 925 €/ <del>17 180</del> 17728 €	236 H/236 H 804.19 €/ <del>800 €</del>		
Langesse					9 755€/1000 € 42H			

Par délibération n° 2021/140, le Conseil Communautaire a approuvé lors de la séance du 17 décembre 2021 les conventions de mise à disposition de services 2022 – 2024 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 aux communes suivantes :

- Coullons
- Langesse
- Le Moulinet sur Solin
- Les Choux
- Nevoy
- Poilly-lez-Gien
- Saint-Brisson-sur-Loire
- Saint-Gondon
- Saint-Martin-Sur-Ocre
- Boismorand
- Gien

Ainsi que pour le Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire de Saint-Martin-sur-Ocre et Saint-Brisson-Sur-Loire

**Les groupements de commandes depuis 2014**

Liste des groupements de commandes proposés depuis 2014	Coordonnateur	BOISMORAND	CDCG	COULLONS	GIEN	LANGESSE	LE MOULINET/SOLIN	LES CHOUX	NEVOY	POILLY-LEZ-GIEN	SAINTE BRISSON/LOIRE	SAINTE GONDON	SAINTE MARTIN/OCRE
Location de car avec chauffeurs 2015	CD05	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
Fourniture de carburant 2015	CD05		X		X				X		X		
Diagnostic des ERP et proposition de rédaction d'un AD/AP	CD05		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Elagage	CD05	X	X		X	X	X		X		X		
Fourniture d'enrobé	CD05		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Travaux de voirie	CD05		X		X	X			X	X	X	X	X
Signalisation horizontale	CD05		X	X	X	X		X	X			X	X
Tests buts	CD05	X	X	X	X							X	
Système de sécurité incendie	CD05		X		X								
Signalisations tricolores <b>N'A PAS ÉTÉ LANCÉ</b>	CD05		X		X								
Magasin (Electricité, plomberie, Quincaillerie, ...) 2017	CD05		X	X	X								
Fourniture de calcaire	CD05		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Location de véhicules - 2016	CD05		X		X								
Site Internet	CD05	X	X		X	X	X				X		X
Conception graphique et impression de supports de communication	CD05	X	X		X	X		X	X				
Entretien des espaces publics de divers secteurs et sites de la CD05 et de la Ville de Gien	CD05		X		X								
Vérifications réglementaires pour les bâtiments et les équipements divers	CD05		X		X	X			X	X			
Contrôle, fourniture et maintenance des extincteurs - 2015	CD05		X		X	X	X	X	X	X			
Fourniture de panneaux de signalisation	CD05		X	X	X	X		X	X	X	X	X	
Travaux de voirie 2018	CD05		X		X				X	X		X	X
Vérifications réglementaires pour les bâtiments et les équipements divers 2019	CD05		X	X	X				X	X			
Fournitures de bureau, consommables informatiques, papier blanc 2019	CD05		X	X	X	X	X	X	X				X
Externalisation de l'entretien ménager	CD05		X		X								
Location de véhicules - 2019	CD05		X		X								
Fourniture de carburants 2019	CD05		X		X				X				

Liste des groupements de commandes proposés depuis 2014	Coordonnateur	BOISMORAND	CDCG	COULLONS	GIEN	LANGESSE	LE MOULINET/SOLIN	LES CHOUX	NEVOY	POILLY-LEZ-GIEN	SAINTE BRISSON/LOIRE	SAINTE GONDON	SAINTE MARTIN/OCRE
Fourniture de peinture - produits consommables et peinture routière	Ville de Gien	X	X		X	X			X	X		X	X
Fourniture de papier	Ville de Gien	X	X	X	X	X		X	X	X			X
Fournitures de bureau 2015	Ville de Gien	X	X	X	X	X		X	X	X			X
Vêtements de travail et EPI	Ville de Gien		X	X	X	X	X	X	X	X			
Prestation de service pour assistance, dépannage et conseil informatique <b>N'A PAS ÉTÉ LANCÉ</b>	Ville de Gien		X		X	X	X	X	X				
Formations CACES et habilitations électriques	Ville de Gien	X	X	X	X				X	X	X		X
Travaux d'éclairage public - 2016 (résilié)	Ville de Gien	X	X		X								
Matériel informatique <b>N'A PAS ÉTÉ LANCÉ</b>	Ville de Gien		X		X	X	X		X		X		
Entretien chauffage - 2016 (résilié)	Ville de Gien		X		X								
Produits alimentaires	Ville de Gien		X		X								
Produits horticoles <b>2015, 2016</b>	Ville de Gien		X		X								
Produits d'entretien 2016	Ville de Gien		X	X	X			X		X			
Titres restaurant	Ville de Gien		X		X								
Distributeurs de boissons et friandises	Ville de Gien		X		X								
Fourniture de documents imprimés (double avec ouvrages et livres)	Ville de Gien				X								
Vérification des aires de jeux	Ville de Gien		X	X	X			X	X				
Dératisation	Ville de Gien		X	X	X			X					X
Fournitures scolaires	Ville de Gien		X		X								
Consommables informatiques	Ville de Gien		X		X	X			X				
Ouvrages et livres (double avec documents imprimés)	Ville de Gien				X								
Assistant AMO sur la mise en œuvre des prestations de télécommunications (téléphonie et internet)	Ville de Gien		X	X	X							X	
Prestations de services de télécommunication	Ville de Gien		X	X	X							X	
Location et maintenance de photocopieurs	Ville de Gien		X		X								
Produits horticoles 2018	Ville de Gien		X		X								
Vérification de l'air intérieur	Ville de Gien		X		X			X	X	X	X	X	X
AMO - services d'assurances	Ville de Gien		X		X								
Produit d'entretien 2019	Ville de Gien		X		X			X					
Matériel électrique 2019	Ville de Gien		X		X								
Services d'assurances	Ville de Gien		X		X								

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - COMMUNES ET CDCG  
BUDGET PRINCIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 045-244500211-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>19 489 330</b>	<b>21 208 163</b>	<b>2 244 877</b>	<b>2 543 849</b>	<b>1 148 873</b>	<b>1 015 811</b>	<b>1 093 847</b>	<b>1 212 925</b>	<b>948 745</b>	<b>128 726</b>	<b>272 263</b>	<b>1 147 002</b>	<b>52 454 412</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	114 346	1 642 924	129 884	145 503	7 501	44 955	54 356	74 627	2 278	824	323	13 726	2 231 247
73 - Impôts et taxes	12 098 811	13 210 087	1 105 222	1 097 703	529 419	404 950	402 789	520 367	280 472	54 617	83 686	559 075	30 347 200
74 - Dotations et participations	4 403 872	4 205 656	409 916	679 411	299 823	252 544	238 441	281 874	94 476	33 509	37 926	135 993	11 073 442
013 - Atténuation de charges	72 498	61 707	35 579	24 391	13 843	22	23 092	16 881	12 968	683	0	1 261	262 924
75 - Autres produits de gestion courante	3 818	218 809	40 315	213 479	4 732	23 530	41 117	23 199	23 545	2 197	3 886	10 293	608 908
76 - Produits financiers													0
77 - Produits exceptionnelles	417 506	299 627	22 490	5 082	3 506	89 043	25 569	24 704	44 281	4 463	7 569	9 452	953 293
78 - Reprise sur amortissements													0
79 - Transfert de charges													0
66 - Charges financières													0
042 - Opérations d'ordre	71 553	119 412	36 495	60 823	2 487	2 346			106	1 599	2 929	15 808	313 557
002 - Excédent reporté	2 306 928	1 449 942	464 975	317 458	287 573	198 420	308 483	271 271	490 619	30 835	135 944	401 394	6 663 841
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>14 831 976</b>	<b>18 454 480</b>	<b>1 650 458</b>	<b>1 868 065</b>	<b>693 598</b>	<b>718 546</b>	<b>628 972</b>	<b>882 566</b>	<b>363 520</b>	<b>80 942</b>	<b>110 849</b>	<b>639 028</b>	<b>40 923 001</b>
011 - Charges à caractère général	1 269 885	4 639 330	589 758	732 283	187 835	215 278	188 043	368 556	105 580	14 230	28 054	140 284	8 479 115
012 - Charges de personnel	2 165 806	10 620 751	804 518	928 435	232 349	201 153	233 658	386 674	134 252	33 577	62 127	119 333	15 922 630
65 - Autres charges de gestion courante	4 513 062	1 452 909	138 154	125 604	190 459	159 939	130 256	70 776	76 759	20 322	12 466	251 956	7 142 664
014 - Atténuation de produits (FPIC)	5 829 802	141 908	16 456	16 724	59 130	6 648	26 665	25 970	3 500	5 622	1 036	91 349	6 234 809
66 - Charges financières	494 626	415 314	50 540	17 988	21 242	19 541	31 308	29 719	4 713	579	238	9 934	1 095 743
67 - Charges exceptionnelles	58 233	2 623	2 577	3 346		26 120	15 993	871				49	109 811
68 - Dotations aux amortissements							3 049						3 049
042 - Opérations d'ordre	500 563	1 181 645	48 455	43 685	2 583	89 867			38 718	6 612	6 929	26 122	1 945 175
<b>Capacité d'Autofinancement (année N)</b>	<b>2 779 437</b>	<b>2 365 975</b>	<b>141 404</b>	<b>341 188</b>	<b>167 799</b>	<b>186 366</b>	<b>159 441</b>	<b>59 087</b>	<b>133 217</b>	<b>21 962</b>	<b>29 470</b>	<b>116 894</b>	<b>6 502 241</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>5 037 692</b>	<b>3 989 304</b>	<b>657 662</b>	<b>1 772 240</b>	<b>362 403</b>	<b>247 806</b>	<b>31 375</b>	<b>40 257</b>	<b>211 360</b>	<b>35 467</b>	<b>37 700</b>	<b>197 736</b>	<b>12 621 001</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 242 488	1 967 716	257 503	99 412	122 045	114 821	4 438		151 663	5 855	28 601	123 113	4 117 656
13 - Subventions	626 206	158 286	44 124	113 116	113 116	15 677	12 403	33 025	20 979			40 400	1 064 216
16 - Emprunts et dettes assimilées		21 517		852 046		4 862	4 000			23 000			905 424
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles													0
204 - Subventions d'équipements versées													0
21 - Immobilisations corporelles								7 232				5 493	12 725
23 - Immobilisations en cours													0
28 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	500 563	1 181 645	48 455	43 685	2 583	89 867	9 229		38 718	6 612	6 929	26 122	1 954 401
041 - Opérations patrimoniales		644 394	48 499		30 547	157					2 170		728 374
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers		12 536											12 536
001 - Excédent reporté	2 596 427				22 120	20 330							2 638 877
Reste à réaliser	72 007	3 210	303 206	732 973	71 991	2 093	1 312						1 186 792
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>7 867 103</b>	<b>6 328 212</b>	<b>1 003 644</b>	<b>2 438 513</b>	<b>753 078</b>	<b>331 904</b>	<b>191 215</b>	<b>319 338</b>	<b>165 942</b>	<b>42 505</b>	<b>43 833</b>	<b>262 828</b>	<b>19 748 115</b>
13 - Subventions d'investisseurs													0
16 - Emprunts et dettes assimilées	666 737	1 421 715	143 792	78 228	58 316	26 975	41 625	90 315	16 687	3 086	5 007	26 801	2 579 304
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles	58 187	38 814	6 034	20 985	45 100	2 631	6 469		3 431	1 232			182 882
204 - Subventions d'équipements versées	88 534												88 534
21 - Immobilisations corporelles	83 103	970 399	92 034		28 795	65 138	81 737	77 319		36 262		167 412	1 602 198
23 - Immobilisations en cours	4 324 264	1 332 171	146 324	1 360 577	174 045	140 473	56 210	47 591	79 045		11 620		7 673 319
26 - Participations		500											500
28 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	71 553	119 412	36 495	60 823	2 487	2 346	5 174		106	1 599	2 929	15 808	318 731
041 - Opérations patrimoniales		644 394	48 499		30 547	157					2 170		728 374
45 - Comptabilité distincte		12 536											12 536
001 - Déficit reporté		900 559	420 649	48 312				102 114	51 040	326	22 107	22 800	1 567 908
Reste à réaliser	2 574 705	886 713	109 817	869 587	413 788	94 186		2 000	15 634			27 400	4 993 829
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>1 827 944</b>	<b>414 775</b>	<b>248 438</b>	<b>9 511</b>	<b>64 601</b>	<b>213 167</b>	<b>305 035</b>	<b>51 277</b>	<b>630 642</b>	<b>40 746</b>	<b>155 281</b>	<b>442 881</b>	<b>4 404 298</b>

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 - COMMUNES ET CDCG  
BUDGET PRINCIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 045-244500211-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>19 113 185</b>	<b>20 646 016</b>	<b>2 025 660</b>	<b>2 228 532</b>	<b>1 024 219</b>	<b>912 118</b>	<b>738 451</b>	<b>1 209 679</b>	<b>990 799</b>	<b>128 331</b>	<b>288 863</b>	<b>1 153 853</b>	<b>50 459 206</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	161 439	1 634 621	129 409	138 660	10 649	46 137	57 754	79 406	2 376	911	195	20 185	2 281 742
73 - Impôts et taxes	12 758 810	13 091 505	1 135 317	1 101 621	531 914	385 909	399 898	529 465	265 626	54 246	85 887	434 443	30 774 641
74 - Dotations et participations	4 166 025	4 216 901	374 440	598 827	255 282	236 483	219 955	273 629	97 728	29 350	46 814	140 242	10 655 671
013 - Atténuation de charges	28 614	40 541	46 587	31 487	8 212	15 000	65 812	16 334	0	0	0	0	253 854
75 - Autres produits de gestion courante	1 050	223 882	36 370	115 989	5 554	18 020	39 846	32 140	22 739	2 751	3 932	14 340	516 613
76 - Produits financiers								0	0	0	0	0	0
77 - Produits exceptionnelles	143 953	728 597	25 561	64 353	127 824	4 745	2 949	818	772	0	3 109	293	1 102 975
78 - Reprise sur amortissements		270 844					3 049	0	0	0	0	0	273 893
79 - Transfert de charges								0	0	0	0	0	0
66 - Charges financières								0	0	0	0	0	0
042 - Opérations d'ordre	25 360	24 350	33 556	168 084	20 182	7 656		0	0	0	0	0	279 188
002 - Excédent reporté	1 827 934	414 775	244 420	9 511	64 601	213 167		228 415	585 224	41 072	148 926	542 583	4 320 628
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>15 242 465</b>	<b>19 142 128</b>	<b>1 688 735</b>	<b>2 057 061</b>	<b>845 831</b>	<b>558 185</b>	<b>697 417</b>	<b>904 191</b>	<b>319 432</b>	<b>88 587</b>	<b>109 744</b>	<b>475 854</b>	<b>42 129 630</b>
011 - Charges à caractère général	1 434 101	4 434 346	552 795	692 688	171 831	177 255	243 685	314 091	94 519	27 326	33 671	118 965	8 295 273
012 - Charges de personnel	2 183 047	10 853 269	862 846	936 786	239 067	187 510	245 916	454 244	137 095	34 275	63 284	123 340	16 320 679
65 - Autres charges de gestion courante	4 560 466	1 566 033	137 685	134 860	204 645	145 336	145 199	79 409	17 976	18 699	11 162	128 438	7 209 910
014 - Atténuation de produits (FPIC)	6 024 949	207 901	24 471	24 678	62 763	9 548	28 937	29 947	5 419	5 924	1 507	93 779	6 519 822
66 - Charges financières	533 708	402 531	47 219	58 324	18 938	18 625	30 600	26 236	4 206	1 131	120	8 857	1 150 496
67 - Charges exceptionnelles	32	9 907	813	1 313		11 200	31	264	218	0	0	0	23 777
68 - Dotations aux amortissements							3 049	0	0	0	0	0	3 049
042 - Opérations d'ordre	506 163	1 668 140	62 905	208 412	148 586	8 711		0	0	1 232			2 606 625
<b>Capacité d'Autofinancement (année N)</b>	<b>2 523 589</b>	<b>2 462 059</b>	<b>121 855</b>	<b>202 288</b>	<b>242 192</b>	<b>141 820</b>	<b>41 034</b>	<b>77 073</b>	<b>86 143</b>	<b>-96</b>	<b>30 192</b>	<b>137 392</b>	<b>6 065 540</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>4 779 632</b>	<b>4 704 763</b>	<b>1 081 425</b>	<b>2 086 420</b>	<b>808 576</b>	<b>152 275</b>	<b>306 671</b>	<b>142 433</b>	<b>81 939</b>	<b>78 759</b>	<b>14 434</b>	<b>138 515</b>	<b>14 375 843</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 439 973	2 632 644	363 183	733 268	421 545	95 950	200 623	138 044	17 811	7 527	14 282	94 207	8 149 058
13 - Subventions	331 486	170 098	105 336		124 037	32 040	2 000	4 128	3 076	0	152	41 032	813 385
16 - Emprunts et dettes assimilées		18 881	550 000	151 524	70 000	3 451	101 000	260	0	0	0	800	895 916
19 - Différences sur réalisations d'immo.									0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles									0	0	0	0	0
204 - Subventions d'équipements versées									0	0	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles									0	0	0	0	0
23 - Immobilisations en cours	1 488						1 738		0	0	0	0	3 226
28 - Amortissement des immobilisations									0	0	0	0	0
040 - Opérations d'ordre	506 163	1 668 140	62 905	208 412	148 586	8 711	3 049	1	0	1 232		2 476	2 609 675
041 - Opérations patrimoniales		215 000		1 000 000	44 408	2 392			0	0			1 261 800
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers				3 216					0	0			3 216
001 - Excédent reporté						7 995			61 051				69 046
Reste à réaliser	500 521								70 000			0	570 521
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>6 983 979</b>	<b>5 710 164</b>	<b>1 132 829</b>	<b>2 269 239</b>	<b>733 681</b>	<b>125 326</b>	<b>105 008</b>	<b>189 210</b>	<b>74 047</b>	<b>103 392</b>	<b>25 516</b>	<b>393 809</b>	<b>17 845 074</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves					1 125								1 125
13 - Subventions d'investisseurs					1 507			0	2 979	0			4 486
16 - Emprunts et dettes assimilées	535 646	1 409 481	119 962	108 226	59 629	25 803	50 727	79 140	17 302	24 429	5 125	27 878	2 463 348
19 - Différences sur réalisations d'immo.									0	0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	26 742	51 210		7 753	16 926		3 418	10 667		1 236			117 952
204 - Subventions d'équipements versées	119 749									0			119 749
21 - Immobilisations corporelles	53 320	850 610	110 141	11 114	89 688	33 260	50 863	58 497	20 731	1 015	6 878	227 407	1 513 523
23 - Immobilisations en cours	902 170	1 161 680	329 799	441 188	450 315	26 875		40 905	13 014	5 076			3 371 022
26 - Participations										0			0
28 - Amortissement des immobilisations										0			0
040 - Opérations d'ordre	25 360	24 350	33 556	168 084	20 182	7 656				0			279 188
041 - Opérations patrimoniales		215 000		1 000 000	44 408	2 392			0	0			1 261 800
45 - Comptabilité distincte				3 216					0	0			3 216
001 - Déficit reporté	326 712	1 455 406	539 371	529 659	48 877				6 712	6 133		4 523	2 917 394
Reste à réaliser	4 994 280	542 428			1 024	29 340			20 021	64 924	7 380	134 000	5 793 297
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>1 666 373</b>	<b>498 487</b>	<b>285 522</b>	<b>-11 348</b>	<b>253 283</b>	<b>380 882</b>	<b>242 697</b>	<b>258 712</b>	<b>679 259</b>	<b>15 111</b>	<b>168 037</b>	<b>422 205</b>	<b>4 860 344</b>

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 - COMMUNES ET CDCG  
BUDGET PRINCIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 045-244500211-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>21 183 250</b>	<b>18 584 118</b>	<b>1 836 891</b>	<b>1 903 732</b>	<b>1 022 375</b>	<b>2 875 173</b>	<b>1 123 361</b>	<b>1 122 067</b>	<b>1 055 513</b>	<b>178 321</b>	<b>300 069</b>	<b>1 034 578</b>	<b>52 219 450</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	1 492 660	1 533 602	189 096	205 849	27 789	23 495	91 025	100 553	3 202	1 826	2 265	27 172	3 698 533
73 - Impôts et taxes	13 775 000	11 981 560	1 072 909	1 026 169	550 911	380 344	429 856	535 897	264 668	61 273	86 409	434 246	30 599 242
74 - Dotations et participations	4 150 979	3 612 772	340 820	519 009	245 578	219 221	194 284	248 465	80 738	15 685	28 948	127 951	9 784 450
013 - Atténuation de charges	7 071	55 784	35 812	18 603	1 076	10 656	19 520	49 027	12 986	4 878		920	216 333
75 - Autres produits de gestion courante	15 771	202 493	25 352	106 156	4 197	18 203	44 916	24 635	21 588	1 202	4 032	18 782	487 327
76 - Produits financiers				0		0	0						0
77 - Produits exceptionnelles	3 257	80 354	5 991	8 091	4 262	506 232	3 426	1 484	964	78 347	7 412	3 304	703 113
78 - Reprise sur amortissements		590 656		0		0					838		591 494
79 - Transfert de charges				0		0							0
66 - Charges financières				0		0							0
042 - Opérations d'ordre	72 139	28 410		19 855	10 174	1 363 099					2 130		1 495 806
002 - Excédent reporté	1 666 373	498 487	166 911	0	178 388	353 933	340 334	162 006	671 367	15 111	168 037	422 205	4 643 151
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>17 737 541</b>	<b>16 907 902</b>	<b>1 619 031</b>	<b>1 792 688</b>	<b>713 490</b>	<b>2 407 523</b>	<b>646 268</b>	<b>917 531</b>	<b>313 512</b>	<b>148 659</b>	<b>110 044</b>	<b>459 552</b>	<b>43 773 741</b>
011 - Charges à caractère général	1 893 591	3 955 078	562 765	609 142	138 658	162 244	158 101	310 001	97 663	13 603	24 888	104 356	8 030 090
012 - Charges de personnel	4 952 094	9 412 830	856 220	955 154	245 984	189 474	250 710	388 344	137 961	35 616	63 898	128 446	17 616 732
65 - Autres charges de gestion courante	5 189 856	1 838 096	100 499	130 546	200 825	148 607	145 776	77 432	65 671	17 642	11 772	117 335	8 044 058
014 - Atténuation de produits (FPIC)	4 630 571	297 012	45 134	35 342	98 984	32 970	54 168	61 781	7 518	6 906	3 724	99 194	5 373 303
66 - Charges financières	633 671	364 285	42 355	50 920	16 361	9 470	30 676	23 427	3 662	362	124	7 736	1 183 050
67 - Charges exceptionnelles		2 532	2 593	11 283		660	0	14 061	1 036	73 347			105 512
68 - Dotations aux amortissements			0	0		0	6 837			1 183			10 504
042 - Opérations d'ordre	437 758	1 038 069	9 465	300	12 678	1 864 099		42 486			5 637		3 410 492
<b>Capacité d'Autofinancement (année N)</b>	<b>2 144 955</b>	<b>1 596 732</b>	<b>60 414</b>	<b>91 489</b>	<b>133 001</b>	<b>614 717</b>	<b>143 596</b>	<b>85 016</b>	<b>70 634</b>	<b>15 734</b>	<b>24 658</b>	<b>155 306</b>	<b>5 136 254</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>5 882 284</b>	<b>2 599 593</b>	<b>611 001</b>	<b>1 051 596</b>	<b>142 343</b>	<b>1 986 240</b>	<b>78 431</b>	<b>294 527</b>	<b>57 232</b>	<b>137 248</b>	<b>170 428</b>	<b>369 979</b>	<b>13 369 902</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 532 507	1 392 625	287 086	389 130	48 746	41 192	35 919	216 553	13 675	30 010	15 583	267 763	5 270 788
13 - Subventions	565 336	133 625	104 450	171 801		13 211		35 308	15 644	32 708	100 238	89 476	1 261 797
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 288	24 274	210 000	490 366		4 811		180				600	731 519
19 - Différences sur réalisations d'immo.						0					40 000		40 000
20 - Immobilisations incorporelles						0						5 600	5 600
204 - Subventions d'équipements versées						0							0
21 - Immobilisations corporelles						0				73 347			73 347
23 - Immobilisations en cours	55 983					600							56 583
27 - Autres immobilisations financières		11 000											
28 - Amortissement des immobilisations										1 183			1 183
040 - Opérations d'ordre	437 758	1 038 069	9 465	300	12 678	1 864 099		42 486			5 637	2 484	3 412 976
041 - Opérations patrimoniales						2 631					8 970	4 056	15 657
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers						0							0
001 - Excédent reporté	2 289 412				75 919	56 289	42 512		27 913				2 492 045
Reste à réaliser					5 000	3 407							8 407
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>6 418 048</b>	<b>3 116 113</b>	<b>622 810</b>	<b>501 263</b>	<b>160 062</b>	<b>1 993 332</b>	<b>191 415</b>	<b>331 354</b>	<b>365 742</b>	<b>105 122</b>	<b>229 727</b>	<b>393 967</b>	<b>13 895 954</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves						0							0
13 - Subventions d'investisseurs						0		20 408					20 408
16 - Emprunts et dettes assimilées	465 764	1 399 729	115 944	106 543	38 294	18 400	144 149	78 726	17 939	1 493	208	29 399	2 416 588
19 - Différences sur réalisations d'immo.						0							0
20 - Immobilisations incorporelles	76 642	18 789	3 737	3 540	4 610	0		3 478		1 307			112 102
204 - Subventions d'équipements versées	185 034			0		0		46 823					231 857
21 - Immobilisations corporelles	152 113	409 513	119 826	22 431	52 043	61 550	40 429	37 860	60 923			187 517	1 144 205
23 - Immobilisations en cours	2 649 417	345 861	331 900	166 074	10 404	1 200		76 352	50 380		178 167		3 809 755
26 - Participations						0							0
27 - immobilisations financières		33 000				500 000							
28 - Amortissement des immobilisations						0	6 837						6 837
040 - Opérations d'ordre	72 139	28 410		19 855	10 174	1 363 099					2 130	4 056	1 499 862
041 - Opérations patrimoniales						2 631					8 970		11 601
45 - Comptabilité distincte						0							121 294
001 - Déficit reporté		462 973	51 403	182 819				144 059		29 709	3 701	51 700	926 365
Reste à réaliser	2 816 939	417 838			44 537	46 452			210 528	22 235	36 551		3 595 079
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>2 909 946</b>	<b>1 159 696</b>	<b>206 051</b>	<b>661 377</b>	<b>291 166</b>	<b>460 557</b>	<b>364 109</b>	<b>167 709</b>	<b>433 491</b>	<b>61 788</b>	<b>130 727</b>	<b>551 039</b>	<b>7 919 657</b>

**COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2016 - COMMUNES ET CDCG  
BUDGET PRINCIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 045-244500211-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>26 928 410</b>	<b>15 915 159</b>	<b>1 842 209</b>	<b>1 911 488</b>	<b>1 161 480</b>	<b>1 101 876</b>	<b>760 479</b>	<b>1 179 269</b>	<b>853 787</b>	<b>126 903</b>	<b>251 633</b>	<b>1 140 209</b>	<b>53 172 901</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	3 143 807	1 274 579	247 420	234 916	56 221	43 682	94 744	140 811	10 773	11 401	611	32 805	5 291 771
73 - Impôts et taxes	13 461 185	10 436 478	1 011 442	910 549	554 292	364 866	423 121	543 145	262 817	62 975	87 158	429 709	28 547 737
74 - Dotations et participations	4 354 855	2 733 450	318 447	451 314	228 373	174 456	181 738	253 538	101 022	19 834	25 325	97 076	8 939 426
013 - Atténuation de charges	30 097	39 777	36 428	24 085	11 040	9 872	9 872	37 333	7 637	0	0	4 526	200 794
75 - Autres produits de gestion courante	111 392	164 257	27 773	98 411	3 216	18 092	42 441	28 240	18 022	1 696	4 032	24 083	541 655
76 - Produits financiers	137 026					1			0	0	0		137 027
77 - Produits exceptionnelles	11 415	93 592	62 693	24 813	1 173	38 581	8 563	3 961	20 025	1 335	3 780	973	270 903
78 - Reprise sur amortissements									0	0	0		0
79 - Transfert de charges									0	0	0		0
66 - Charges financières									0	0			0
042 - Opérations d'ordre	2 768 687	13 331		56 356	15 999	1 640		4 532	0	0			2 860 545
002 - Excédent reporté	2 909 946	1 159 695	138 006	111 044	291 167	460 557		167 709	433 491	29 662	130 727	551 039	6 383 043
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>22 925 999</b>	<b>14 195 048</b>	<b>1 624 198</b>	<b>1 833 869</b>	<b>735 618</b>	<b>555 262</b>	<b>670 553</b>	<b>880 608</b>	<b>317 586</b>	<b>80 480</b>	<b>113 232</b>	<b>497 666</b>	<b>44 430 120</b>
011 - Charges à caractère général	2 700 500	3 320 951	491 601	554 653	142 730	140 146	155 494	276 459	71 022	16 186	25 321	137 306	8 032 369
012 - Charges de personnel	7 855 589	7 836 015	868 283	973 484	231 692	147 886	253 909	386 066	150 485	35 990	65 338	135 961	18 940 697
65 - Autres charges de gestion courante	5 218 547	1 326 687	92 838	104 142	197 513	203 217	144 688	69 165	63 358	16 855	13 626	111 864	7 562 499
014 - Atténuation de produits (FPIC)	3 206 145	425 192	71 637	52 808	139 819	58 110	77 982	97 567	12 327	8 370	6 323	105 965	4 262 245
66 - Charges financières	536 908	330 274	32 295	53 227	12 562	855	28 546	20 569	3 114	422	1 079	6 571	1 026 420
67 - Charges exceptionnelles	10	681	4 681	1 515	0	260	6 000	412	0	1 335	0		14 894
68 - Dotations aux amortissements							3 934		0	1 322			5 256
042 - Opérations d'ordre	3 408 300	955 248	62 864	94 040	11 303	4 788		30 370	17 280	0	1 545		4 585 739
<b>Capacité d'Autofinancement (année N)</b>	<b>1 732 078</b>	<b>1 502 333</b>	<b>142 869</b>	<b>4 259</b>	<b>129 999</b>	<b>89 205</b>	<b>93 860</b>	<b>156 790</b>	<b>119 990</b>	<b>18 083</b>	<b>9 219</b>	<b>91 504</b>	<b>4 090 189</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>10 775 965</b>	<b>2 032 855</b>	<b>243 224</b>	<b>260 003</b>	<b>177 133</b>	<b>100 391</b>	<b>0</b>	<b>194 849</b>	<b>351 329</b>	<b>260 932</b>	<b>206 842</b>	<b>99 959</b>	<b>14 617 483</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	814 379	903 315	178 121	84 077	117 000	13 732		91 712	316 479	1 231	118 297	65 943	2 704 285
13 - Subventions	349 262	105 204	1 840		22 011	18 610		22 274	17 570	66 684		3 820	607 275
16 - Emprunts et dettes assimilées	9 070	21 488	400	425	0	2 040		50 493	0	136 000	60 000		279 917
19 - Différences sur réalisations d'immo.										0			0
20 - Immobilisations incorporelles										0			0
304 - Subventions d'équipements versées										0			0
21 - Immobilisations corporelles										1 335			1 335
23 - Immobilisations en cours	26 676			7 706						0			34 382
27 - Autres immobilisations financières	50 000	11 000					25 000			0			0
28 - Amortissement des immobilisations										1 322			1 322
040 - Opérations d'ordre	3 408 300	955 248	62 864	94 040	11 303	4 788		30 370	17 280	0	1 545	2 484	4 588 223
041 - Opérations patrimoniales	3 614 073									0			3 614 073
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers										0			0
001 - Excédent reporté	2 281 176				21 819	36 221				54 360		27 712	2 421 288
Reste à réaliser	223 029	36 600		73 755	5 000	0				0	27 000		365 384
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>11 354 107</b>	<b>2 830 183</b>	<b>252 872</b>	<b>778 778</b>	<b>153 215</b>	<b>189 498</b>	<b>0</b>	<b>321 543</b>	<b>218 340</b>	<b>180 001</b>	<b>126 044</b>	<b>219 605</b>	<b>16 574 185</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves										0			0
13 - Subventions d'investisseurs										0			0
16 - Emprunts et dettes assimilées	521 340	1 398 157	104 327	102 241	30 292	8 917		74 153	17 131	1 559	2 116	30 165	2 290 397
19 - Différences sur réalisations d'immo.										0			0
20 - Immobilisations incorporelles	88 729	42 240	5 983	2 345	6 113	4 524	3 596	3 924	3 924	1 307		2 484	161 245
204 - Subventions d'équipements versées	288 757		51 914							0			340 671
21 - Immobilisations corporelles	136 286	895 258		58 180	46 126	74 521		202 435	47 456	7 075	1 872	137 356	1 606 564
23 - Immobilisations en cours	2 013 971	19 336	78 839	451 750	52 714				51 847	170 061	97 412		2 935 929
26 - Participations										0			0
27 - immobilisations financières	50 000									0			0
28 - Amortissement des immobilisations										0			0
040 - Opérations d'ordre	2 768 687	13 331		56 346	15 999	1 640		4 532	0	0			2 860 535
041 - Opérations patrimoniales	3 614 073									0			3 614 073
45 - Comptabilité distincte										0			0
001 - Déficit reporté		98 683	11 809					36 827	97 982	0	22 748		268 049
Reste à réaliser	1 872 265	363 178		107 916	1 972	99 896				0	1 896	49 600	2 496 723
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>3 424 268</b>	<b>922 784</b>	<b>208 363</b>	<b>-441 156</b>	<b>449 780</b>	<b>457 507</b>	<b>89 926</b>	<b>171 967</b>	<b>669 190</b>	<b>127 354</b>	<b>219 199</b>	<b>522 897</b>	<b>6 786 080</b>

**COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2017 - COMMUNES ET CDCG  
BUDGET PRINCIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 045-244500211-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>25 614 961</b>	<b>15 726 096</b>	<b>1 846 801</b>	<b>1 890 156</b>	<b>1 230 714</b>	<b>1 072 443</b>	<b>0</b>	<b>1 157 652</b>	<b>0</b>	<b>144 451</b>	<b>265 909</b>	<b>1 110 456</b>	<b>50 059 638</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	3 359 134	1 284 109	259 346	242 568	56 562	42 180		138 240		8 459	3 940	34 125	5 428 663
73 - Impôts et taxes	13 706 014	10 338 981	1 097 488	944 346	553 109	369 129		554 206		63 037	90 495	431 420	28 148 225
74 - Dotations et participations	4 685 818	2 609 557	277 369	403 258	186 228	151 887		212 438		20 318	27 181	96 880	8 670 934
013 - Atténuation de charges	12 139	38 225	38 388	39 571	3 863	0		28 099		0	0	0	160 284
75 - Autres produits de gestion courante	143 506	176 143	26 336	86 352	4 216	19 650		28 022		3 074	4 032	24 933	516 265
76 - Produits financiers	137 026					277				0	0	0	137 303
77 - Produits exceptionnelles	107 717	339 602	7 798	43 415	875	5 382		6 498		3 126	1 690	60	516 163
78 - Reprise sur amortissements						0				0	0	0	0
79 - Transfert de charges						0				0	0	0	0
66 - Charges financières						0				0	0	0	0
042 - Opérations d'ordre	39 338	16 369		53 027		19 606		18 155		0	0	0	146 495
002 - Excédent reporté	3 424 268	923 110	140 076	77 619	425 861	464 332		171 994		46 438	138 571	523 037	6 335 306
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>20 158 125</b>	<b>13 907 999</b>	<b>1 513 919</b>	<b>1 702 339</b>	<b>792 817</b>	<b>628 747</b>	<b>0</b>	<b>887 761</b>	<b>0</b>	<b>88 542</b>	<b>110 914</b>	<b>454 054</b>	<b>40 245 215</b>
011 - Charges à caractère général	2 803 974	3 239 798	468 526	505 492	164 820	172 900		274 805		21 767	24 010	86 546	7 762 638
012 - Charges de personnel	7 940 795	7 749 059	838 791	891 434	253 370	149 531		403 453		35 741	66 815	131 765	18 460 753
65 - Autres charges de gestion courante	5 199 557	1 318 645	92 635	111 870	208 864	213 277		69 813		16 344	12 231	119 249	7 362 485
014 - Atténuation de produits (FPIC)	3 428 916	425 264	73 957	56 092	141 094	59 697		99 794		8 570	6 565	107 636	4 407 586
66 - Charges financières	267 286	298 887	28 886	50 111	11 246	582		18 569		1 637	994	5 358	683 555
67 - Charges exceptionnelles	5 021	11 475	4 013	1 736	2 269	11 155		499		50	0	0	36 217
68 - Dotations aux amortissements						0				0	0	0	0
042 - Opérations d'ordre	512 576	864 870	7 111	85 604	11 153	21 606		20 829		4 433	299	3 500	1 531 981
<b>Capacité d'Autofinancement (année N)</b>	<b>2 505 806</b>	<b>1 743 489</b>	<b>199 917</b>	<b>142 775</b>	<b>23 188</b>	<b>-18 636</b>	<b>0</b>	<b>100 572</b>	<b>0</b>	<b>13 905</b>	<b>16 723</b>	<b>136 865</b>	<b>4 864 603</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>2 952 197</b>	<b>2 469 674</b>	<b>602 939</b>	<b>290 288</b>	<b>74 127</b>	<b>225 885</b>	<b>0</b>	<b>186 299</b>	<b>0</b>	<b>93 853</b>	<b>139 889</b>	<b>190 970</b>	<b>7 190 120</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	816 182	939 349	140 130	41 915	27 991	93 898		145 261		8 479	4 567	131 337	2 349 130
13 - Subventions	122 944	335 376	11 698	46 816	9 150	28 084		20 192		0	79 628	55 274	709 162
16 - Emprunts et dettes assimilées	778	18 670	70 000	1 397		5 882				0	0	750	97 477
19 - Différences sur réalisations d'immo.										0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles					504					0	0	0	504
204 - Subventions d'équipements versées										0	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles										0	0	0	0
23 - Immobilisations en cours	24 500									0	0	0	24 500
27 - Autres immobilisations financières		11 000								0	0	0	0
28 - Amortissement des immobilisations										0	0	0	0
040 - Opérations d'ordre	512 576	864 870	7 111	85 603	11 153	21 606		20 829		4 433	0	3 500	1 531 681
041 - Opérations patrimoniales					4 439	4 524				0	0	0	8 963
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers										0	0	0	0
001 - Excédent reporté	1 071 094			65 710	20 891	17 614		17		80 941	55 694	88	1 312 049
Reste à réaliser	404 123	300 409	374 000	48 847		29 276				0	0	0	1 156 655
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>6 320 801</b>	<b>3 678 698</b>	<b>683 260</b>	<b>333 258</b>	<b>102 922</b>	<b>343 344</b>	<b>0</b>	<b>352 939</b>	<b>0</b>	<b>79 351</b>	<b>76 005</b>	<b>253 781</b>	<b>12 224 360</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves										0	0	0	0
13 - Subventions d'investisseurs			1 840							0	0	0	1 840
16 - Emprunts et dettes assimilées	769 583	1 086 480	79 920	105 303	31 165	12 352		101 813		70 146	52 154	31 777	2 340 692
19 - Différences sur réalisations d'immo.										0	0	0	0
20 - Immobilisations incorporelles	249 259	74 554	1 740		4 087	504		4 283		1 307	0	0	335 734
204 - Subventions d'équipements versées	89 437					0				0	0	0	89 437
21 - Immobilisations corporelles	257 036	428 688	39 698	28 912	37 917	182 158		101 995		7 899	9 103	82 442	1 175 847
23 - Immobilisations en cours	2 282 110	156 189	136 714	98 931	8 619	0				0	12 129	0	2 694 693
26 - Participations										0	0	0	0
27 - immobilisations financières										0	0	0	0
28 - Amortissement des immobilisations										0	0	0	0
040 - Opérations d'ordre	39 338	16 369		53 026		19 606		18 155		0	0	0	146 494
041 - Opérations patrimoniales					4 439	4 524				0	0	0	8 963
45 - Comptabilité distincte										0	0	0	0
001 - Déficit reporté		470 545	9 647			0		126 694		0	0	67 562	674 448
Reste à réaliser	2 634 038	1 445 874	413 701	47 086	16 695	124 200				0	2 619	72 000	4 756 214
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>2 088 232</b>	<b>609 072</b>	<b>252 561</b>	<b>144 848</b>	<b>409 101</b>	<b>326 237</b>	<b>0</b>	<b>103 251</b>	<b>0</b>	<b>70 411</b>	<b>218 879</b>	<b>593 590</b>	<b>4 780 183</b>

# COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2018 - COMMUNES ET CDCG BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 045-24450021-1-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

CHAPITRE	CDCG	GIE	POILLY LEZ GIE	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>23 988 433</b>	<b>15 224 522</b>	<b>1 969 466</b>	<b>1 983 169</b>	<b>1 219 858</b>	<b>930 293</b>	<b>803 799</b>	<b>1 058 793</b>	<b>1 144 086</b>	<b>140 949</b>	<b>296 108</b>	<b>1 178 555</b>	<b>49 938 031</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	3 358 655	1 320 815	276 631	249 976	55 987	44 496	144 751	142 728	39 663	443	7 753	34 888	5 676 786
73 - Impôts et taxes	13 685 966	10 462 242	1 107 329	995 797	568 801	386 620	458 252	570 780	275 398	68 481	94 316	441 482	29 115 465
74 - Dotations et participations	4 322 954	2 516 077	266 681	386 791	164 849	150 074	125 674	204 364	59 631	12 221	23 781	80 334	8 313 432
013 - Atténuation de charges	41 683	20 502	32 028	28 307	10 545	7 548	11 321	9 986	1 027				162 946
75 - Autres produits de gestion courante	226 079	177 369	23 340	92 460	5 924	16 535	18 352	24 795	17 590	2 085	4 414	27 836	636 780
76 - Produits financiers	137 026				0	598							137 624
77 - Produits exceptionnelles	94 618	100 071	10 846	79 338	1 376	5 732	49 222	1 554	102 368	40	1 541	424	447 129
78 - Reprise sur amortissements													0
79 - Transfert de charges													0
66 - Charges financières													0
042 - Opérations d'ordre	33 221	18 374		5 300	3 274							9 308	69 476
002 - Excédent reporté	2 088 232	609 072	252 611	145 200	409 101	326 237		103 251	639 450	56 652	154 995	593 590	5 378 392
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>20 945 098</b>	<b>13 588 308</b>	<b>1 510 066</b>	<b>1 610 572</b>	<b>805 436</b>	<b>570 685</b>	<b>678 296</b>	<b>815 736</b>	<b>389 077</b>	<b>67 670</b>	<b>92 619</b>	<b>467 874</b>	<b>41 541 427</b>
011 - Charges à caractère général	2 991 292	3 421 953	432 238	515 361	168 120	158 086	141 896	248 271	81 111	13 936	20 679	102 800	8 295 943
012 - Charges de personnel	7 970 360	7 431 079	883 795	836 056	270 227	156 918	234 231	383 922	128 837	28 564	51 852	136 896	18 512 757
65 - Autres charges de gestion courante	5 176 497	1 357 415	91 651	111 646	206 760	189 255	148 144	66 113	66 232	14 826	13 279	116 937	7 558 755
014 - Atténuation de produits (FPIC)	3 577 261	362 385	63 846	47 801	136 688	55 754	76 134	96 579	10 962	8 165	5 994	104 295	4 545 865
66 - Charges financières	244 029	268 821	30 241	46 441	9 894	297	23 936	16 136	2 580	873	814	4 097	648 158
67 - Charges exceptionnelles	52 795	1 361	2 455	3 250	0	10 375	49 479	219				192	120 127
68 - Dotations aux amortissements							4 476						4 476
042 - Opérations d'ordre	932 864	745 293	5 830	49 817	13 747			4 496	99 335	1 307		2 657	1 855 346
<b>Capacité d'Autofinancement (année N)</b>	<b>1 854 746</b>	<b>1 754 061</b>	<b>212 629</b>	<b>271 914</b>	<b>15 794</b>	<b>33 371</b>	<b>129 979</b>	<b>144 302</b>	<b>214 894</b>	<b>17 934</b>	<b>39 186</b>	<b>119 748</b>	<b>4 808 558</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>7 694 331</b>	<b>2 607 470</b>	<b>1 352 129</b>	<b>53 572</b>	<b>144 362</b>	<b>118 882</b>	<b>290 507</b>	<b>277 686</b>	<b>341 775</b>	<b>45 423</b>	<b>103 714</b>	<b>86 098</b>	<b>13 090 949</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 898 620	1 388 621	111 948	59 784	16 343			257 072	2 327	29 615	86 411	74 253	5 924 994
13 - Subventions	1 457 776	126 312	76 786	6 700	76 179	75 318		15 858	60 077		17 303		1 912 309
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 287	25 464	1 064 550		1 360			260					1 095 921
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles									1 980				1 980
204 - Subventions d'équipements versées													0
21 - Immobilisations corporelles									1 469				1 469
23 - Immobilisations en cours	160 641												160 641
37 - Autres immobilisations financières						25 000							0
28 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	932 864	745 293	5 830	13 747				4 496	99 335	1 307		2 637	1 805 529
041 - Opérations patrimoniales		423		64 130									64 553
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers													0
001 - Excédent reporté					0			215 189	176 587	14 501		9 188	415 465
Reste à réaliser	1 240 143	321 357	93 015	53 572	0								1 708 087
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>8 992 856</b>	<b>4 860 889</b>	<b>1 474 636</b>	<b>420 774</b>	<b>203 645</b>	<b>181 143</b>	<b>110 610</b>	<b>317 513</b>	<b>311 362</b>	<b>35 255</b>	<b>28 862</b>	<b>678 025</b>	<b>17 526 372</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves		89 198											89 198
13 - Subventions d'investisseurs													0
16 - Emprunts et dettes assimilées	746 806	937 297	81 758	108 729	32 076	8 114		78 945	22 377	32 256	2 193	32 639	2 083 190
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles	109 599	17 793	6 372	1 000	5 399	1 620	110 610	3 682		1 367	761		258 203
204 - Subventions d'équipements versées	137 660												137 660
21 - Immobilisations corporelles	375 373	609 437	25 324	21 244	51 371	134 408		41 616	63 812	1 633	9 782	168 386	1 502 386
23 - Immobilisations en cours	3 257 781	1 200 295	1 016 419	61 060	3 381			26 631	199 656		6 817		5 772 039
26 - Participations													0
27 - immobilisations financières													0
28 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	33 221	18 374		5 299	3 274						9 308		69 475
041 - Opérations patrimoniales					64 130								64 130
45 - Comptabilité distincte	412	423											835
001 - Déficit reporté	1 138 689	63 560	40 569	42 833	12 100	22 535		166 639					1 486 925
Reste à réaliser	3 193 316	1 924 512	304 193	180 609	31 913	14 466			25 518			477 000	6 151 528
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>1 744 809</b>	<b>-617 204</b>	<b>336 903</b>	<b>5 395</b>	<b>355 139</b>	<b>297 347</b>	<b>305 400</b>	<b>203 230</b>	<b>785 422</b>	<b>83 447</b>	<b>278 342</b>	<b>118 754</b>	<b>3 961 181</b>

# COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2019 - COMMUNES ET CDCG BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 045-244500211-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

CHAPITRE	CDCG	GIEN	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONDON	NEVOY	LES CHOUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>23 189 078</b>	<b>14 580 619</b>	<b>2 071 512</b>	<b>1 972 550</b>	<b>1 170 969</b>	<b>624 673</b>	<b>1 014 453</b>	<b>1 284 716</b>	<b>1 129 944</b>	<b>153 768</b>	<b>327 257</b>	<b>710 823</b>	<b>48 230 363</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	3 202 416	1 290 173	280 349	259 030	57 955	56 889	123 615	147 781	26 039	689	4 170	34 056	5 483 161
73 - Impôts et taxes	13 300 579	10 716 234	1 139 143	985 103	580 754	390 800	458 124	583 991	277 003	66 048	92 979	445 455	29 036 215
74 - Dotations et participations	4 513 523	2 348 672	257 506	346 950	155 800	146 819	120 172	190 115	56 993	11 155	20 594	76 015	8 244 314
013 - Atténuation de charges	68 137	20 518	16 628	32 157	6 877	129	2 892	19 071		1 048		7 085	174 541
75 - Autres produits de gestion courante	215 305	159 612	23 931	100 627	4 022	17 339	17 140	18 142	14 517	1 380	4 077	28 067	604 158
76 - Produits financiers	137 026					1 471		0					138 497
77 - Produits exceptionnelles	6 903	39 985	6 516	26 832	2 690	1 809	53 855	97 138	383	169	1 947	1 391	239 618
78 - Reprise sur amortissements						0							0
79 - Transfert de charges													0
66 - Charges financières													0
042 - Opérations d'ordre	381	5 426	10 536	23 697	7 732	9 417		25 252					82 440
002 - Excédent reporté	1 744 809		336 903	198 154	355 139		238 655	203 227	755 009	73 279	203 489	118 754	4 227 418
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>19 877 186</b>	<b>13 240 343</b>	<b>1 562 031</b>	<b>1 556 200</b>	<b>818 651</b>	<b>545 534</b>	<b>640 642</b>	<b>982 539</b>	<b>298 052</b>	<b>67 405</b>	<b>99 142</b>	<b>481 755</b>	<b>40 169 480</b>
011 - Charges à caractère général	3 089 130	3 454 210	448 968	500 147	184 374	133 455	136 257	284 975	89 456	15 033	27 284	110 165	8 473 455
012 - Charges de personnel	8 093 613	7 104 862	889 783	827 486	263 816	159 997	215 580	393 662	127 784	29 160	51 740	137 762	18 295 245
65 - Autres charges de gestion courante	4 407 721	1 440 813	95 613	102 127	203 592	56 062	138 819	66 338	67 390	12 996	13 326	123 306	6 728 101
014 - Atténuation de produits (FPIC)	3 504 978	373 258	65 377	49 437	137 359	176 058	74 128	98 320	11 490	8 246	6 018	105 081	4 609 730
66 - Charges financières	219 783	245 684	42 464	42 693	8 502		22 099	14 780	1 933	633	773	2 785	602 129
67 - Charges exceptionnelles	6 495	348	2 329	1 974		10 295	50 000	626					72 067
68 - Dotations aux amortissements							3 758						3 758
042 - Opérations d'ordre	555 468	621 168	17 497	32 336	21 028	9 667		123 838		1 337			1 384 996
<b>Capacité d'Autofinancement (année N)</b>	<b>2 122 170</b>	<b>1 956 019</b>	<b>179 539</b>	<b>226 835</b>	<b>10 475</b>	<b>79 389</b>	<b>138 914</b>	<b>197 536</b>	<b>76 883</b>	<b>14 421</b>	<b>24 626</b>	<b>112 971</b>	<b>5 139 778</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>4 955 004</b>	<b>4 575 910</b>	<b>802 254</b>	<b>338 107</b>	<b>482 028</b>	<b>88 310</b>	<b>279 767</b>	<b>278 274</b>	<b>179 091</b>	<b>22 346</b>	<b>85 557</b>	<b>855 920</b>	<b>12 897 567</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 703 017	1 845 477	166 108	198 763	84 200	35 033	3 532	79 616	22 935	1 594	6 441	626 249	4 772 966
13 - Subventions	608 410	637 193	329 978	52 972	4 049	17 070	42 600	69 502	100 224	9 246	4 264	87 014	1 962 522
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 886	1 029 407	200 000	354		1 540		860					1 234 047
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles													0
204 - Subventions d'équipements versées													0
21 - Immobilisations corporelles													0
23 - Immobilisations en cours	14 860												14 860
27 - Autres immobilisations financières	20 000					25 000							
28 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	555 468	621 168	17 497	32 336	21 028	9 667	53 758	123 838		1 337			1 438 754
041 - Opérations patrimoniales					372 252			4 458					376 709
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers													0
001 - Excédent reporté	654 649		88 671				179 877		55 931	10 169	74 853		1 064 149
Reste à réaliser	1 396 714	442 664		53 682	500							140 000	2 033 560
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>7 352 121</b>	<b>7 102 409</b>	<b>902 005</b>	<b>535 048</b>	<b>521 012</b>	<b>174 009</b>	<b>126 344</b>	<b>397 722</b>	<b>173 505</b>	<b>21 681</b>	<b>4 352</b>	<b>684 039</b>	<b>17 921 215</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves													0
13 - Subventions d'investisseurs													0
16 - Emprunts et dettes assimilées	757 931	856 600	429 940	111 498	33 025	1 240	46 246	55 155	23 024	4 370	2 234	33 951	2 355 214
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles	75 073	31 272	6 972	23 315	3 563		2 721	3 143	2 074	1 367	810		150 309
204 - Subventions d'équipements versées	20 000		10 000										30 000
21 - Immobilisations corporelles	676 806	1 343 278	89 350	124 560	63 398	163 352	24 346	176 357	113 736	15 945	1 308	330 661	3 123 097
23 - Immobilisations en cours	2 667 049	2 970 581	181 942	167 658	396			93 530					6 081 157
26 - Participations													0
27 - immobilisations financières	20 000						53 031						
28 - Amortissement des immobilisations													0
040 - Opérations d'ordre	381	5 426	10 536	23 697	7 732	9 417		25 252					82 440
041 - Opérations patrimoniales					372 252			4 458					376 709
45 - Comptabilité distincte	41 215												41 215
001 - Déficit reporté		650 264		47 404	27 370			39 828				114 927	879 792
Reste à réaliser	3 093 667	1 244 987	173 365	36 916	13 276				34 671			204 500	4 801 282
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>914 775</b>	<b>-1 186 222</b>	<b>409 730</b>	<b>219 409</b>	<b>313 335</b>	<b>-6 560</b>	<b>527 234</b>	<b>182 728</b>	<b>837 478</b>	<b>87 028</b>	<b>309 321</b>	<b>400 949</b>	<b>3 037 235</b>

# COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2020 - COMMUNES ET CDCG BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 045-244500211-20230331-D\_2023\_012\_1-DE

CHAPITRE	CDCG (en attente des dernières validations de la TP)	GIEN (en attente des dernières validations de la TP)	POILLY LEZ GIEN	COULLONS	SAINTE MARTIN / OCRE	SAINTE BRISSON / LOIRE	SAINTE GONDON (non achevé)	NEVOY	LES CHOUX (secrétaire en vacances retour pas avant 01/03)	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>22 874 728</b>	<b>14 654 641</b>	<b>2 113 608</b>	<b>1 888 546</b>	<b>1 144 892</b>	<b>936 314</b>	<b>0</b>	<b>1 255 318</b>	<b>0</b>	<b>167 700</b>	<b>351 679</b>	<b>819 261</b>	<b>46 206 687</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	2 938 632	1 232 245	235 597	196 560	64 782	57 721		136 424		713	4 173	32 693	4 889 559
73 - Impôts et taxes	14 126 203	10 737 447	1 171 806	1 008 268	596 237	393 412		599 443		68 864	94 026	455 536	29 251 243
74 - Dotations et participations	4 376 434	2 330 593	247 945	330 310	154 257	140 739		188 775		10 219	19 664	73 435	7 872 371
013 - Atténuation de charges	35 369	10 810	30 322	30 001	9 331	2 597		4 627		1 076		26 106	150 240
75 - Autres produits de gestion courante	213 612	137 292	17 282	76 325	1 110	20 799		9 178		465	4 074		480 138
76 - Produits financiers	137 026					1					1 627	2 422	141 076
77 - Produits exceptionnelles	132 591	211 664	926	2 144	5 839	949		54 121					408 234
78 - Reprise sur amortissements													0
79 - Transfert de charges													0
66 - Charges financières													0
042 - Opérations d'ordre	68	4 590		29 050				80 023					113 730
002 - Excédent reporté	914 775		409 730	215 887	313 335	320 096		182 728		86 363	228 115	229 068	2 900 097
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>19 228 224</b>	<b>13 095 612</b>	<b>1 579 486</b>	<b>1 440 831</b>	<b>794 039</b>	<b>496 061</b>	<b>0</b>	<b>965 132</b>	<b>0</b>	<b>67 808</b>	<b>90 688</b>	<b>461 086</b>	<b>38 218 966</b>
011 - Charges à caractère général	2 391 929	3 149 365	423 998	395 970	149 855	97 774		233 860		15 711	18 858	84 189	6 961 509
012 - Charges de personnel	7 983 695	7 200 788	929 935	826 671	277 717	161 222		411 212		29 899	50 965	125 054	17 997 158
65 - Autres charges de gestion courante	4 502 572	1 408 104	110 605	95 084	208 892	180 981		70 376		12 048	14 121	139 942	6 742 726
014 - Atténuation de produits (FPIC)	3 492 454	379 799	65 133	50 320	137 829	55 773		98 453		8 269	6 011	105 475	4 399 517
66 - Charges financières	195 997	220 703	36 608	39 320	7 070			13 516		515	733	1 420	515 882
67 - Charges exceptionnelles	197 179	1 046	2 520	1 452		310		103				2 187	204 798
042 - Opérations d'ordre	464 398	735 806	10 686	32 014	12 675			137 612		1 366		2 819	1 397 376
<b>Capacité d'Autofinancement (année N)</b>	<b>3 196 060</b>	<b>2 290 245</b>	<b>135 078</b>	<b>234 792</b>	<b>50 194</b>	<b>120 157</b>	<b>0</b>	<b>165 047</b>	<b>0</b>	<b>14 895</b>	<b>32 876</b>	<b>131 926</b>	<b>6 371 270</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>6 337 236</b>	<b>4 985 009</b>	<b>386 808</b>	<b>317 993</b>	<b>88 620</b>	<b>171 011</b>	<b>0</b>	<b>296 772</b>	<b>0</b>	<b>4 548</b>	<b>85 066</b>	<b>503 744</b>	<b>13 176 807</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 775 643	1 624 503	266 527	217 672	58 436	148 723		148 346		876	2 989	59 438	5 303 153
13 - Subventions	1 117 187	364 928	25 881	14 389	14 618	21 988		10 814		1 641	872	205 106	1 777 423
16 - Emprunts et dettes assimilées		2 008 000	10 200	1 050		300							2 019 550
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles													0
204 - Subventions d'équipements versées													0
21 - Immobilisations corporelles													0
23 - Immobilisations en cours													0
27 - Autres immobilisations financières													0
040 - Opérations d'ordre	464 398	735 806	10 686	32 014	12 675			137 612		1 366		2 819	1 397 376
041 - Opérations patrimoniales													0
45 - Compta distincte Opération pour le compte de tiers					490								490
001 - Excédent reporté	700 165		73 514							665	81 205	236 381	1 091 930
Reste à réaliser	1 279 844	251 772		52 868	2 402								1 586 886
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>4 961 909</b>	<b>5 570 276</b>	<b>568 225</b>	<b>559 778</b>	<b>169 007</b>	<b>146 432</b>	<b>0</b>	<b>319 909</b>	<b>0</b>	<b>16 290</b>	<b>6 416</b>	<b>520 091</b>	<b>12 837 048</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves			1 285										1 285
13 - Subventions d'investisseurs		7 986	10 200										18 186
16 - Emprunts et dettes assimilées	799 686	894 165	348 051	115 883	32 936	600		36 028		2 633	2 274	35 316	2 267 571
19 - Différences sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporelles	154 615	37 322	6 372	8 274	3 315			7 314		1 367	810		219 388
204 - Subventions d'équipements versées	50 770	37 500											88 270
21 - Immobilisations corporelles	393 291	632 814	63 300	135 723	59 225	116 538		77 095		12 291	3 332	238 876	1 752 484
23 - Immobilisations en cours	1 011 342	441 849	78 389	19 996	2 434								1 554 009
26 - Participations													0
27 - immobilisations financières													0
040 - Opérations d'ordre	68	4 590		29 050				80 023					113 730
041 - Opérations patrimoniales													0
45 - Comptabilité distincte	25 201				490								25 691
001 - Déficit reporté		1 724 175		215 468	26 208	16 035		119 449					2 101 335
Reste à réaliser	2 526 936	1 769 876	60 628	35 384	44 401	13 259						245 900	4 696 384
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>5 021 832</b>	<b>973 762</b>	<b>352 706</b>	<b>205 930</b>	<b>270 467</b>	<b>464 832</b>	<b>0</b>	<b>267 049</b>	<b>0</b>	<b>88 150</b>	<b>339 641</b>	<b>341 827</b>	<b>8 327 480</b>

## 1.6. Ressources Humaines

### Les emplois permanents au 31 décembre 2022 :

Sans les remplaçants

<b>193</b>	catégorie A	14	Titulaires/ stagiaires
		8	Contractuels sur emploi permanent
	catégorie B	32	Titulaires/ stagiaires
		8	Contractuels sur emploi permanent
	catégorie C	106	Titulaires/ stagiaires
		25	Contractuels sur emploi permanent

Soit au total 41 agents contractuels sur emplois permanents représentant 21,24% de l'effectif total des agents permanents.

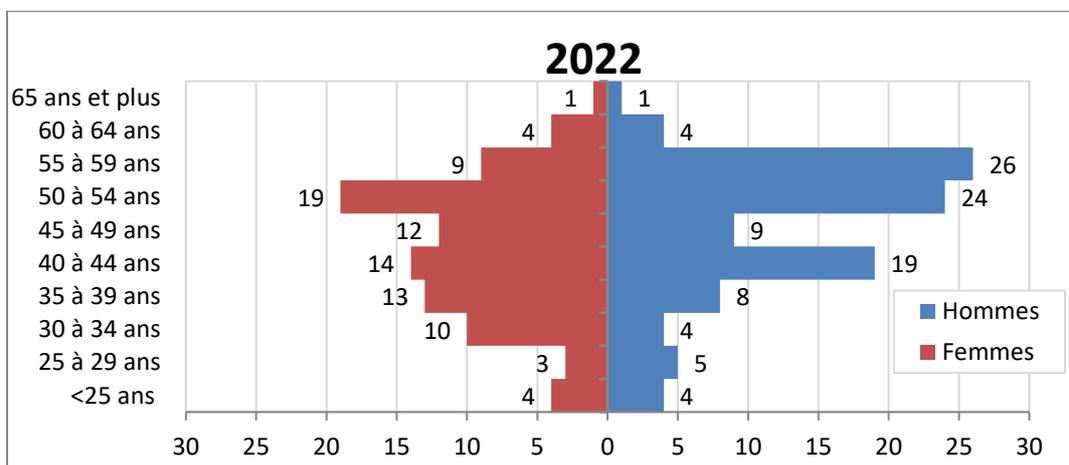
Les emplois permanents par filière	
Filière administrative	46
Filière animation	16
Filière culturelle	2
Filière médico-sociale	15
Filière Sociale	13
Filière sportive	11
Filière technique	90
<b>Total</b>	<b>193</b>

### Les emplois non permanents

<b>17</b>	1	Collaborateur de cabinet
	5	Emplois aidés (PEC- adultes relais)
	2	Apprenti
	9	Vacataires, occasionnels, saisonniers

### Pyramide des âges :

Des agents permanents



Moyenne d'âge des agents permanents : 46 ans

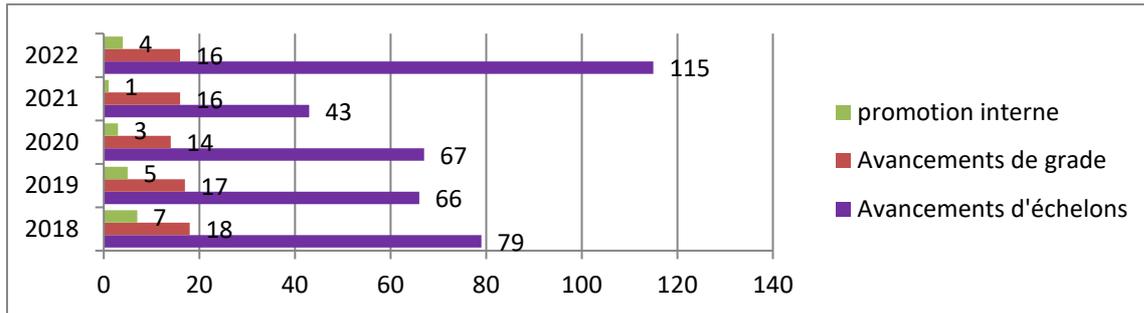
**La rémunération :**



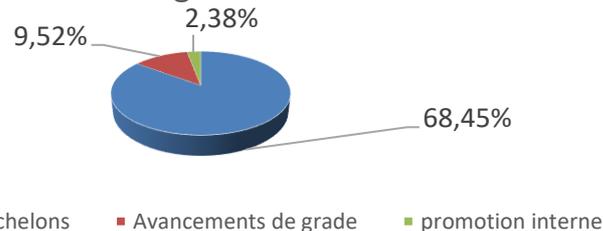
**La mobilité externe**

2020		2021		2022	
<b>21 départs</b>		<b>19 départs</b>		<b>36 départs</b>	
1	fin de contrat emploi aidé	2	fin de contrat emploi aidé	2	fin de contrat emploi aidé
4	fin de contrat	5	fin de contrat	8	fin de contrat
3	mutations	2	mutations	9	mutations
4	démissions	4	démissions	6	démissions
		1	démission pendant essai	1	fin de période d'essai
1	fin de détachement	1	rupture période d'essai		
1	disponibilité		disponibilité	4	disponibilité
7	départs en retraite	3	départs en retraite	6	départs en retraite
		1	abandon de poste		
<b>18 arrivées</b>		<b>27 arrivées</b>		<b>29 arrivées</b>	
14	remplacement départs (dont 1 adulte relais)	17	remplacement départs	22	remplacement départs
		1	Remplacement Ponctuel dans l'attente de mutation		
1	création - adulte relais				
2	créations	6	créations	5	créations
1	remplacement mutation interne	3	remplacement mutation interne	2	remplacement mutation interne

## La carrière



### % d'avancements en 2022 sur 168 agents titulaires et stagiaires



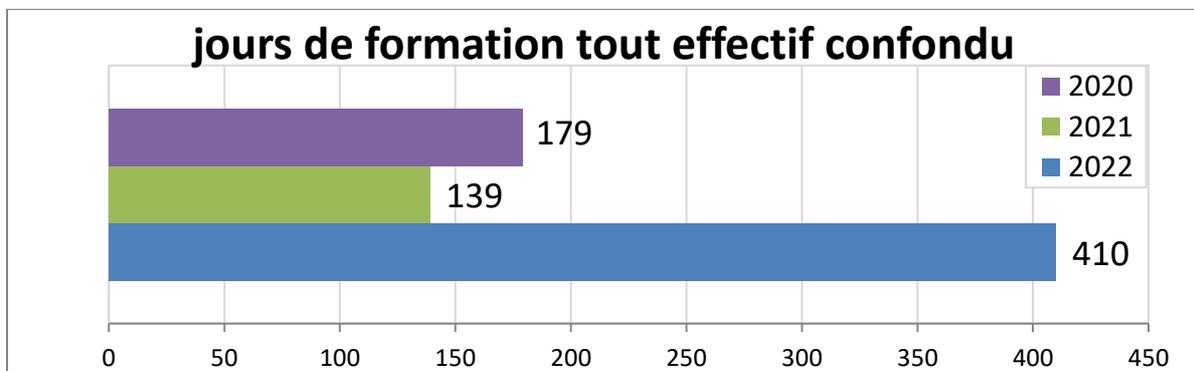
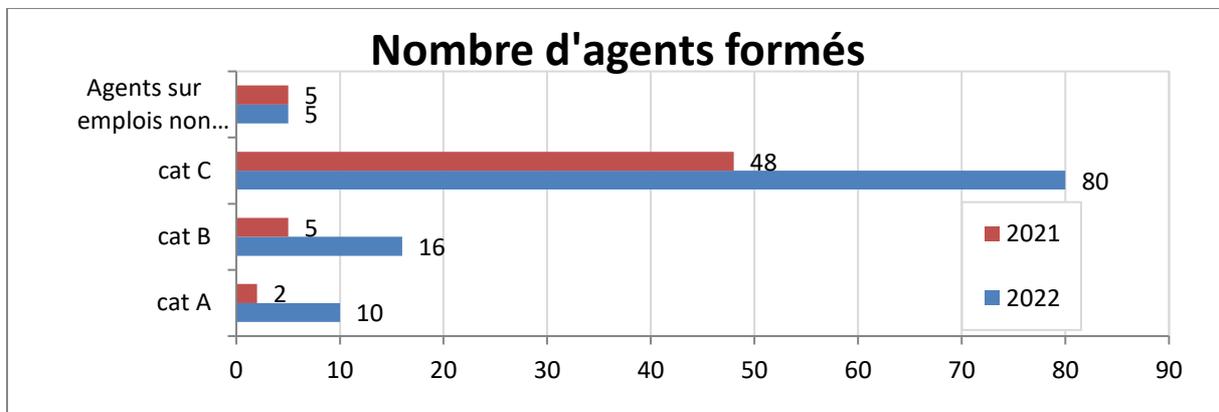
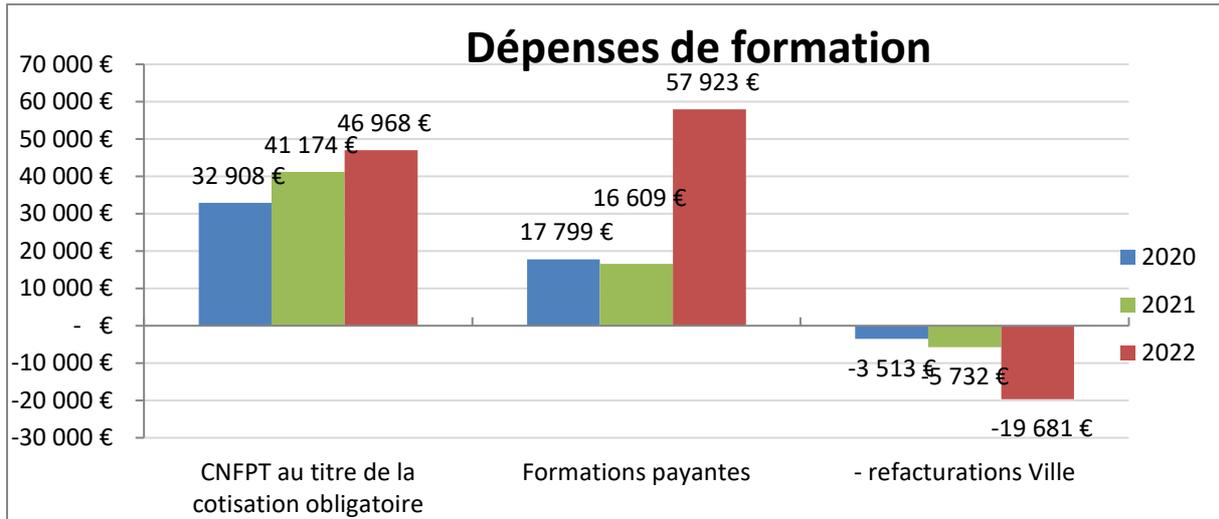
## Vie du service :

Nombre d'arrêtés et de contrats établis pour la CDCG	
Arrêtés	490
Contrats	269
Total	759

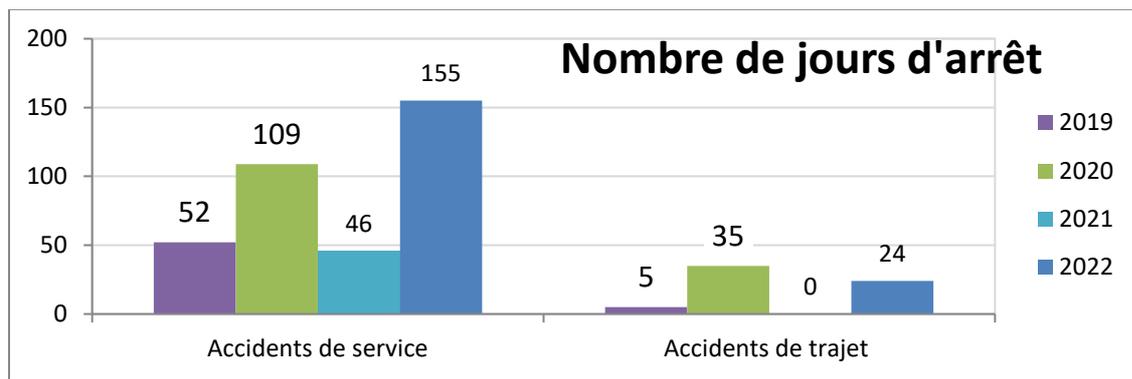
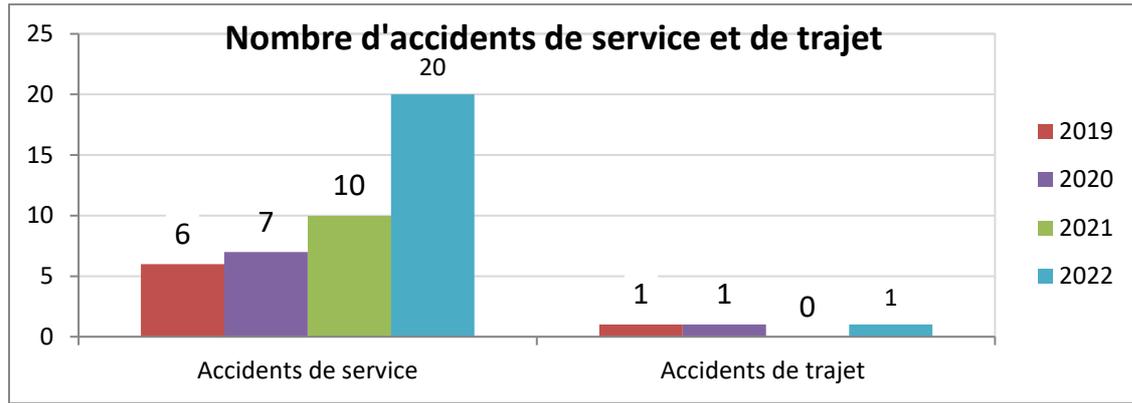
Augmentation du nombre d'actes établis par le service de 35,06% comparé à 2021, notamment en raison des reclassements au 1/1/2022 et des avancements d'échelons qui ont été engendrés par les reclassements.

nombre de bulletins émis pour la CDCG		
mois	agents	élus
janvier	217	12
février	204	12
mars	216	12
avril	201	12
mai	213	12
juin	206	12
juillet	254	12
août	260	12
septembre	218	12
octobre	222	12
novembre	233	12
décembre	215	12
	2659	144
total bulletins	2803	

**La formation :**

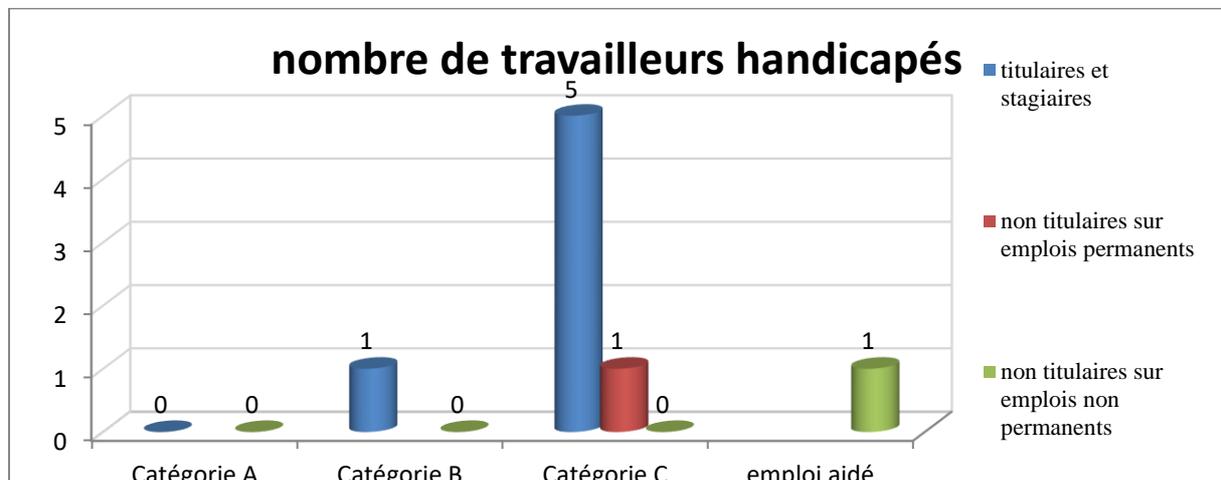


**Accidentologie :**



**Les travailleurs handicapés**

au 31/12/2022 = 8 agents

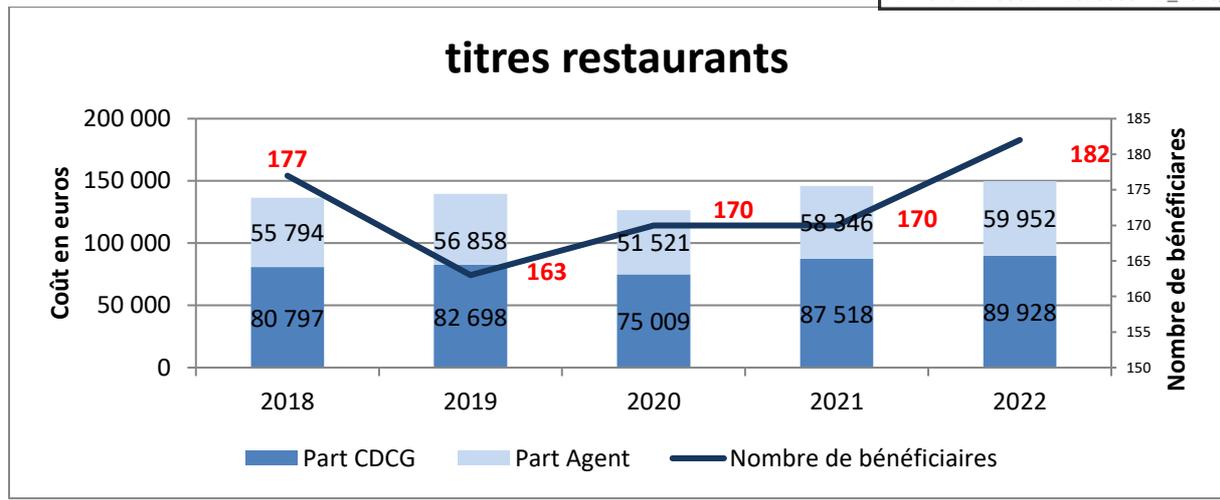


Une contribution a été payée en 2022 pour un montant de 3 109€

**L'action sociale**

*Les tickets restaurant :*

Conformément à la délibération du Conseil de Communauté en date du 15 novembre 2010 et l'avis du Comité Technique Paritaire du 17 juin 2011, les agents bénéficient mensuellement de 10 titres restaurants d'une valeur faciale de 8 € dont 60% est pris en charge par la collectivité depuis le 1er janvier 2011.



**Le CNAS :**

Dans le cadre de l'action sociale destinée aux agents, le Comité National d'Action Sociale auquel la Communauté des Communes Giennesoises adhère propose des prestations sociales, culturelles, financières...

	2018	2019	2020	2021	2022
Cotisation versée au CNAS	44 403 €	44 535 €	48 484 €	49 374 €	51 272 €
Prestations servies aux agents par le CNAS	42 141 €	34 654 €	39 921 €	40 275 €	47 602 €
Nombre d'agents	197	194	196	192	206

**Détail de l'utilisation des prestations du CNAS en 2022 :**

## COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES GIEN (8093)...

Prestation	Nombre d'utilisateurs	Nombre de prestations	Montant versé des prestations	Montant des avantages	Montant Urssaf	Montant indirect	Montant total
<input type="checkbox"/> Aides non soumises à condition de ressources	96	196	16 128 €	0 €	1 361 €	103 €	17 592 €
<input type="checkbox"/> Aides soumises à condition de ressources	59	122	11 851 €	0 €	950 €	19 €	12 820 €
<input type="checkbox"/> Avantages	5	29	0 €	278 €	0 €	215 €	493 €
<input type="checkbox"/> Billetterie	43	112	1 794 €	1 821 €	0 €	48 €	3 663 €
<input type="checkbox"/> CESU	10	50	1 986 €	0 €	0 €	117 €	2 103 €
<input type="checkbox"/> Chèques culture - lire	3	4	120 €	0 €	0 €	18 €	138 €
<input type="checkbox"/> Ecoute Sociale		0	16 €	0 €	0 €	0 €	16 €
<input type="checkbox"/> PECV	37	38	3 310 €	0 €	0 €	473 €	3 783 €
<input type="checkbox"/> Prêts sous-traités		5	1 038 €	0 €	0 €	0 €	1 038 €
<input type="checkbox"/> Renseignement juridique		0	42 €	0 €	0 €	0 €	42 €
<input type="checkbox"/> Séjours voyages	17	28	2 587 €	3 326 €	0 €	0 €	5 913 €
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>584</b>	<b>38 872 €</b>	<b>5 425 €</b>	<b>2 311 €</b>	<b>993 €</b>	<b>47 602 €</b>

**Protection sociale complémentaire :**

**Participation de l'employeur au financement des garanties « santé » et « prévoyance » :**

La Communauté des Communes Giennesoises a mis en place les dispositions législatives et réglementaires avec l'instauration d'une participation sous la forme d'un montant unitaire par agent dans le cadre d'une procédure de labellisation qui permet, ainsi, le versement d'une aide financière dans le respect des critères de solidarité.

La C.D.C.G. a souhaité permettre aux agents de choisir en toute liberté leur opérateur et leur niveau de garantie sous couvert de la labellisation.

	2020	2021	2022
Nombre de bénéficiaires	107	97	85
Montant total des participations (en €)	20 192.00 €	16 811.00 €	15 976.00 €

## Le dialogue social

*Le Comité Technique (CT) commun :*

Le CT s'est réuni à 5 reprises pour aborder les points suivants :

- 5 Modifications du tableau des effectifs
- Création d'un contrat de projet (conseiller numérique à la médiathèque)
- Plans de formation 2022
- Cycles de travail
- La réforme de la protection sociale complémentaire - informations
- Calendrier prévisionnel des élections professionnelles
- Détermination des taux de promotion pour le personnel en matière d'avancement de grade et d'avancement à l'échelon spécial
- Modification organigramme
- Prime de fin d'année
- Bilan horaires Police municipale
- Règlement des déplacements pour formation
- Information sur les panneaux d'affichage syndicaux
- Plan d'action égalité professionnelle
- Étude coût de l'attribution des TR pour chaque jour travaillé
- Information sur le nouvel arrêté de composition du comité technique commun
- Rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés : Ville et CDCG
- Modification organisation de travail service transport
- Mise en place du bulletin de paie dématérialisé
- Horaires de la garderie Haut comme 3 pommes
- Information sur la réaffectation du personnel pendant les travaux du stade nautique
- Présentation du compte rendu d'entretien professionnel actualisé
- Renouvellement de l'adhésion au service de médecine professionnelle du CDG45
- Renouvellement des lignes directrices de gestion

*Le Comité d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) commun :*

Le CHSCT s'est réuni 1 fois pour aborder les points suivants :

- Modifications de la composition du CHSCT
- Rapport d'activité de l'assistant de prévention
- Étude de 3 rapports de l'ACFI : Diagnostic réglementaire, Bilan de suivi, Salle Cuiry – inspection bâtementaire
- RASSCT 2021
- Synthèse des accidents de travail survenus en 2022
- Rapports de la médecine de prévention du CDG45

L'année 2022 a vu l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier du nouveau protocole sur le temps de travail commun à la CDCG et à la Ville de Gien. Il résulte du travail de concertation réalisé en 2021 dans le cadre de la mise en œuvre des 1607 heures. Il a permis de déterminer les différents cycles de travail existants au sein des collectivités.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2022 est entrée en vigueur également la dématérialisation du bulletin de salaire. 81 % des agents en bénéficient désormais.

## 1.7. Communication

### Vie du service

- Départ d'un agent en août 2022 – contrat non renouvelé à la demande de l'agent. Recrutement lancé en juin 2022 qui s'est révélé infructueux, relance en janvier 2023. Le service fonctionne actuellement avec 2 agents en attente de recrutement du 3<sup>ème</sup> agent.

### Missions / réalisations

#### Communication supports des activités des services

- Conception du programme, des affiches et d'un teaser vidéo de la saison culturelle giennoise,
- Réalisation des flyers ALSH, EIS, Café des Familles, Quartiers d'été, colo apprenante...,
- Gestion des relations Presse (Invitations / Communiqués),
- Publications d'actualités et mises à jour des pages du site legiennois.fr,
- Retransmissions des conseils communautaires sur Youtube,
- Publications Facebook sur les pages : legiennois-sports&loisirs et legiennois-culture,
- Communication des grands événements : Comice Agricole, Festival Arts de Rue, Journée Européenne du Patrimoine, EducapCity.

### Site Internet legiennois.fr :

#### Statistiques globales<sup>1</sup> :

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Visiteurs (unique)</b>	45 955	54 100	58 403	39 929	13393
<b>Nbre de Session</b>	71 439	87 876	93 291	66 857	24651
<b>Pages vues</b>	211 765	236 939	252 818	196 627	61382

#### Statistiques mensuelles (visiteurs) :

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Janvier</b>	3030	5486	6329	5826	1692
<b>Février</b>	4418	4927	5417	6569	1225
<b>Mars</b>	4357	5875	5479	8003	1505
<b>Avril</b>	4241	5024	3525	5342	1954
<b>Mai</b>	4267	5772	5390	5650	1279
<b>Juin</b>	5623	6116	6476	4349	1392
<b>Juillet</b>	4973	5692	7243	2105	1568
<b>Août</b>	4410	4751	6294	1486	1344
<b>Septembre</b>	4844	5604	6578	1794	1236
<b>Octobre</b>	4468	5507	5455	1580	1105
<b>Novembre</b>	4549	4696	5100	1716	948
<b>Décembre</b>	4002	4899	4612	1592	831

2022 : Nouveau site [villedegien.fr](http://villedegien.fr), application smartphone et page Facebook Ville de Gien, le site [legiennois.fr](http://legiennois.fr) est donc naturellement moins utilisé.

2021 : on observe une chute de fréquentation qui s'amorce en juin (le 17 et 18) et qui est flagrante les mois suivants. Il est difficile d'expliquer un tel écart d'une année sur l'autre sur le 2<sup>e</sup> semestre (changement de mode de calcul de la part de Google lors de la mise à jour du 17/06 ?). En revanche le pic du mois du mars est facilement identifiable, la majorité des connections ayant eu lieu les 8 et 9 mars au moment de Paris-Nice.

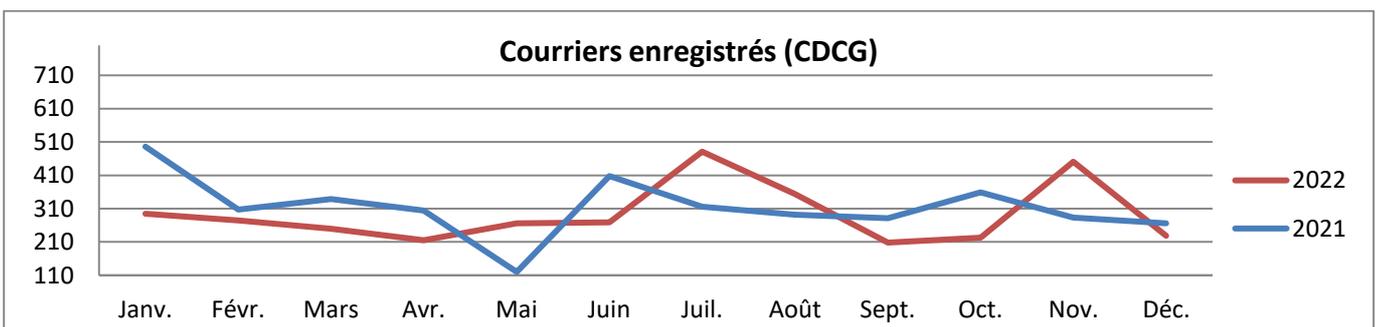
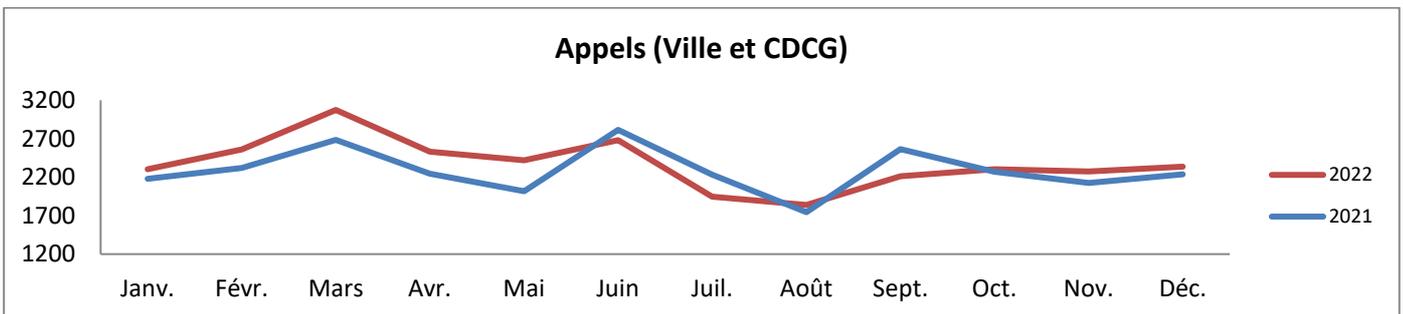
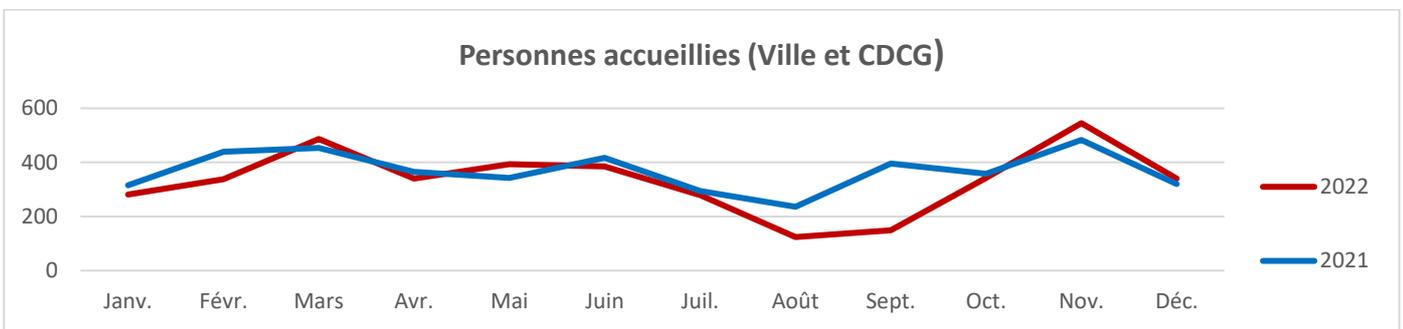
<sup>1</sup> Source : Google Analytics



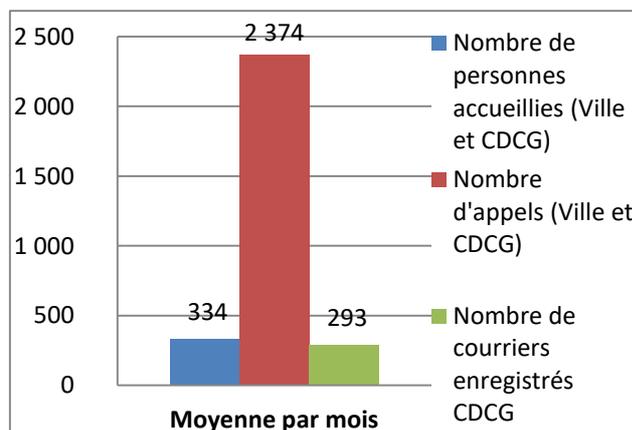
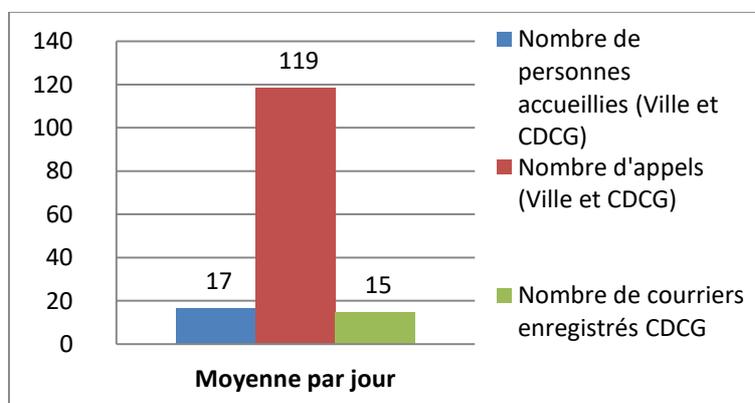
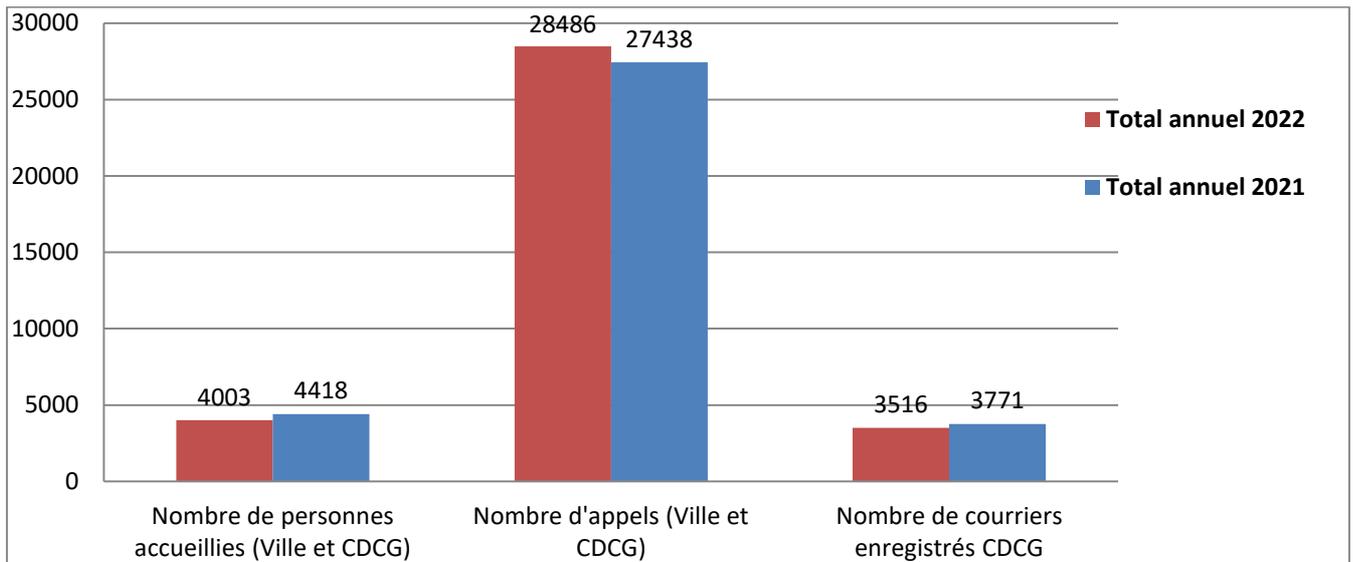


### 1.8. Accueil

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Moyenne par mois	Moyenne par jour
<b>Personnes accueillies 2022 (Ville et CDCG)</b>	281	338	486	340	393	385	279	124	149	343	545	340	4003	334	17
<b>Appels 2022 (Ville et CDCG)</b>	2303	2559	3074	2530	2420	2683	1948	1839	2213	2305	2276	2336	28486	2 374	119
<b>Courriers enregistrés CDCG 2022</b>	295	275	250	215	266	269	481	354	208	223	451	229	3516	293	15



### Activité de l'accueil en 2022



Si l'on compare avec l'année 2021, on peut préciser qu'il y a eu en 2022 :

- \* moins de personnes accueillies (sauf en mars, mai, novembre et décembre)

- \* plus d'appels (sauf juin, juillet et septembre)

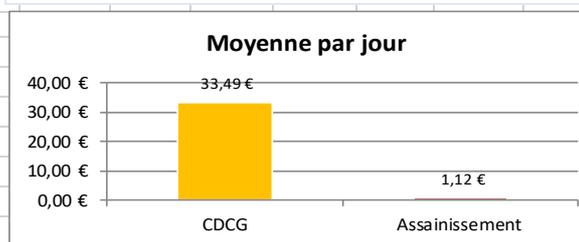
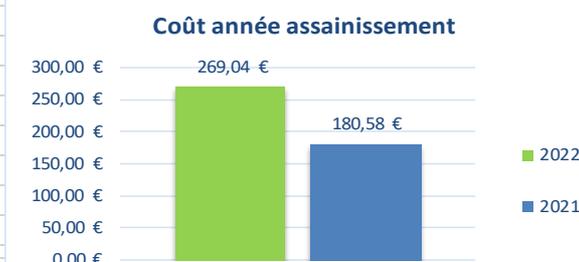
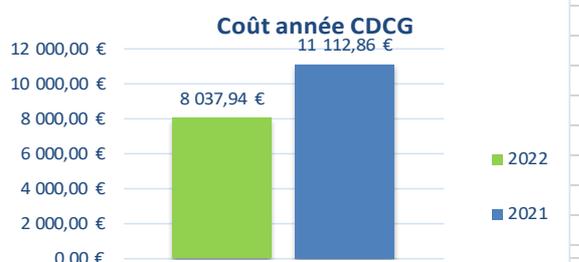
- \* moins de courriers entrants (sauf en mai, juillet, août et novembre).



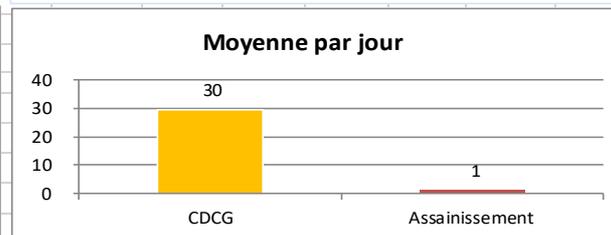
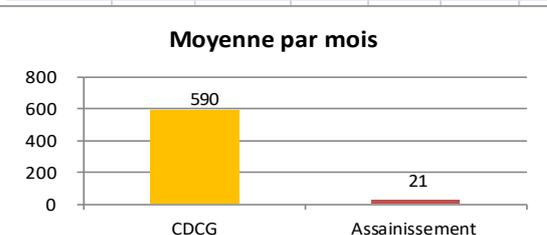
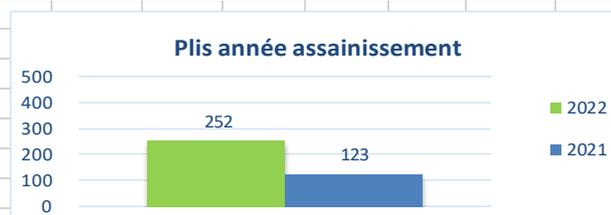
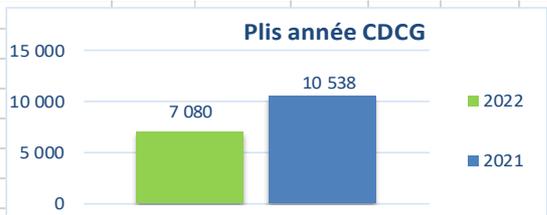
## 1.9. Courrier

### RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COURRIER - 2022

Affranchissement	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
<b>CDCG 2022</b>	690,64 €	2 001,08 €	838,37 €	557,61 €	553,29 €	480,65 €	438,70 €	450,21 €	602,64 €	685,86 €	284,92 €	453,97 €	<b>8 037,94 €</b>
<b>Assainissement</b>	53,63 €	57,13 €	10,40 €	81,57 €	4,45 €	12,11 €	8,64 €	9,19 €	6,73 €	7,20 €	12,65 €	5,34 €	<b>269,04 €</b>
<b>TOTAL CDCG</b>	<b>744,27 €</b>	<b>2 058,21 €</b>	<b>848,77 €</b>	<b>639,18 €</b>	<b>557,74 €</b>	<b>492,76 €</b>	<b>447,34 €</b>	<b>459,40 €</b>	<b>609,37 €</b>	<b>693,06 €</b>	<b>297,57 €</b>	<b>459,31 €</b>	<b>8 306,98 €</b>



Nombre de plis	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
<b>CDCG 2022</b>	490	2 591	767	393	413	311	317	381	461	405	223	328	<b>7 080</b>
<b>Assainissement</b>	39	58	10	80	5	12	5	7	11	8	11	6	<b>252</b>
<b>TOTAL CDCG</b>	<b>529</b>	<b>2 649</b>	<b>777</b>	<b>473</b>	<b>418</b>	<b>323</b>	<b>322</b>	<b>388</b>	<b>11</b>	<b>413</b>	<b>234</b>	<b>334</b>	<b>7 332</b>



Si l'on compare avec l'année 2021, on peut préciser qu'il y a eu en 2022 :

- \* moins de coût d'affranchissement à la CDCG (sauf en février, mars, avril, mai, août et septembre) : 8 038 € en 2022 et 11 112 € en 2021 avec un nombre de plis également moins important : 7080 en 2022 et 10 538 en 2021 mais un coût par pli plus important : 1,13 € en 2022 et 1,05 € en 2021.
- \* plus de coût d'affranchissement à l'assainissement (sauf en mars, septembre, octobre, novembre et décembre) : 269 € en 2022 et 180 € en 2021, avec un nombre de plis plus important : 252 en 2022 et 123 en 2021 mais un coût par pli moins important : 1,06 € en 2022 et 1,46 € en 2021.

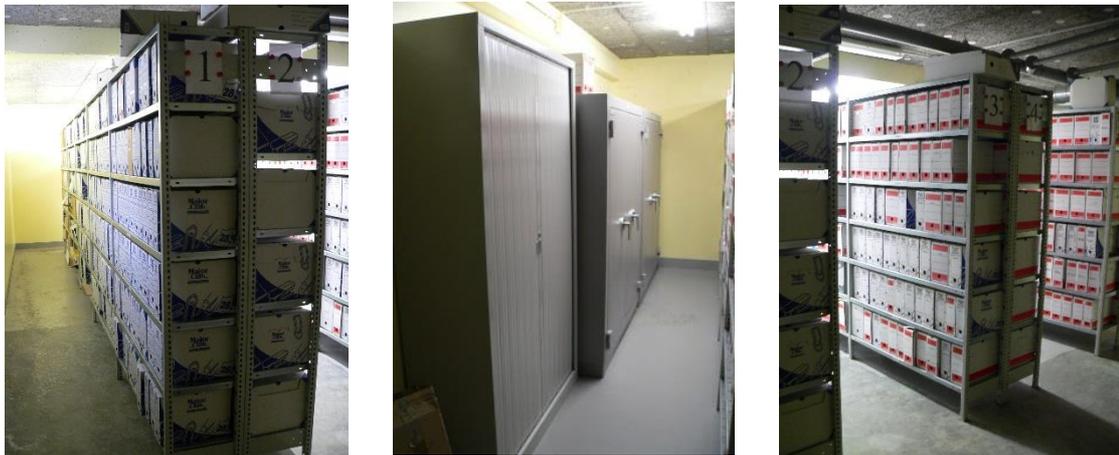
Les mois les plus onéreux en envoi du courrier sont pour la CDCG : février - mars et l'assainissement : février - avril.  
En 2021 il s'agissait des mois de janvier - octobre pour la CDCG et octobre - novembre pour l'assainissement.

La dématérialisation du courrier est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022 via Opendemandes de ICM Services.

## 1.10. Archives et Patrimoines

Mutualisé depuis 2018, le service commun des archives (municipales et communautaires) est composé de deux archivistes dont le temps est partagé entre les deux structures.

En 2005, le local a été aménagé avec un rayonnage fixe, des coffres forts et armoires. La capacité totale est de 416 ml. Au 31 décembre 2021, le dépôt est occupé à 80 %. Afin d'améliorer les conditions de travail, un bureau a été attribué au service depuis septembre 2021. Pour 2023, il reste à prévoir encore certains travaux de nettoyage du sol et de protection.



Les fonds conservés, dans le dépôt de Chantemerle, sont divisés en deux parties : le fonds clos du district (53 ml) et celui de la Communauté des Communes Giennoises (280 ml). En 2022, l'accroissement a été nul.

En 2022, le service des archives a orienté ses tâches vers la préparation des bordereaux d'élimination. Les correspondants archives des services ont été sollicités.

Deux services ont été finalisés : L'aménagement-urbanisme (pour 33,2 ml) et les Finances (pour 34 ml). Il reste à valider pour les services des Ressources Humaines (9 ml), des Services Techniques (13 ml), des affaires juridiques (30 ml), le portage de repas (0,9 ml) et l'accueil-économie (0,6 ml). Au total, 120,7 ml sont concernés et après validation de l'Etat pourront être éliminés.

Tout comme l'année précédente, le service n'a reçu aucun lecteur extérieur à la structure pour consulter les documents. Toutes les demandes d'accès et de recherches émanent des services des services internes. Pour ce qui est de la consultation interne, on note une augmentation des demandes et des cotes consultés. 21 recherches ont été réalisées à la demande des services soit le double de l'année précédente (en majorité par le service des Ressources humaines, Finances et Aménagement) : 31 dossiers ont été consultés sur place et 17 ont été empruntés.

En 2023, le service des archives poursuivra cette opération d'élimination avec la destruction physique des documents qui engendrera un refoulement important dans le dépôt. Ainsi pourra débuter la deuxième phase à savoir la recotation des boîtes.

Il sera également nécessaire, par suite des mouvements de personnels, de reprogrammer une formation pour les nouveaux correspondants archives.

## **1.11. Systèmes d'information et Numérique**

### **Missions :**

- Exploitation et maintenance des équipements du système informatique
- Aide et accompagnement des utilisateurs
- Gestion des incidents d'exploitation
- Installation, gestion et suivi des équipements informatiques
- Maintien des conditions générales de production
- Gestion du parc informatique
- Accompagnement des utilisateurs
- Recensement des dysfonctionnements et des améliorations fonctionnelles
- Assistance et réalisation Vidéo
- Gestion du Parc de téléphonie fixe et mobile

### **Structuration du service :**

Le service est rattaché directement au Directeur Général des Services et est composé de deux techniciens informatiques.

### **Service mutualisé Ville de GIEN et CDCG, 2 Agents :**

- Alexandre STERLE (technicien informatique)
- Philippe TOURNEFIER (technicien informatique)

### **Parc Informatique Ville/CDCG :**

- 111 X PC « Ecoles »
- 192 X PC « Mairie/CDCG »
- 2 X Serveur Physique
- 3 X ESX
- 9 x VM (serveurs virtuels)

### **Stagiaires accueillis :**

- Kentin (3 semaines)
- Keddour (1 semaine)
- Yanis (1 semaine)
- Lilian (4 semaines)
- Yasser (9 semaines) – 2 stages
- Pierre (3 semaines)
- Florian (12 semaines)
- Vincent (5 semaines)
- Vincent D. (4 semaines)
- Leo (4 semaines)

### **Etat des lieux 2022 :**

- Les serveurs sont en âge avancé le remplacement, la migration ont été amorcé et seront achevés en 2023
- Aucune attaque réussie de type Malware Crypto ou Virale
- Optimisation des dépannages à distance
- Optimisation des sauvegardes
- Le parc est encore hétérogène sur ses versions de Windows et Office
- Encore des Windows 7 présents

- Augmentation significative de Windows 10 dans le parc, début de déploiement Windows 11
- Le service apporte une aide sur différents domaines (téléphonie, création régie vidéo, diffusion ...).
- Assistance de premier niveau en hausse envers les utilisateurs
- Augmentation significative des besoins en outils collaboratifs et mise en œuvre progressive de ses outils
- Apport de support en connaissance sur le choix de différentes solutions
- Augmentation du parc en raison du centre de vaccination et du télétravail
- Assistance et réalisation vidéo (conseils, réunions teams, zoom)

L'année 2022 a été marquée par l'élargissement du champ de compétences du service avec la gestion de la téléphonie fixe et mobile afin d'être en cohérence avec l'évolution des outils numériques.

### **Actions importantes 2022 :**

- Préparation remplacement des serveurs et lancement des migrations
- Lancement marché des photocopieurs, imprimante et traceur
- Poursuite de la mise en place des actions de télétravail
- Mise en place informatique et suivit informatique du centre de vaccination jusqu'à sa fermeture (1<sup>er</sup>/04/2022)
- Renouvellement de PC
- Reprise de la téléphonie mobile, distribution des nouveaux périphériques
- Optimisation des outils (accès à distance au Centre Administratif [exemple : Cimetière, salle Cuiry, ...])
- Recyclage de PC en fin de vie afin de répondre à la demande grandissante de matériel
- Elaboration et commande du projet numérique dans les écoles
- Début de déploiement de solution WiFi public
- Etude et lancement de la commande du logiciel d'aide à la gestion du parc Clarilog

### **Moyenne d'âge du parc Informatique :**

#### **Pour le parc « Ville de Gien/CDCG »**

<b>Infos / Années</b>	<b>Etat 2021</b>	<b>Etat 2022</b>	<b>Evolution</b>
Ont plus de huit ans	43	47	+4
Ont maximum huit ans	47	40	-7
Ont maximum six ans	18	19	+1
Ont maximum quatre ans	14	16	+2
Ont maximum trois ans	20	19	-1
Ont maximum deux ans	8	17	+9
Ont maximum un an	35	34	-1
Moyenne d'âge	6 ans	5,5 ans	- 0,5 an
Total PC	185	192	+7 PC

L'ajout de pc recyclés n'a pas aidé à baisser la moyenne d'âge des PC significativement.



### Pour le Parc « écoles »

Infos / Années	Etat 2021	Etat 2022	Evolution
Ont plus de huit ans	29	54	+25
Ont maximum huit ans	25	25	-
Ont maximum six ans	25	-	-25
Ont maximum quatre ans	-	32	+32
Ont maximum trois ans	32	-	-32
Ont maximum deux ans	-	-	-
Ont maximum un an	-	-	-
Moyenne d'âge	6 ans	7 ans	+ 1 an

Le parc n'a pas évolué en raison de l'arrivée des classes mobiles pour l'année 2023 ce qui explique le vieillissement de ce dernier.

### Répartition d'Activité 2022 par service :

SERVICES	En % de l'activité
Informatique	38,5%
Direction Générale (incluant centre Vaccination)	17,9%
S.A.P.	15,3%
S.T.	6,6%
Ecole	6,3%
Elus	3,8%
Archives	2,2%
Cabinet	1,6%
Affaires générales	1,5%
CCAS	1,2%
O.R.	1,1%
Assainissement	1,0%
Police Municipale	0,7%
Politique de la Ville	0,6%
Economique	0,6%
Aménagement	0,4%
Transport	0,4%
Communication	0,2%

## 2. SERVICE A LA POPULATION

### 2.1 Portage de repas

#### I - ORGANISATION :

En 2022, 67.803 repas ont été livrés par les 4 agents permanents du service.

A noter en 2022, deux nouveaux agents contractuels ont rejoint l'équipe suite au départ par mutation de deux agents titulaires.

Pour assurer la continuité du service, il faut ponctuellement recourir à de l'intérim.

Les livraisons des repas en liaison froide sont assurées à l'aide de 3 véhicules frigorifiques en location pour 57 291 kilomètres parcourus.

3 tournées sont organisées pour desservir l'ensemble de la communauté de communes :

- 1<sup>ère</sup> tournée : Boismorand / Langesse / Nevoy / Gien
- 2<sup>ème</sup> tournée : Multi accueil / Gien
- 3<sup>ème</sup> tournée : Poilly lez Gien / St Martin sur Ocre / St Brisson sur Loire / St Gondon / Coullons.

Le service est assuré toute l'année sans interruption, du lundi au vendredi : Les repas du jeudi et vendredi sont livrés le jeudi et les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi permettant ainsi aux convives de bénéficier d'un repas tous les jours.

C'est lors de ces rencontres quasi journalières et uniques pour certains, que les agents du service apportent un soutien moral. Ils ont également un rôle d'observateur et d'alerte face aux situations d'insécurité et d'insalubrité (transmission des informations auprès des communes).



La gestion administrative du service de livraison (modification des livraisons, gestion des absences, ...) est assurée par l'Action Sociale de la Ville de Gien grâce aux informations transmises par les différentes communes.

Horaires d'ouverture du pôle social : 9h-12h et 13h-17h du lundi au jeudi (vendredi 16h30) avec une permanence téléphonique de 12h à 13h au 02 38 05 16 50.

### III - LES REPAS LIVRES :

#### a/ La Ville de Gien :

- 3 formules de repas sont proposées aux bénéficiaires
  - Formule à 10 € : déjeuner + dîner (boisson comprise)
  - Formule à 8 € : déjeuner + collation (boisson comprise)
  - Déjeuner uniquement à 6,04 € (boisson comprise)
- Les repas sont préparés par SOGIREST titulaire du marché qui permet aux convives de choisir l'ensemble des composants de leur repas parmi 2 à 3 propositions. La Ville de Gien assure la facturation aux convives.
- Les repas sont déposés par le fournisseur à la cuisine centrale de Gien.

#### b/ Les autres communes de la CDCG :

- Proposition d'un déjeuner accompagné ou non d'une collation pour le soir,
- les repas sont préparés par l'ESAT,
- La facturation est assurée par l'ESAT qui envoie soit directement les factures aux bénéficiaires, soit directement aux communes qui gèrent la facturation de leurs administrés.
- Les repas sont récupérés directement auprès de la cuisine de l'ESAT à Chantemerle.

#### c/ Le Multi accueil « Les Petits Princes » à Gien

- Les repas sont préparés par l'Hôpital de Gien et récupérés directement à leur cuisine pour être ensuite déposés auprès du multi accueil.

## IV – QUELQUES CHIFFRES

Evolution du nombre de convives	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution du nombre de Repas livrés	2018	2019	2020	2021	2022
GIEN	105	105	112	110	124	GIEN	35 077	36 660	37 408	35 758	39 450
BOISMORAND	0	1	2	5	6	BOISMORAND	-	4	439	1 149	1 725
COULLONS	14	12	11	24	24	COULLONS	4 473	3 530	5 031	6 495	7 849
LANGESSE	2	1	1	1	1	LANGESSE	620	364	356	327	327
LE MOULINET	0	0	0	0	0	LE MOULINET	-	-	-	-	-
LES CHOUX	0	0	0	0	0	LES CHOUX	-	-	-	-	-
NEVOY	0	0	0	18	13	NEVOY	-	-	-	2 551	2 239
POILLY LEZ GIEN	19	18	18	33	30	POILLY LEZ GIEN	6 874	4 735	9 049	10 707	11 086
ST BRISSON SUR LOIRE	6	11	10	13	6	ST BRISSON SUR LOIRE	1 350	2 342	3 433	3 389	1 544
ST GONDON	4	4	6	10	6	ST GONDON	919	1 043	2 025	2 133	1 251
ST MARTIN SUR OCRE	3	4	6	8	6	ST MARTIN SUR OCRE	634	1 203	2 744	2 505	2 332
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>156</b>	<b>166</b>	<b>222</b>	<b>216</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 947</b>	<b>49 881</b>	<b>60 485</b>	<b>65 014</b>	<b>67 803</b>

## V – SECURITE SANITAIRE

Les règles sanitaires sont rappelées régulièrement aux agents.

A l'automne 2022, devant la recrudescence des cas de COVID et l'inquiétude des bénéficiaires, les agents du service ont repris le port du masque et des gants afin d'assurer la sécurité des convives.

### 2.2 Service Petite Enfance

#### 1) Le relais petite enfance :

Au sein de la Communauté des Communes Giennoises, 117 assistantes maternelles sont agréées et 102 sont en activité.

Le RPE a comptabilisé 4737 accueils répartis de la façon suivante :

	Accueil Tél/ Mail		Partenaires	Accueil Physique	
	Assistante Maternelle	Parents		Assistante Maternelle	Parents
2022	4041	403	71	72	150

Les différents partenaires sont : PMI, CAF, Intervenants extérieurs, autres relais.

Le relais petite enfance a proposé différents ateliers dans différents lieux au cours de l'année :

- Ateliers motricité,
- Ateliers musique,
- Ateliers livre,
- Ateliers d'éveil.

Lieux	Nombre de séances	Nombre d'AM moyenne/séance	Nombre d'enfants moyenne/séance
Coullons	11	5	7
Poilly-lez-Gien	4	6	7
Saint Gondon	3	3	8
Gien	11	7	22
Boismorand	6	4	7
Les Choux	1	4	6
Saint-Gondon	17	4	10
Saint-Martin sur Ocre	15	5	13
	173		

Les animatrices ont assisté à trois réunions départementales organisés par la CAF du Loiret :

- le 6 janvier en visioconférence sur le thème du nouveau référentiel,
- le 19 mai en présentiel à Gien sur deux thèmes : les gardes à domicile avec leurs spécificités et la littérature jeunesse « la pépinière à histoires »,
- le 6 octobre en présentiel à Cléry Saint André sur deux thèmes : la discrétion professionnelle et la santé environnementale.

Le relais petite enfance a aussi participé à trois webminaires :

- Webinaire CNFPT sur la nouvelle convention collective,
- Webinaire inspection du travail/FEPEM sur la nouvelle convention collective à destination des assistantes maternelles et des parents employeurs,
- Webinaire Particulier emploi à destination des assistantes maternelles.

Dans le cadre du réseau des relais petite enfance du Loiret et de la CAF les animatrices participent à un groupe de travail sur l'accompagnement des familles en difficulté.

Travail en partenariat avec les différents partenaires tout au long de l'année :

- Réunions en visioconférence avec la FEPEM,
- Rencontre avec l'éducatrice de la PMI.

Des formations ont été mises en place par le relais et le centre de formation formasanté durant l'année 2022 à destination des assistantes maternelles :

- Approches pédagogiques plurielles les 12 et 16 mars : 8 participantes,
- Sauvetage secourisme au travail le 11 juin : 11 participantes,
- Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant le 17 septembre et le 1 octobre :6 participantes,
- Alimentation et prise des repas de l'enfant les 19 novembre, 3 décembre : 7 participantes.

2) Le Multi-accueil « Les petits princes » à Gien

	<b>2022</b>
Nombre de jours d'ouverture	226
Nombre d'enfants accueillis	133
Nombre d'heures facturées	103.453

Le fonctionnement au cours de l'année 2022 :

Le multi-accueil a été ouvert toute l'année cependant il a encore été beaucoup impacté par la crise sanitaire entre le 1 janvier et le 28 février 2022. Suite à des clusters au sein de la structure et en conformité avec le protocole sanitaire en vigueur le multi-accueil a été dans l'obligation de fermer des sections et de proposer un accueil restreint.

Travail en partenariat avec :

- Les écoles et centres de formation (collèges, lycées, maisons familiales et rurales) : 26 stagiaires acceptées,
- Le service des sports et Jeunesse pour des temps de motricité,
- L'intervenant en musique,
- Le conseil départemental du Loiret, une convention de subvention pour une place réservée à l'accueil d'enfants requérant une attention particulière et dont les parents bénéficient d'un accompagnement médico-social de la PMI.

Activités proposées avec des intervenants extérieures

	<b>Nombre de séances</b>
Motricité au Dojo	32
Motricité au Multi-accueil	32
Musique	16

3) Le Multi-Accueil « Garderie haut comme 3 pommes » à Coullons

	<b>2022</b>
Nombre de jours d'ouverture	214
Nombre d'enfants accueillis	21
Nombre d'heures facturées	16.117

Le fonctionnement au cours de l'année 2022 :

Travail en partenariat avec :

- Les écoles et centres de formation (collège, lycées, maisons familiales et rurales) : 15 stagiaires accueillis,
- La ludothèque,
- Les pompiers de Coullons : découverte des camions le 10 juin,
- La restauration scolaire,
- L'intervenant en médiation animale,
- L'intervenant en relaxation,
- L'école maternelle de Coullons,
- Le conseil départemental du Loiret, une convention de subvention pour une place réservée à l'accueil d'enfants requérant une attention particulière et dont les parents bénéficient d'un accompagnement médico-social de la PMI.

Activités proposées :

	<b>Nombre de séances</b>
La ludothèque	10
Ateliers cuisine	3
Sorties extérieures	5
Rencontres à l'école maternelle	2
Médiation animale	1
Ateliers relaxation	12

4) Le lieu d'accueil enfants/ parents « L'envolée » :

	<b>2022</b>
Nombre de séances	34
Nombre d'heures	68
Nombre d'enfants accueillis	110
Nombre de familles accueillies	105
Moyenne enfants/séance	4

Le fonctionnement au cours de l'année 2022 :

De janvier à juillet : le Lieu d'Accueil enfants-parents (LAEP) se situe au centre de loisirs, différents espaces de jeux sont installés dans une même pièce. Les enfants naviguent entre les jeux sur table, la dinette et le toboggan.

Le laep a déménagé en septembre et se situe au 84 avenue de la république à Gien dans un appartement. Sur 7 accueillantes 6 sont bénévoles, à chaque séance deux accueillantes minimum sont présentes.

5) Les actions de coordination de la petite enfance :

Des actions ont été développées dans le but d'avoir une ligne de travail commune, de décloisonner les modes de garde, de mutualiser les connaissances et les ressources, de répondre ainsi aux demandes des familles de la façon la plus adaptée :

- Travail en partenariat dans le cadre de la semaine de la petite enfance et de la parentalité,
- Prêt de matériel et de mobilier entre les différentes structures,
- Travail en commun sur différents projets,
- Sensibilisation aux gestes et postures par l'infirmière du centre de gestion,
- Participation des professionnels au forum de la petite enfance,
- Rencontre entre professionnelles des différentes structures lors de la semaine de la petite enfance et de la formation PSC1,
- Rencontre avec l'équipe du centre d'accueil de demandeurs d'asile,
- Rencontre avec la directrice de la micro crèche Les minis nous,
- Réunion d'information sur la bronchiolite à destination de tous les parents.

6) Le soutien à la parentalité :

Tout au long de l'année les équipes soutiennent au quotidien les parents dans leur rôle grâce à une écoute, des échanges, des documents apportés.

Des ateliers parents enfants ont été organisés tout au long de l'année dans les différents multi-accueils.

Au multi-accueil de Coullons :

- 1 soirée conte et 1 soirée jeux
- 1 soirée d'échanges sur les thèmes : la pose de limites, le jeu, le sommeil,
- 1 réunion d'information en septembre,
- 1 goûter partagé et 1 moment festif à Noël.

Au multi-accueil de Gien :

- Ateliers jeux enfants parents autour des matériaux de récupération,
- 1 café des familles sur le thème « comment accompagner l'enfant dans les apprentissages »

En 2022 les différentes structures ont mené différentes actions communes lors de la semaine de la petite enfance et de la semaine de la parentalité.

Semaine de la petite enfance :

- Portes ouvertes le samedi 19 mars au multi-accueil de Gien avec présentation des différentes structures petite enfance de la communauté des communes giennoises.
- Ateliers parents enfants autour de la motricité libre :
  - le mardi 22 mars au dojo de Coullons,
  - le vendredi 25 mars au dojo de Gien.
  - Conférence « Accompagner l'enfant de la naissance à la marche » le mardi 22 mars au multi-accueil de Gien.

Semaine de la parentalité :

- Groupes de paroles « A la rencontre des émotions pour mieux se comprendre » :
  - le mardi 8 novembre à Nevoy,
  - le lundi 14 novembre à Poilly-Lez-Gien.
- Atelier parents enfants : respirons tous en mov le samedi 19 novembre au dojo de Coullons.

### 2.3 Education Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire

Dans le cadre de la compétence « *enseignement sportif préélémentaire et élémentaire* », des interventions d'EPS pour les élèves du CP au CM2 du territoire de la CDCG, ont été mises en place (produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée, adapter ses déplacements à des environnements variés, s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique, et, conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel).

La crise sanitaire ayant pris du recul, l'ensemble des séances ont pu avoir lieu normalement sur l'année 2022.

Voici les chiffres correspondant aux interventions :

- 1 230 séances réalisées,
- 84 classes ont bénéficié des interventions,
- 2 130 élèves concernés.

En 2022, le Service des sports a pu relancer les journées EPS pour les classes de CP-CE1, de CE2-CM1 et les CM2. Les trois journées d'intervention se sont déroulées lors des 15 derniers jours de juin. Elles ont clôturé le troisième trimestre.

Ces journées ont concerné :

- 20 classes pour la journée CP-CE1 soit 359 élèves répartis sur les sites de Gien et Coullons
- 18 classes pour la journée CE2-CM1 soit 400 élèves répartis sur les sites de Gien et Coullons
- 9 classes pour la journée CM2 soit 198 élèves sur le site du Port aux Bois et du Stade Nautique Intercommunal à Gien

#### Axes 1 et 2 : Lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Coordination actions de lutte contre les toxicomanies et l'alcoolisme	Faire le lien entre les écoles et l'APLEAT	CDCG	APLEAT	
Information, sensibilisation sur les conduites addictives (produit psychoactif)	Sensibiliser, informer et accompagner les jeunes	CDCG	Equipes pédagogiques (écoles primaires) APLEAT	

#### Axe 3 : Lutter contre l'échec scolaire, l'absentéisme et la déscolarisation imminente

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnements individuels : échec scolaire	Accompagner les jeunes et palier aux carences scolaires	CDCG	Conseillers principaux d'éducation, professeurs principaux et familles	
Mesure de responsabilisation	Mettre en place une dynamique de sanction positive en vue d'enrayer les comportements déviants	Education Nationale	CDCG Tissu associatif local	
Atelier de remobilisation	Mettre en place en partenariat avec l'Education Nationale des actions luttant contre la déscolarisation des jeunes	Education Nationale	Imanis, CIO, CFA, Entreprises du territoire CDCG ANCT	

## Axe 4 : Sécurité et prévention routière

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Atelier mob	Remettre en conformité des engins	CDCG	Tous les acteurs institutionnels et sociaux du territoire	21 inscrits. 23 engins remis en conformité.
Semaine santé routière		Collège Bildstein	CDCG	Cette journée s'est déroulée les 8 et 9 décembre 2022 au collège Bildstein. Elles impactaient les classes de 5 <sup>ème</sup> soit 4 classes pour 114 élèves impactés.

## Axe 5 : La réinsertion professionnelle

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnements individuels : la réinsertion professionnelle	Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel et leur faciliter les démarches	CDCG	CDCG Acteurs intervenant dans le domaine de l'insertion ou de la formation professionnelle	

## Axe 6 : L'accès à la citoyenneté et aux valeurs républicaines

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Club ados / Stages sportifs	Intégrer les jeunes dans des pratiques socialisantes	CDCG	Tissu associatif, Mairie de Gien, Mairie de Poilly Lez Gien Etablissements scolaires	Ouverture du Club Ados 1 semaine par petites vacances et 6 semaines l'été. 287 adolescents différents inscrits pour une moyenne de 27 adolescents / jour  Séjour : 3 séjours pour une moyenne de 12 jeunes par séjour  Ouverture du stage sportif sur une semaine à chaque petite vacances. 160 enfants différents inscrits pour une moyenne de 40 enfants / jour
Gien plage		CDCG	Mairie de Gien Mairie de Poilly Tissu associatif	Réouverture de Gien Plage avec accueil sur place par des saisonniers. Activités libres sur Plage attirant durant les 6 semaines d'ouverture 4182 personnes les après-midis de juillet et août
Travail de rue		CDCG	Tous les acteurs présents sur le territoire	
Accompagnement individuel		CDCG	Acteurs institutionnels et sociaux du territoire	
Journée EPS		CDCG	Inspection de l'Education Nationale Ecoles primaires du territoire	Voir détails dans la partie 2.3 introduction. 47 classes ont participé à ces journées. 957 élèves ont participé à ces journées
Maisons des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Coullons</li> <li>● Les Choux</li> <li>● Gien</li> </ul>		CDCG	Communes Associations du territoire	66 inscrits. (8 à Coullons, 12 aux Choux et 46 à Gien) Nombreux projets réalisés.
Travail d'intérêt général Mesure de Réparation Pénale	Appréhender, intégrer et réparer	CDCG	SPIP Montargis	

Sous Pression	en termes de droits et d'obligations	Collège Les Clorisseaux à Poilly lez Gien	Olympio	
Nuitées d'hôtel en direction des auteurs de violences commises au sein de la famille		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis SCJE	
Projet justice		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis Les collèges du territoire	
<b>Jeux de société</b>		CDCG	Communes du territoire	5 soirées organisées toutes sur Coullons chaque vendredi veille de vacances. 228 personnes ont fréquenté ces différentes soirées pour une moyenne de 44 personnes par soirées.
Sorties culturelles, sportives et ludiques		CDCG	Service culturel CDCG	
Café des familles		CDCG	Communes et écoles du territoire de la CDCG Multi-accueil de la CDCG CAF ANCT	
Educap'City		CDCG	CAPSAAA Collèges du territoire IME Services municipaux et intercommunaux Points de passage : service culturel, médiathèque, police municipale, Gendarmerie (BPDJ)... ANCT - CAF	
Festijeux		CDCG	Habitants des quartiers Politique de la ville	

### **Stade nautique intercommunal**

Le stade nautique intercommunal accueille différents publics tels que les scolaires et les activités aquatiques. Cet équipement sportif aura connu sa dernière année d'ouverture dans la configuration actuelle. Il a été fermé définitivement pour réaliser des travaux de rénovation à partir du 17 décembre 2022. La durée des travaux est estimée à 18 mois, pour une réouverture prévisionnelle en juillet 2024. Voici les fréquentations sur 2022 :

- Entrées du public : 9 556 personnes
- Fréquentation totale : 38 054 personnes
- Fréquentation des scolaires :
  - o Ecoles primaires : 10 661 élèves
  - o Collèges : 4 021 élèves
  - o Lycées : 523 élèves

Des animations aquatiques ont été mises en place par les éducateurs/ animateurs sportifs. Les activités proposées chaque semaine sont les suivantes :

- Aquabike – 5 séances : 571 personnes
- Aquagym / Aquapalme – 11 séances : 1971 personnes
- Natation douce (perfectionnement) – 1 séance : 150 personnes
- Bébés nageurs – 1 séance : 43 enfants
- Animation prénatale – 1 séance : 130 personnes
- Animation 3 / 4 ans – 1 séance : 178 enfants
- Animation 5 / 6 ans – 2 séances : 261 enfants
- Goûter d'anniversaire avec privatisation du bassin pendant 1h et 1h goûter dans la salle à l'étage : 263 enfants
- Jardin aquatique (6/8 ans) – 1 séance : 150 enfants
- Aquaduo – 2 séances : 321 personnes
- Location de Bike (5€ les 30 minutes) : 13 réservations
- Aquasenior – 3 séances : 1 355 personnes

## 2.4 Accueils de Loisirs Sans Hébergement Intercommunaux

### SERVICE EDUCATION JEUNESSE - ANNEE 2022 : LES ALSH INTERCOMMUNAUX

Les 7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire de la CDCG ont fonctionné durant les différentes périodes de vacances scolaires et les mercredis de l'année 2022.

[Boismorand/Les Choux, Coullons, Nevoy, Poilly-Lez-Gien, St Martin-Sur-Ocre/St Brisson-Sur-Loire](#) : 1 semaine aux vacances d'hiver, printemps et automne, 3 semaines en juillet et les mercredis de la période scolaire.

[St Gondon](#) : 1 semaine aux vacances d'hiver, printemps et automne, 3 semaines en juillet, 1 semaine fin août (*la dernière semaine*), et les mercredis de la période scolaire.

[Gien](#) : ouverture à toutes les périodes de vacances et chaque mercredi de la période scolaire.

#### Quelques points marquants :

S'agissant des actions menées, l'un des points de réussite est l'ouverture des ALSH de Nevoy et Saint-Martin/Saint-Brisson aux vacances d'hiver, printemps et automne.

L'orientation des équipes à "l'animation, autrement" privilégiant l'accueil sur site et limitant en partie les sorties pédagogiques, favorisant l'accueil sur site des prestataires et intervenants divers, avec de nouvelles activités, culturelles et variées instaurée durant la crise sanitaire a petit à petit laissé place au retour au grand air ; les groupes sont sortis et ont pu profiter de notre patrimoine local.

L'accueil des enfants en situation de handicap (reconnus ou non) s'intensifie, nos équipes se forment et se spécialisent, les partenariats se mettent en place, l'expérience et le travail en équipe permettent également de mieux adapter les attitudes aux situations rencontrées.

La mutualisation des moyens matériels et humains évolue également, avec "notre organisation à sept", de plus en plus intéressante, enrichissante et efficace.

D'un point de vue budgétaire, nous avons pu acquérir du matériel pédagogique (livres, jeux, jouets et autres matériels pour activités de pleine nature) et acheter du mobilier, permettant aux enfants de passer d'agréables moments parmi nous, mais aussi à nos équipes d'animer dans de bonnes conditions, professionnellement.

L'année 2022, sans avoir totalement tourné "la page COVID" en début de période, a permis de proposer des actions de qualité, à un public de plus en plus nombreux.

	Nombre de journées d'ouverture en 2022	Nombre de journées-enfants en 2022
BOISMORAND/LES CHOUX VACANCES	30	661
BOISMORAND/LES CHOUX "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	36	390
COULLONS VACANCES	30	931
COULLONS "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	36	866
GIEN VACANCES	75	6227
GIEN "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	36	3015
NEVOY VACANCES	30	592
NEVOY "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	36	572
POILLY-LEZ-GIEN VACANCES	30	914
POILLY-LEZ-GIEN "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	36	860
ST GONDON VACANCES	38	488
ST GONDON "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	36	607
ST MARTIN-SUR-OCRE/ ST BRISSON-SUR-LOIRE VACANCES	30	419
ST MARTIN-SUR-OCRE/ ST BRISSON-SUR-LOIRE "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	36	422
<b>TOTAUX</b>	<b>515</b>	<b>16964</b>

## 2.5 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance (CISPD)

### Axe 1 – Créer un groupe ad’hoc de traitement particulier des situations remontées par les membres du C.I.S.P.D :

Aucune situation remonté par les membres du CISPD en 2022

Proposition d’un groupe de travail sur :

- la problématique de regroupements au sein de la gare de Gien en 2023,
- les écrans.

### Axe 2 – Travail sur les situations de violences intra-familiales :

#### Hébergement de femmes victimes de violences :

Une réunion s’est tenue le 20 décembre 2022 afin de travailler sur l’hébergement en direction de femmes victimes de violences à la demande Madame de Metz (vice-Présidente aux affaires sociales). Actuellement le SIA (Service d’accueil Immédiat) compte 5 places dans 2 logements types 3 à Gien dont 2 réservés aux victimes de violences intrafamiliales. La DDETS lance un diagnostic du besoin sur le territoire de Gien, une rencontre sera programmée avec les acteurs du territoire (CIDFF, AVL, AIDAPHI, Gendarmerie,...) durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023 dans l’optique de créer de nouvelles places.

#### Formation :

7 agents de la CDCG ont participé à une formation proposée par la DRAJES sur la rédaction des informations préoccupantes et des signalements le 24 février 2022.

#### Nuitées d’hôtel en direction des auteurs de violences commises au sein de la famille :

Il est prévu 5 nuitées maximum pour 5 personnes différentes par an (issues des communes membres de la Communauté des Communes Giennoises). Cet hébergement temporaire permet d’écarter les auteurs de violences commises au sein de la famille du domicile conjugal, par décision du Procureur de la République ou du juge des libertés et de la détention de Montargis : une personne orientée en 2022, aucune nuitée financée car aucune chambre d’hôtel n’était disponible. Un protocole de mise en œuvre de réservation des nuitées d’hôtel a été rédigé suite à la signature de la convention sur l’éloignement des auteurs de violences commises au sein de la famille.

### Axe 3 – Mise en place des actions de prévention générale (lutte contre les incivilités et les troubles à la tranquillité publique, lutte contre addictions, lutte contre le harcèlement, usage des réseaux sociaux, prévention routière,...) :

Accompagnements individuels réalisés par les 2 éducatrices de prévention spécialisée de la CDCG

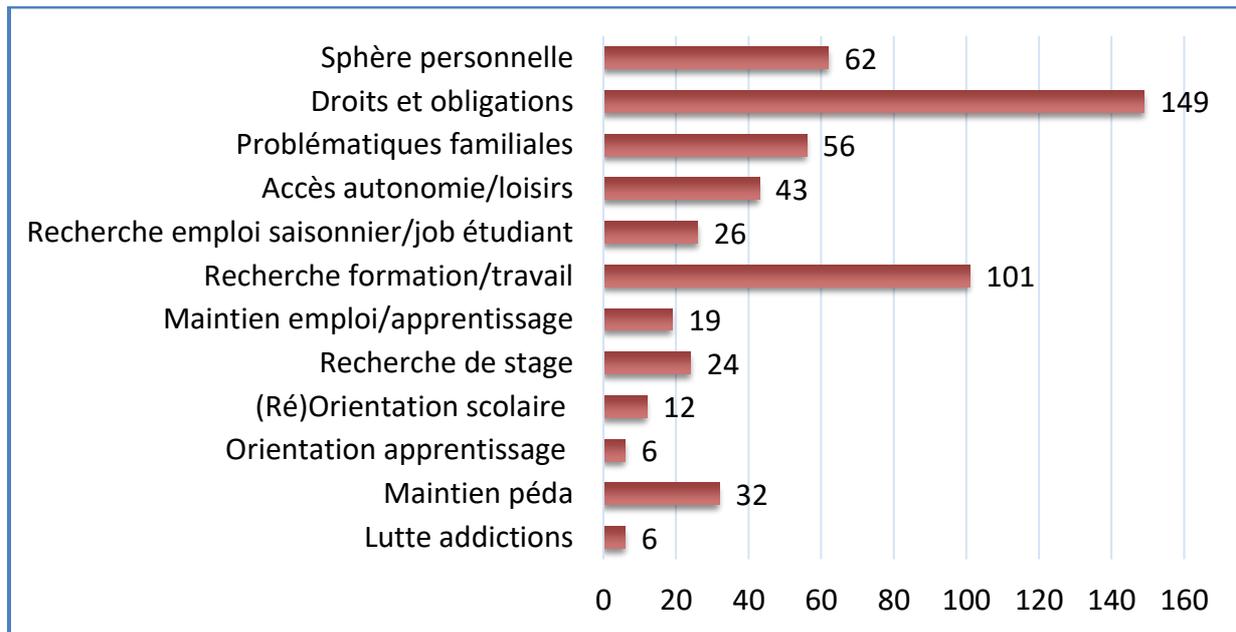
Répartition géographique :

- 81 jeunes de Gien/Arrabloy dont 50 issus des QPV,
- 8 jeunes de Coullons,
- 2 jeunes de Boismorand, 2 de Poilly lez Gien, 2 de St Brisson sur Loire, 2 de St Martin sur Ocre, et 1 de St Gondon.

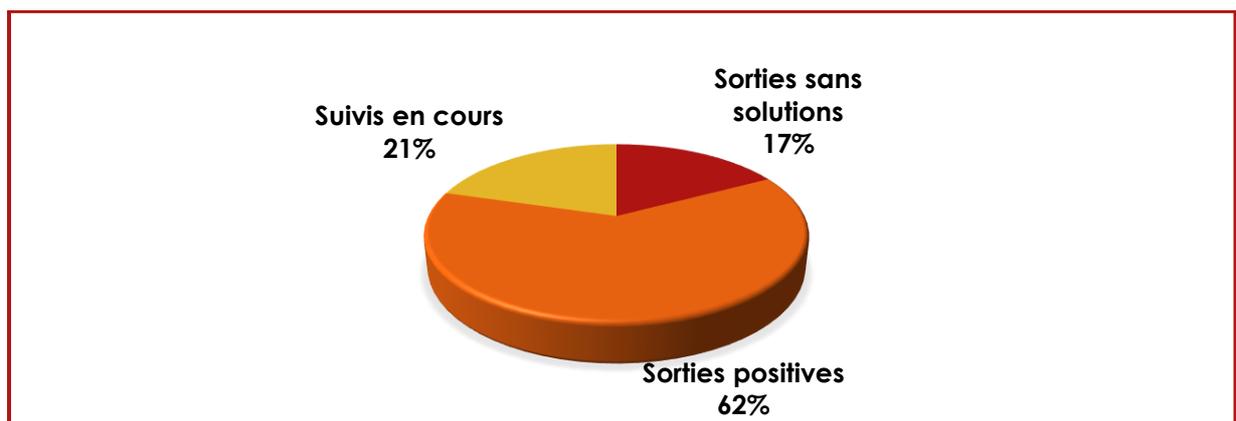
Répartition des tranches d’âge des jeunes accompagnés :



536 démarches réalisées en 2022 :



Situation des accompagnements au 31 décembre :



Atelier de remobilisation (action mise en œuvre par la prévention spécialisée) :

Ce dispositif porté par le collège des Clorisseaux s'adresse à des collégiens en voie de marginalisation vis à vis de l'institution scolaire et des règles sociales. Ces difficultés se manifestent par un retrait du système marqué, par exemple par le recours à un fort absentéisme, un décrochage scolaire ou à un comportement social inadapté.

La CDCG mobilise 2,5 ETP (1,5 ETP éducatrice de prévention et 1 ETP animateur) sur ce dispositif et finance l'intervenante théâtre, photos, les repas préparés par les jeunes, le transport,

L'association Imanis met à disposition des locaux et offre des repas.

L'Education Nationale met à disposition un coordonnateur et des professeurs volontaires présents alternativement afin d'assurer un encadrement quotidien. En 2022, 20 élèves ont été accueillis (10 par session), provenant des collèges du territoire (Mermoz, Bildstein et Les Clorisseaux). Les sessions de 8 jours se sont déroulées entre mai et juin pour la première et entre octobre et novembre pour la seconde.

Educap'City (action mise en œuvre par la politique de la ville et la prévention spécialisée) :

Cap'classe : l'association CAPSAAA organise ses interventions autour de différents ateliers portant sur le handicap (visionnage d'une vidéo sur les sportifs paralympiques ouvrant sur un « débat », puis division des élèves en 3 groupes alternant sur le basket fauteuil, le parcours en situation de cécité et

l'atelier langue des signes, et enfin regroupement des élèves pour un retour débat/bilan. Sensibilisation également à la différence (physique, culturelle, sociale, religieuse,...).

Cap'Rallye est un rallye organisé à Gien, avec différents points de passage. Chaque équipe (de 6 élèves + un accompagnant) dispose d'une feuille de route, d'un plan de la ville afin de comprendre les rôles et l'utilité de chaque institution, ainsi qu'un questionnaire pédagogique auquel elle devra répondre au gré de ses rencontres avec les différents acteurs (Point Justice, Délégué du Procureur, Etat civil, associatifs, historiques, culturels et sportifs).

Cap'finale : Rallye citoyen à Paris.

En 2022 :

- Cap'classe du 28 février au 4 mars 2022 : 389 enfants
- Cap'Rallye organisé le 6 mai : 381 enfants, 69 encadrants et 119 personnes (bénévoles, salariés tenant les points de passages)
- Cap'finale les 22 et 23 juin : 48 enfants et 15 adultes

Prévention routière (action mise en œuvre par le service éducation/jeunesse) :

L'Atelier Mob' est un lieu de rassemblement et d'échanges ouvert aux jeunes 11-17 ans. Il leur permet de découvrir le monde de la mécanique, en mettant à disposition l'outillage pour la réparation de leur engin.

Ce dispositif permet aux jeunes de se familiariser avec le monde de la mécanique et ainsi pouvoir réparer leurs engins en cas de panne légère. Ainsi, lors de leur présence sur la route ils peuvent rouler en toute sécurité.

La sécurité est un point essentiel de l'atelier. Sécurité routière et code de la route font parties des aspects importants de l'atelier. Par la mécanique, les jeunes peuvent développer des compétences et des connaissances utiles dans la vie de tous les jours et pour certains pour leur vie professionnelle.

Les jeunes participent également à la mise en place de projet individuel (réparation, formation, orientation...) et collectif (sorties...).

En 2022, 26 jeunes étaient inscrits ; ils ont pu remettre 23 engins en conformité.

Prévention routière au sein des collèges (action mise en œuvre par le service éducation/jeunesse) :

Le service éducation jeunesse de la CDCG a établi un partenariat avec le collège Bildstein en direction des élèves des 4 classes de 5ème dans le but de les initier à la réparation et l'entretien de leurs deux roues (particulièrement les vélos) et leur rappeler les obligations de circulation à vélo.

Ces interventions ont également permis de préparer les jeunes au passage de l'ASSR de niveau 1.

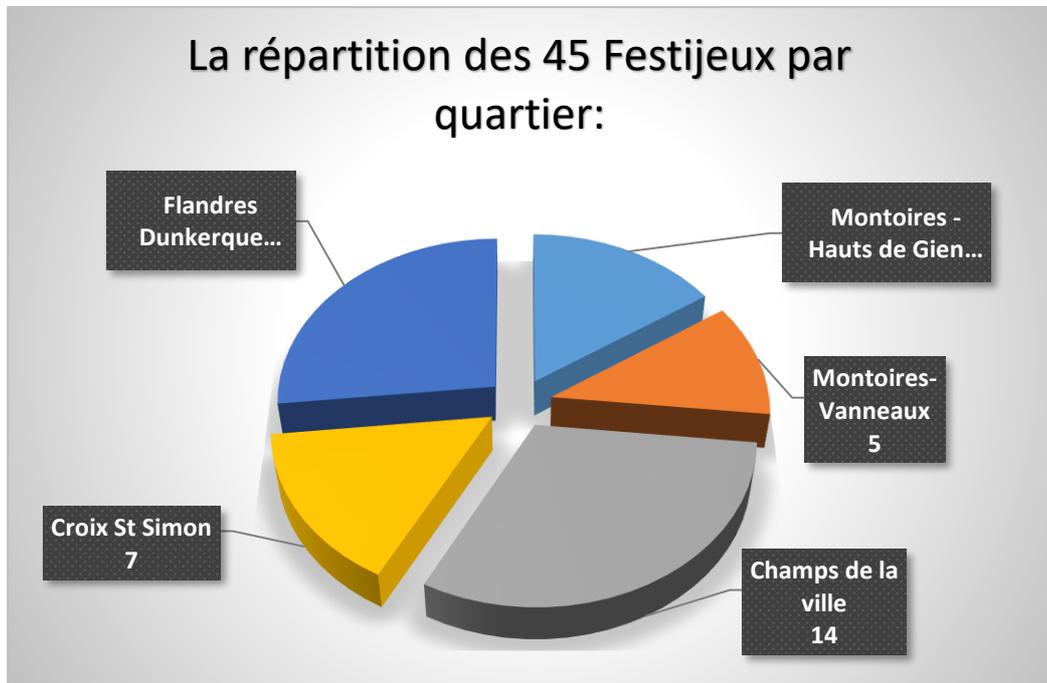
Travail d'Intérêt Général (action mise en œuvre par la politique de la ville et la prévention spécialisée) :

Durant l'année 2022, la coordonnatrice CISPD a travaillé avec le Référent territorial du travail d'intérêt général sur la partie administrative suite au décret du 22 décembre 2021. La CDCG et la Ville de Gien proposent 6 postes au sein des services entretien/voirie, espace vert, voirie/propreté, bâtiments, éducation jeunesse et fêtes et cérémonies.

## 2.6 Action mise en œuvre par la prévention spécialisée

### Evènements collectifs :

- En 2022, les agents de développement ont mis en place 45 Festijeux réparties comme suit :



Dans le cadre du dispositif « Quartier d'été » initié par l'Etat, les agents de développement des quartiers et la prévention spécialisée ont organisé un certain nombre d'actions collectives en juillet et août 2022 à destination des habitants des quartiers prioritaires de la Ville de Gien.

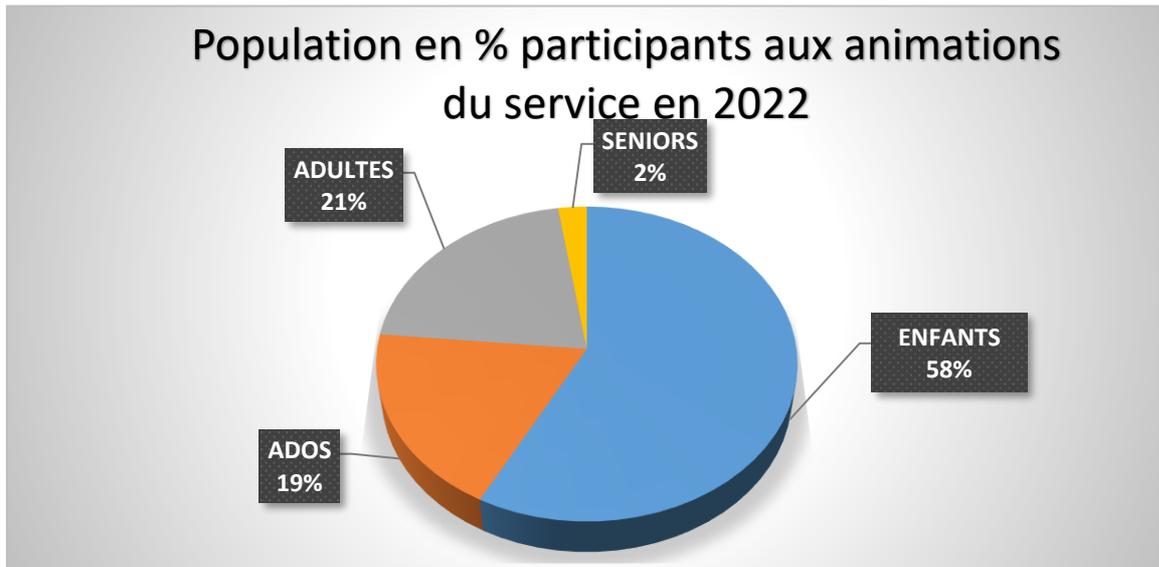
Les sorties proposées étaient variées et ont allié des activités culturelles et de loisirs.

Le service prévention spécialisée a proposé des actions en direction des 11-21 ans, dont un mini-séjours avec une nuitée.

#### **Activités proposées :**

- **Sorties familiales** : Labyrinthe de Beaugency, Futuroscope, Château de Versailles.
- **activités ados** : Sortie baignade à l'Etang du Puits et pédalo, nuitée à Paris avec visite culturelle, sortie à Bourges et bowling, stage photos.
- **Festijeux** : animations en pied d'immeubles.

Les 2 dispositifs ont permis de toucher 1 126 personnes, réparties comme suit :



Pour ces évènements, un important travail de communication a été effectué, des flyers ont été déposés dans toutes les boîtes aux lettres des résidents des QPV, des affiches ont été posées dans tous les halls d'immeubles et une communication orale a été opérée dans le cadre du travail de rue des adultes relais et de la prévention spécialisée.

**a. Séjour vacances apprenantes**

Suite à la proposition de l'Etat de permettre aux jeunes du territoire de partir en Colo, la Collectivité a fait le choix d'une colo clé en main. Une participation de 30 €/jeune a été demandée aux familles. L'Etat et la CAF ont financé 80 % de la colo. Le séjour s'est déroulé du 26 au 31 juillet 2022, en direction des jeunes de 9 à 17 ans prioritairement issus des QPV des Champs de la Ville et des Montoires.

Le choix s'est porté sur la Presqu'île de Crozon en Bretagne. Des activités aussi riches que variées (activités nautiques (kayak de mer, voile, paddle géant, wave ski (compromis entre le surf et le kayak)), découverte du jeu du palet breton, veillées, baignades, rando sur le sentier du littoral avec découverte de l'environnement, des notions de faune et de flore, d'histoire et de géographie.) ont été proposées aux jeunes.

**b. Café des familles**

Cette action est menée par un binôme composé d'une éducatrice de prévention spécialisée et d'une psychologue.

Lieu	Thématiques	Nombre de participants
Ecole maternelle des Montoires	Être parent aujourd'hui pour veiller au bien être de mon enfant	17
Ecole primaire de Coullons (restaurant scolaire ou salle de classe)	Être parent aujourd'hui pour veiller au bien être de mon enfant	1
Crèche de Gien	Comment accompagner son enfant dans les apprentissages	1
Collège Mermoz	Être parent d'un adolescent aujourd'hui	11
Collège Clorisseaux	Être parent d'un adolescent aujourd'hui	6
Ecole Cassin	Mon enfant à cran face aux écrans !	6
Ecole Cuiry	Être parent aujourd'hui pour veiller au bien être de mon enfant	5
<b>TOTAL :</b>		<b>47</b>

**c. Actions financées la Préfecture du Loiret :**

- L'Orchestre Symphonique du Loiret s'est produit aux Champs de la Ville le 18 août et aux Montoires le 25 août.
- Le MuMo (Musée Mobile) Georges Pompidou s'est installé dans l'enceinte de l'école des Montoires du 19 au 24 décembre afin de proposer une exposition et des ateliers aux giennois.

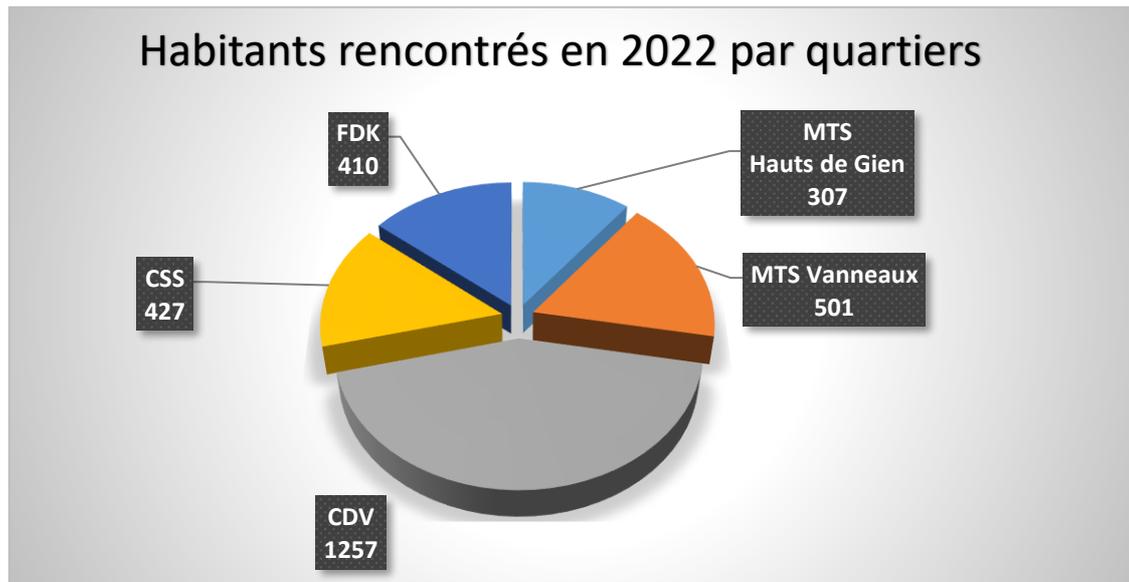
**III. Bilan des actions des agents de développement de quartiers du 01/01/2022 au 30/12/2022**

Trois agents de développement interviennent aux seins des quartiers politique de la ville.

Deux agents de développement des quartiers ont quitté le service, le 28 octobre 2022 et le 25 novembre 2022 (fin de contrat et départ en retraite).

**a. Le type de public rencontré :**

2 902 personnes rencontrées en travail de rue au cours de l'année 2022 :

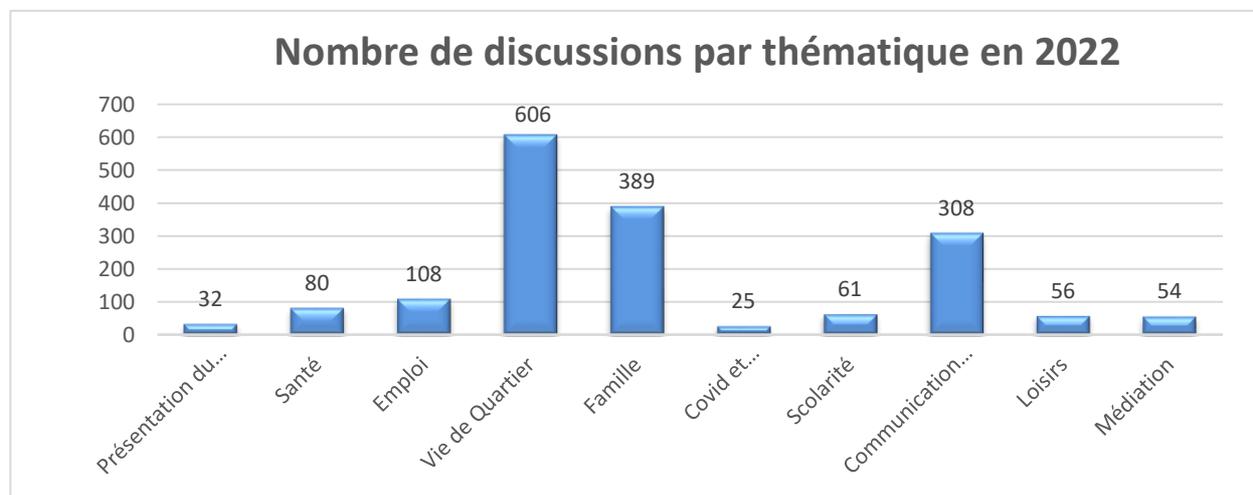


#### **b. Les discussions engagées lors du travail de rue**

Aller vers les habitants, les écouter, répondre à leurs questionnements sont autant de missions affectées aux agents de développement des quartiers.

A ce titre, en 2022, ils ont pu échanger avec les habitants des quartiers de Gien sur des thématiques très variées.

Le principal sujet abordé a été la vie au sein des quartiers. Nous pouvons aussi noter que les discussions autour de famille et la communication des activités ont été prépondérantes sur l'année 2022.



#### **c. Situations rencontrées**

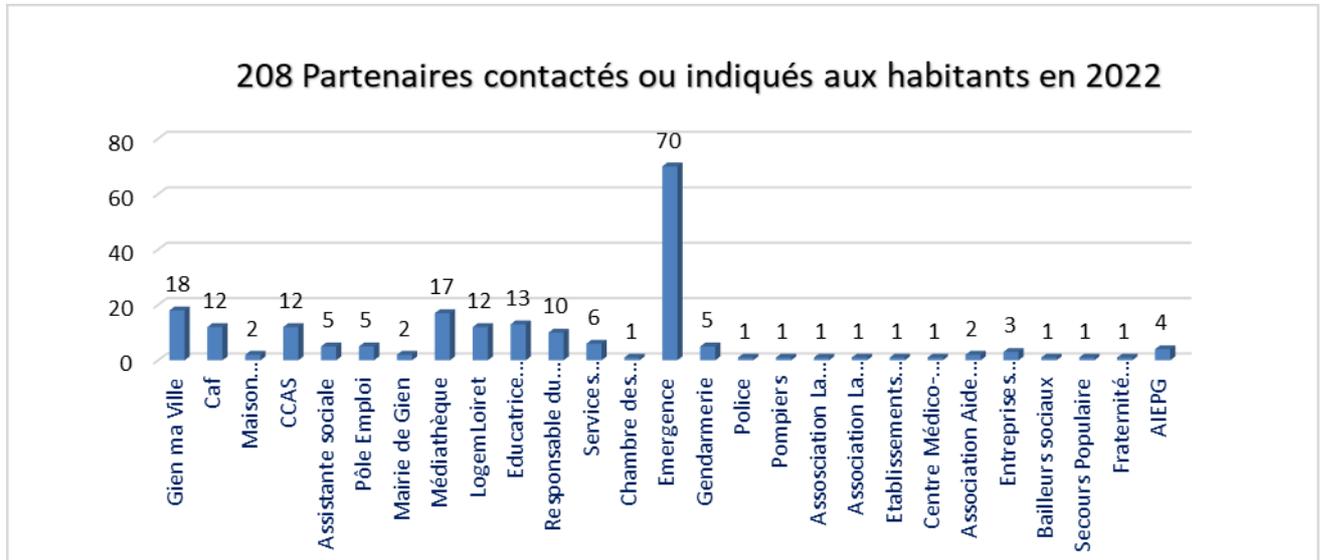
Au cours de l'année 2022, certaines problématiques ont été constatées par les agents, elles sont d'ordre matérielles (encombrants sur les trottoirs, détritus...), de voirie, (nids de poules, panneaux de signalétiques tombés ou abimés...), relationnelles (informer et orienter les habitants dans leurs démarches à finalité sociale et professionnelle...).

L'application NéoCity a facilité les signalements en termes de voirie et de matériel et permet une réactivité de nos collègues des services techniques.

De ces diverses problématiques est né le constat d'une nette amélioration du cadre de vie avec notamment des quartiers plus « agréables ».

#### d. Sollicitations et orientations des habitants

Au titre de la mission « *Informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue social* », les agents de développement des quartiers ont orienté les habitants vers des partenaires du territoire pour des démarches administratives, familiales, d'emploi, culturelles, ... Les agents de développement ont également fait du travail de rue avec la coordinatrice d'Emergence formation afin de communiquer sur des formations à destination des habitants des QPV, l'Association Espace dans le cadre du dispositif « Tapaj ».



### 2.7 Contrat de Ville

Porteur	Action	Coût total de l'action 2022	Financement CDCG octroyé	Montant ANCT
OCCE – Ecole des Montoires	Classe Nature et Equitation	12 290 €	0 €	1 800 €
Comité Départemental du Jeu d'Echecs	Développer la pratique échiquéenne sur le territoire de Gien à des fins sociales, culturelles et sportives	5 660 €	830 €	3 000 €
La Ligue de l'Enseignement	L'Atelier Philo à l'Ecole	2 200 €	905 €	1 200 €
CDCG	Colo été	18 385 €		7 700 €
CDCG	Ateliers théâtre en milieu scolaire	17 580 €		4 200 €
CDCG	Atelier de remobilisation	17 600 €		1 800 €
Appui Santé Loiret	Prévention de la Santé	3 124 €	630 €	2 000 €
CDAD	Permanence juridique en visio conférence	10 000 €	800 €	3 200 €
Collège Jean Mermoz	Théâtre	3 550 €	710 €	1 000 €
CDCG	Festival du livre jeunesse du Giennois	53 300 €		5 200 €
CIDFF du Loiret	L'égalité et le respect entre les filles et les garçons à l'école	5 675 €	500 €	1 750 €
Protection Civile du Loiret	Création d'une Section CADETS	8 630 €	0 €	0 €
CDAD	Sensibiliser et Développer les compétences psychologiques afin de lutter contre la délinquance	6 300 €	0 €	0 €
CDCG	Educap city	28 790 €		5 000 €
AS Gien Judo	Cycle d'initiation à l'activité judo en faveur des jeunes des QP	13 230 €	0 €	7 000 €

<b>Hand Ball Club de Gien</b>	Pratique du hand ball dans les QP	18 064 €		6 500 €
<b>UFOLEP45</b>	Favoriser l'intégration et le bien-être des femmes par la pratique d'activités physiques dans les quartiers prioritaires de la Ville	6 790 €	1 000 €	3 000 €
<b>Rugby Club Gien Briare</b>	Cité Rugby	6 290 €	0 €	3 800 €
<b>UFOLEP45</b>	Favoriser l'accès à la pratique et la culture urbaine pour les jeunes UFOSTREET	1 770 €	0 €	0 €
<b>CDOS</b>	Jeux de l'Insertion	7 640 €	0 €	0 €
<b>AIEPG</b>	Sortie culturelle et artistique	1 860 €	280 €	1 080 €
<b>CDCG</b>	Sorties d'été	24 740 €		6 000 €
<b>AVL 45</b>	Permanences Point Accès aux Droits	7 940 €	800 €	3 200 €
<b>Centre audiovisuel Simone de Beauvoir</b>	Ateliers Genrimages de déconstruction des stéréotypes fille/garçon dans les images	6 598 €	707 €	2 800 €
<b>Emergence Formation</b>	Se préparer au monde du travail	6 600 €	900 €	3 000 €
<b>Chambre Régionale Des Métiers</b>	Insertion par l'Emploi	8 213 €	0 €	0 €
<b>Emergence Formation</b>	Job Dating	6 700 €	1 340 €	5 000 €
		309 519 €	9 402	79 230 €

### III. NPNRU

Comité de pilotage et revue de projet du 8 novembre 2022 :

#### a. **Point sur l'avancement des opérations Ilot Rouges-Gorges et Mouettes par LogemLoiret :**

Les travaux sur les sites « Rouges-Gorges » et « Mouettes » amélioreront le confort et la sécurité des locataires au quotidien avec une réelle démarche d'économie d'énergie, en traitant l'obsolescence des immeubles.

La résidentialisation comprend les opérations d'aménagement sur les espaces extérieurs dans l'objectif de clarifier les limites de propriétés et améliorer la qualité résidentielle.

La démolition des n°1 et n°2 rue des Mouettes ainsi que le parking silo permettront d'ouvrir le quartier en créant une nouvelle rue.

#### Réhabilitation et résidentialisation :

- convention de programmation et de reconstitution foncière signée
- OS de démarrage le 1<sup>er</sup> septembre 2021
- Fin de travaux prévisionnelle : dernier trimestre 2023

#### Démolition rue des Mouettes :

- Les relogements se sont terminés le 3 novembre 2021
- La démolition des 2 bâtiments et du parking s'est achevée le 26/07/2022



### b. Situation des engagements et des paiements de l'NPNRU :

Au niveau de la revue des calendriers, la date butoir d'engagement au 30 juin 2023 concerne :

- Aménagement de voirie Rue des Vanneaux - Rue Bergeronnettes - Jules César
- Création d'un mail piéton rue des Bergeronnettes (

Ce sont les deux dernières opérations à engager sur la convention ANRU de Gien afin d'atteindre 100 % d'engagement des concours financiers du programme.

### c. Situation des engagements et des paiements de la Région Centre Val de Loire :

La mobilisation des financements de la Région : point d'avancement sur les opérations prévues avec un lancement opérationnel entre 2021 et 2027 – CRST 2 :

Bénéficiaire	Objet du dossier	Proposition Région Centre second CRST
COALLIA	Démolition du Bâtiment C du Foyer des Travailleurs Migrants à Gien	130 000 €
COALLIA	Réhabilitation et résidentialisation du bâtiment du Foyer des Travailleurs Migrants à Gien	470 000 €
COMMUNE DE GIEN	Création d'un square « Rue des bergeronnettes » à Gien	91 600 €
COMMUNE DE GIEN	Création d'un mail piéton « Rue des bergeronnettes » à Gien	80 500 €
COMMUNE DE GIEN	Création de jardins familiaux « Rue des bergeronnettes » à Gien	61 500 €
COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES	Aménagement d'une piste cyclable « Rue Jules César » à Gien	224 700 €
COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES	Aménagement d'une piste cyclable « Chemin de Montfort » à Gien	120 300 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 178 600 €</b>

#### **d. Les projets connexes au programme :**

##### 1. LogemLoiret

Implantation d'une caserne de gendarmerie en entrée de quartier ouest :

- OS de démarrage : le 12 juillet 2021
- Date prévisionnelle de fin de chantier : fin mars 2023 (mise en location avril 2023)



##### 2. Batigère Habitats Solidaires (ex Coallia Habitat)

Rappel du programme :

- Restructuration et rénovation des bâtiments A et B pour y accueillir 100 places CADA, 25 places HUDA et 34 logements de type T1 pour une résidence sociale.
- Construction d'une PF de 20 logements située pour partie dans le bâtiment restructuré et pour partie dans un bâtiment nouvellement créé entre les bâtiments A et B.
- La démolition du bâtiment

Point d'avancement :

###### a. **Travaux de rénovation de chambres dans le bâtiment C : achevés**

Les unités d'habitation vacantes du bâtiment C, qui sera démoli à terme, ont été rénovées pour accueillir les résidents du bâtiment B

###### b. **Relogement des résidents (en cours)**

Avancement sur le relogement des résidents en vue du démarrage des travaux en fin d'année : Les résidents du bâtiment B ont été relogés dans les chambres rénovées du bâtiment C

###### c. **Lancement de AO travaux pour l'ensemble de l'opération :**

Rénovation du bât B, restructuration du bât A, construction neuve de l'extension et démolition du bât C

- L'AO travaux a été lancé le 13 juillet 2022 en corps d'Etat séparés
- Démarrage des travaux prévu initialement en décembre 2022
- A l'ouverture des plis, début octobre 2022, l'AO a été classé sans suite compte tenu d'un dépassement important du prix limite (+ 31,15 %)

###### d. **Foncier**

- Le travail avec le service de la gestion foncière de la Ville est en cours
- Passage du dossier en conseil municipal le 28 septembre 2022
- Passage au Conseil d'administration de Batigère Habitats Solidaires le 13/12/2022
- Signature acte de cession : décembre 2022 – janvier 2023

#### **4. Ville de Gien**

**Démolition de l'ancien Intermarché :**

Acquisition de la dernière cellule le 10 septembre 2021. Finalisation de la démolition du bâtiment programmée premier semestre 2023.



### Implantation des jardins familiaux :

Les travaux ont débuté fin juin 2021 et les jardins ont été livrés le 26 octobre 2022.



## 3. ACTION CULTURELLE

### Saison culturelle :

Cette année la saison culturelle 2022 a été réalisée sans report. Cependant comme dans de nombreux lieux en France nous pouvons constater une baisse de la fréquentation. En effet, la saison culturelle 2019 (année de référence) avait accueilli 2619 spectateurs payants alors qu'en 2022 la fréquentation est de 1510 spectateurs. Les deux semestres sont assez équilibrés en ce qui concerne la présence du public, puisque le premier a capté 783 spectateurs et le second 727. Le léger différentiel peut s'expliquer par le fait que le groupe *Les négresse vertes* ont attiré 391 personnes, ce qui reste la manifestation la plus fréquentée de la saison culturelle 2022.

Plus généralement, on constate dans le comportement du public qu'il y a moins de réservation et une très large augmentation d'une « consommation » spontanée concernant les offres du secteur culturel.

- Slim Paul Trio, le 28 janvier 2022
- La petite robe bleue, le 25 février 2022
- Soum, l'ami des fantômes, le jeudi 3 et vendredi 4 mars 2022
- Pica Pao, le 13 mars 2022
- Grégory Jolivet, le 25 mars 2022
- Ticket to swing, le 2 avril 2022
- Les négresses vertes, le 23 avril 2022
- Lala Skafon, du 25 avril au 22 mai 2022
- Arthur Ribo, le 20 mai 2022
- Le Festival du livre jeunesse, le jeudi 19 et le vendredi 20 mai 2022
- Le salon du livre jeunesse, le 21 mai 2022
- La fête des brandons, le 11 juin 2022

- Félicien Brute et Thibaut Garcia, Le Festival de Sully, le 11 juin 2022
- L'alouette, musiques à tricoter, le 26 juin 2022
- Le Festival Jeux d'Eau, les 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 15 juillet 2022
- Ernesto Morallès trio et Suck da head, le 2 juillet 2022
- Le Festival des Arts de la Rue, le 8,9 et 10 juillet 2022
- Le peuple de Moriguendi, le 23 juillet 2022
- Les Journées Européennes du Patrimoine, le 17 et le 18 septembre 2022
- Soul voices, le 25 septembre 2022
- Télamuré, le 2 octobre 2022
- Le Festival de l'humour, le 7, 8 et 9 octobre 2022
- Dom la nena, le 20 novembre 2022
- Les faux british, le 26 novembre 2022
- Le concert de l'avant, le 4 décembre 2022

Deux événements ont été modifié :

- **« Le grand restaurant » a été remplacé par « Le peuple de Moriguendi » le 23 juillet 2022.**

Ce changement a eu lieu lorsque la compagnie s'est rendu compte qu'elle avait signé, à quelques jours d'écart, un contrat dans le cadre du Comice Agricole et de la manifestation à Coullons. La compagnie a donc proposé un autre spectacle qui ne demandait pas la présence des comédiens intervenants pendant le Comice.

- **« Cocanha » a été remplacé par « Dom la nena » le 20 novembre 2022.**

Le spectacle a été modifié suite au désir de l'une des artistes de ne pas monter sur scène ayant un jeune enfant que depuis quelques mois. Le producteur du spectacle a proposé une autre artiste en remplacement.

\* Les 3 séances scolaires suivantes ont été proposées à un public scolaire (collèges et lycées : 712 participants) :

- Le 25/02/2022 « La Petite Robe Bleue » (théâtre) de la Compagnie Maintenant OU Jamais : 131 élèves et accompagnateurs.
- Le 25/03/2022 « Grégory Jolivet » (musique) : 79 élèves et accompagnateurs.
- Le 20/05/2022 « Arthur Ribo : 167 élèves et accompagnateurs. Les ateliers prévus en amont des représentations dans des collèges et lycées giennois n'ont pu être maintenus en raison de problèmes de santé de l'artiste

Les enseignants et les élèves ont reporté un grand intérêt à vivre l'expérience d'assister à des représentations dans une salle de spectacle et être en échanges directs avec des artistes (notamment des reportages pour les journaux et émissions de radios d'établissement scolaire).

\* Les 3 et 4 mars 2022, 4 séances de « Soum, l'ami des fantômes », de la Compagnie Ayoye (théâtre jeune public) ont été organisées en collaboration avec l'association « Lever de Rideau » à destination d'élèves de maternelle de la Communauté de Communes, un total de 335 spectateurs écoliers (jauge plus limitée pour cette tranche d'âge par rapport aux élémentaires), soit les écoles de : Poilly-Lez-Gien, Coullons, Boismorand, Saint-Martin-sur-Ocre, Saint-Brisson-sur-Loire.

Le partenariat avec l'association concerne l'ensemble de l'organisation, la logistique, l'accueil et la participation financière (prise en charge des déjeuners).

Le taux de satisfaction des bilans reçus est de 9/10.

\* Exposition Grégoire Lemaire

Dans le cadre de l'exposition accueillie du 5 au 26/11/2022 dans le hall Mecheriki de l'Espace Culturel, le céramiste giennois a exposé ses œuvres, réalisées ces 10 dernières années.

Des ateliers créatifs en partenariat avec l'école municipale d'Arts plastiques (modelage/poterie) ont été

proposés aux élèves des écoles intercommunales et des visites commentées :

- écoles maternelles : Visite-lecture sur le thème des cinq sens =10 classes soit 194 élèves
- écoles élémentaires : Visite-ateliers poterie / modelage / tourneur = 18 classes soit 333 élèves
- établissements secondaires (collèges + lycées) = 9 classes soit 166 élèves : 40 lycéens et 126 collégiens (6<sup>e</sup> + élèves ULIS)

Le nombre global d'**élèves** (hors accompagnants) accueillis s'élève à 693.

\* Ateliers ponctuels d'initiation au théâtre dans les classes : la Compagnie Maintenant OU Jamais a dispensé 3 ateliers de 2 et 3h au sein d'établissements (écoles Marcel Boulmier, Sainte Geneviève : 2 classes de CM2 et collège Bildstein : 1 classe de 4e), soit un total de **80 participants**.

Les actions culturelles à destination des scolaires (hors médiations proposées par la Médiathèque et participation à Educap City) ont donc concernées un total de 1 485 participants en 2022.

### La fréquentation / le public

SPECTACLES	LIEUX	DATES	ANCV	GROUPE	REDUIT	SOCIAL	EXO	INTERNET	MEDIA CULT	OT	S/PLACE	TOTAL PLACES	RECETTES
SLIM PAUL	AUDITO	28/01/2022			9		3	26	21	0	20	67	627
LA PETITE ROBE BLEUE	AUDITO	25/02/2022			19		3	21	7	0	22	50	398,5
PICA PAO	BOISMORAN	13/03/2022		10	9			32	6	2	34	74	707
GREGORY JOLIVET	AUDITO	25/03/2022			5			16	0	1	12	29	279,5
TICKET TO SWING	ST GONDON	02/04/2022			1		3	29	14	23	36	102	1034,5
NEGRESSES VERTES	CUIRY	23/04/2022		24	52		16	255	37	59	36	391	5241,5
ARTHUR RIBO	AUDITO	20/05/2022			4		13	4	0	0	22	26	116,5
L'ALOUETTE	LANGESSE	26/06/2022			1		3	14	0	0	30	44	425,5
QUATOR AGATE	PL château	03/07/2022					1	0	2	2	22	26	262,5
SOUL VOICES	ST MARTIN	25/09/2022			6		5	27		7	37	71	663
TELAMURE	NEVOY	02/10/2022		13	1			2	17	10	40	69	687
GIEDRE	COULLONS	07/10/2022		10	5		1	84	10		27	121	1487,5
LE GRAND COLOSSAL THEATRE	COULLONS	08/10/2022			3		5	23		3	23	49	549,5
DOM LA NENA	POILLY	20/11/2022			7	2	6	18			57	75	673,5
LES FAUX BRITISH	CUIRY	26/11/2022		22	35	1	12	121	39	8	41	209	2543
CONCERT DE L'AVENT	ST BRISSON	04/12/2022			1	4	9	15	10	6	76	107	992
					158	7	80	687	163	121	535	1510	16688

Les Negresses vertes (manifestation reportée) : Vente des places en 2020 : 70 places de vendues soit pour un montant de 853 euros. Total des recettes : 6094,50 pour 461 places.

SPECTACLES - GRATUITS	DATE	LIEU	PLACES
FETE DES BRANDONS	11/06/2022	POILLY LEZ GIEN	400
LA GONDULGUETTE	02/07/2022	ST GONDON	300
GROOM / 70 + 80 CONTADINE	08/07/2022	GIEN	150
SYMPONIE DES FORTS FRAGILES	09/07/2022	GIEN	1000
LES ROBINSONNADES DU ROI MIDAS	10/07/2022	GEN	250
LE PEUPLE DE MORIQUENDI	23/07/2022	COULLONS	100
SLIP INSIDE - FESTIVAL DE L'HUMOUR	09/10/2022	COULLONS	96

Pour les quatre spectacles initialement programmés en 2020 il faut intégrer les ventes faites sur cette période :

- Paloma Pradal duo : 3 places recette 20 €
- Cabaret la soupe aux choux : 6 places recette 29 €
- Batlik : 23 places recette 225 €
- Ensemble Volga Loire : 2 places recette 20 €

- PACT : Montant de la subvention votée : 57 508€ / Analyse du prorata en cours - Bilan 2022 présenté aux services de la Région le 15 avril 2023

- CGET : 5 200 € (Festival du Livre) / 4 400€ (Ateliers Théâtre en milieu scolaire)
- Conseil départemental : 2 000 € (Festival de l'humour) / 3 500 € (Festival du Livre) / 2 500 €
- Recettes 2021 : 7 887,50 €

L'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 198 838,30 € contre 194 961,49 € budgété.

### **Festival de l'humour à Coullons – 19<sup>e</sup> édition, en collaboration avec l'association « Lever de Rideau » :**

Depuis 2018, le format du Festival de l'humour a été repensé afin de proposer trois spectacles, du vendredi au dimanche en un même lieu : la salle polyvalente de Coullons. Ce projet correspondait à l'attente politique de territorialiser la saison culturelle en décentralisant certains temps forts. Cet événement est co-construit avec l'association Lever de Rideau. Cependant, comme pour la plupart des manifestations la fréquentation peine à remonter, malgré le fait que le festival n'ait subi aucune annulation ou report. La fréquentation sur les trois jours s'élève à 266 personnes.

Financement CDCG : 16 032,80 €

Subventions : Département : 2 000 € / PACT : 3 000 €

### **La billetterie :**

Les spectacles de la saison culturelle sont en vente sur le site [le.giennois.fr](http://le.giennois.fr)

### **Ateliers Théâtre :**

Les ateliers théâtre en milieu scolaire sont animés par Judith Harris et Sabine Peyrard. Ce dispositif concerne des cours dispensés au sein d'écoles élémentaires et des collèges du territoire.

Le projet théâtre étant établi sur l'année civile, les écoles, niveaux des élèves ayant reçu les ateliers sur le premier semestre (de janvier à juin) et thématiques abordées sont :

- École Cuiry - Gien : CM2 (*Salut Jeannot*, parodies des fables de La Fontaine)
- École Cuiry – Gien : CE2 (conte *Niu Nai et Les dragons*)
- École Berry CE2 : CE2/CM1/CM2 (*Le placard à balai*, adaptation)
- École de Les Choux : CM1/CM2 (*Le long voyage du pingouin vers la jungle*)
- École de Les Choux : CE2/CM1 (thème du voyage)
- École de Poilly : CE2 (conte *Niu Nai et Les dragons*)
- Collège St François : 6<sup>ème</sup>
- Collège Bildstein : 4<sup>ème</sup> (thématique « Dire l'amour » liée au programme scolaire)
- Collège Mermoz : 5<sup>ème</sup> plus 8 élèves Ulys (adaptation sur le mythe d'*Œdipe*)
- Collège les Clorisseaux : une classe de 6<sup>ème</sup> SEGPA (canevas de scènes de la vie quotidienne autour du bal de fin d'année)

Pour le 2<sup>nd</sup> semestre (octobre à décembre) :

- École Montoires – Gien : CM1
- École Montoires – Gien : CM1-CM2
- École Montoires – Gien : CM2
- École Centre – Gien : CM1-CM2 (voyage d'une graine à travers plusieurs continents - écriture)
- École Saint Martin sur Ocre : CM1 (Environnement - écriture pièce)
- École Saint Martin sur Ocre : CM2 (Environnement (écriture sketch)
- Collège St François : 6<sup>ème</sup> européenne
- Collège Bildstein : 4<sup>ème</sup> (Dire l'amour - impro dirigées + écriture)
- Collège Mermoz : 4<sup>e</sup> (plusieurs classes)
- Collège les Clorisseaux : 6<sup>ème</sup> SEGPA (Thème choisi par groupe : la différence - impro dirigées + canevas écriture)

Les calculs d'effectifs comprennent les élèves des deux semestres : Ce dispositif a touché 446 élèves en 2022. Des représentations précédées de répétitions se déroulent en fin d'année scolaire au mois de juin à l'auditorium.

Montant de la rémunération des intervenantes : 12 600 €

- Financement : CDCG + inclusion dans le PACT (estimation : 1 800 €) + CGET-Politique de la Ville : 4 200 €.

### **Journées Européennes du Patrimoine**

Le samedi 17 et dimanche 18 septembre, ont eu lieu la 39<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine. La CDCG a souhaité réaliser une coordination de l'ensemble des lieux à visiter sur le territoire, une plaquette a été créée afin de promouvoir ces initiatives auprès du public.

Lieux visités :

#### **Gien :**

- Le Château-musée
- Le musée et l'usine de la faïencerie
- Des caves et maisons privées
- L'orgue de l'église Sainte Jeanne d'Arc
- L'usine de la société Otis
- Centre Administratif

La moitié des événements organisés par la SHAG ont été annulés suite à un problème de disponibilité des bénévoles de l'association.

La visite du Centre Administratif était proposée puis annulée par manque d'inscrits.

#### **Saint-Gondon :**

- Visites commentées du cœur de village historique
- L'enclos prieurial

**Langesse :** Eglise avec une exposition de peintures et de sculptures

**Saint-Brisson-sur-Loire :** Visite du centre-bourg

#### **Saint-Martin-sur-Ocre :**

- L'Eglise
- L'Atelier de céramique « Ocre et Barbotine »

Nous avons eu 2035 personnes sur trois jours. 71 le vendredi avec l'ouverture des locaux de la société Otis qui pour des raisons structurelles a ouvert ses portes uniquement le vendredi et qui pour 2024 pense à une ouverture également le week-end. 832 personnes le samedi et 1132 personnes le dimanche.

## **4. SERVICES TECHNIQUES**

### **Service public d'élimination des déchets**

La Communauté des Communes Giennoises vote un taux d'enlèvement des ordures ménagères tous les ans dans le cadre de sa compétence « *élimination et valorisation des déchets* ». Ce taux prend en compte les quatre zones définies en fonction de la fréquence des collectes.

Taux	Zone	Nombre de collectes
Taux plein	Zone 1	1 collecte OM / semaine
Taux majoré 0,5	Zone 4	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / 15 jours
Taux majoré 1	Zone 2	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine
Taux majoré 2	Zone 3	2 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine

Communes	Zonage	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022
LES CHOUX	1 collecte OM / semaine	Zone 1	12.30%	10.70%	10.70%	11.82%
BOISMORAND						
LE MOULINET						
LANGESSE						
COULLONS						
GIEN						
NEVOY						
POILLY						
ST BRISSON						
ST GONDON						
COULLONS	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / 15 jours	Zone 4	12.80%	11.20%	11.20%	12.35%
POILLY						
NEVOY						
ST BRISSON						
ST GONDON						
ST MARTIN						
GIEN	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine	Zone 2	13.31%	11.70%	11.70%	12.89%
COULLONS						
POILLY						
POILLY	2 collectes OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine	Zone 3	14.33%	12.69%	12.69%	13.95%
ST MARTIN						
GIEN			14,18%			

#### 4.1 Voirie

##### Investissement CDCG

Communes	Voirie	Descriptif	Coût €TTC
Gien	Giratoire Leclerc	Complément actualisation	2 675
Gien	Rue du Pont Boucherot	2 <sup>ème</sup> partie	86 549
Gien	Rue de Montbricon/ Carrefour 8 mai/Olivier		181 703
Gien	Rue de l'Yser*	1 <sup>ère</sup> partie + HAP	197 901*
Gien	Carrefour Q. Lenoir, Joffre et Pont		10 716
Gien	Chemin de St Pierre	Actualisation 2021	142 087
Gien	Chemin de la Crépinrière		19 076
Gien	Route de Briare	Complément actualisation	780
St Gondon	Route d'Autry		76 244
Boismorand	Route des Bézards		93 819
Les Choux	Route de la Forêt		79 453
Nevoy	Rte du Bois d'Amblai		106 777
Poilly lez Gien	Rue du Noyer	Actualisation tvx 2021	54
Divers	Saleuse + Benne grillagée Empirol		37 247
Divers	Actualisation-autoliquidation 2021		11 558

Total dépensé

**837 179**

## Fonctionnement CDCG – Dépenses Lot 1

Communes	Voirie	Descriptif	Coût €TTC
Gien	118 route de Briare	Création réseau irrigation	4 168
Gien	Avenue des Boulards	Affaissement	8 229
Gien	Avenue Paulin Enfert	Affaissement	10 799
Gien	Rue des Mésanges	Affaissement	4 360
Gien	Rue de la Monnaie	Affaissement	7 689
Gien	Rue Vercingétorix	Affaissement	1 472
Gien	Rue Génabie	Affaissement	1 594
Gien	Chemin de la Saulaie	Affaissement	2 642
Gien	Carrefour V.Hugo/Beaujeu/Lejardinier	Réaménagement + marquage	22 765
Gien	14 rue Jeanne d'Arc	Reprise du trottoir pour écoulement des eaux de pluies	4 278
Gien	Rue des Loriots	Réfection des trottoirs	8 675
Gien	Rue de Verdun	Réaménagement	49 024
Gien	Chemin de Saint Pierre	Couche de roulement	16 108
Gien	Rue Colette Sidonie	Réfection des trottoirs	6 227
Gien	ZA – Rue Denis Papin	Caniveaux	13 554
Gien	Ruelle du Puits		3 239
Gien	Carrefour Alix/Montbricon/Yser	Signalisation horizontale	204
Gien	163 route de Briare	Curage de fossés Hors-marché	6 204
Gien	Avenue Jean Villejean	Dépose de l'îlot	3 531
Gien	Mur asso portugaise		11 570
Gien	Rue de Montbricon	Marquage	1 102
Gien	Rue des Minimes	Marquage + Actualisation tvx 2021	7 138
Gien	Rue Jules César	Passage piétons + busage + 2 bateaux + actualisation tvx 2021	14 647
Gien	Chemin du Merisier	Rescellement de pierres du pont	474
Gien	Chemin de la Croix Roulleau	Actualisation tvx 2021	129
Gien	Avenue de la République	Actualisation tvx 2021	41
Gien	Avenue Llyod Georges	Actualisation tvx 2021	6
Gien	Chemin des Greffiers	Actualisation tvx 2021	1 520
Gien	Fauchage des bords de Loire		5 005
Gien	Maintenance matériel		13 270
Gien	MAD Perso		131 440
Gien	Fournitures non stockées		7 690
Saint Gondon	Rue du Petit Clou	Caniveau central	15 105
Saint Gondon	Route d'Autry	Actualisation TVX 2021	6 504
Saint Gondon	Balayage des voiries		2 922
Saint Gondon	Route des Bordelets	Fauchage accotement	99
Saint Gondon	MAD Perso		3 831

Saint Gondon	MAD Matériel		720
Nevoy	Rue des Bourassins	Plateau surélevé	6 283
Nevoy	Rue du Vieux Bourg	Réhausse des bordures basses	11 724
Nevoy	Route de la Borde	Longerine	9 672
Nevoy	Route d'Arcole	Marquage	4 074
Nevoy	Fourniture de calcaire		1 290
Nevoy	MAD Perso		61 538
Nevoy	MAD Matériel		34 908
Nevoy	Terrassement et pose puisard		2 316
Nevoy	Actualisation tvx 2021		231
Saint Brisson	Route de Saint Martin	CC1	11 158
Saint Brisson	MAD Perso		72 690
Saint Brisson	MAD Matériel		30 351
Saint Martin	Curage et entretien accotement		12 019
Saint Martin	MAD Perso		44 302
Saint Martin	MAD Matériel		37 352
Poilly-lez-Gien	Collège les Clorisseaux	Aménagement piétonnier	1 902
Poilly-lez-Gien	Fourniture de calcaire		675
Poilly-lez-Gien	Peinture routière		1 527
Poilly-lez-Gien	Balayage des voiries		5 702
Poilly-lez-Gien	Rue de Nantes	Actualisation tvx 2021	156
Poilly-lez-Gien	Remboursement MAD matériel 2021		28 599
Poilly-lez-Gien	MAD matériel 2022		28 599
Boismorand	Route des Bézards	Marquage	1 134
Boismorand	Route d'Adon	Complément travaux	270
Boismorand	MAD Perso		10 780
Boismorand	MAD Matériel		10 700
Coullons	Parvis	Marquage	994
Coullons	Balayage des voiries		8 429
Coullons	Peinture routière		1 527
Coullons	Etudes et recherches		936
Coullons	MAD Perso		45 858
Coullons	MAD Matériel		28 255
Coullons	Curage fossés	Hors marché	7 416
Langesse	MAD Matériel		1 000
Le Moulinet	Actualisation tvx 2021		297
Le Moulinet	Fourniture de calcaire		341
Le Moulinet	MAD Perso		1 762
Le Moulinet	MAD Matériel		1 978
Les Choux	MAD Perso		32 252
Les Choux	MAD Matériel		12 333
CDCG	Carottages		7 764
CDCG	Autres charges de personnel		248 496
CDCG	Autres charges de gestion *		223 862
		TOTAL	

## Fonctionnement CDCG – Dépenses Lots 2 et 3

Motifs d'intervention	Description des travaux	Communes	Montant TTC
PATA*	Travaux de voirie	Gien	17 124
PATA	Travaux de voirie	Boismorand	8 178
PATA	Travaux de voirie	Coullons	16 466
PATA	Travaux de voirie	Langesse	1 958
PATA	Travaux de voirie	Les Choux	7 835
PATA	Travaux de voirie	Nevoy	12 085
PATA	Travaux de voirie	Saint-Brisson-sur-Loire	12 085
PATA	Travaux de voirie	Saint-Martin-sur-Orcre	8 343
PATA	Travaux de voirie	Poilly-lez-Gien	15 900
PATA	Travaux de voirie	Saint-Gondon	12 085
PATA	Travaux de voirie	Le Moulinet	1 958
Curage de fossés		Gien	6 204
Curage de fossés		Boismorand	8 565
Curage de fossés		Saint-Brisson-sur-Loire	3 669
Curage de fossés		Saint Gondon	8 369
		<b>TOTAL</b>	<b>140 824</b>

\* PATA : point à temps automatique - Entretien et/ou réparation des couches de roulement des chaussées (bitume et gravillons)

## Dépenses fonctionnement et investissements CDCG – Comparatif

	2018	2019	2020	2021	2022
BOISMORAND	61 967 €	36 968 €	46 889 €	59 765	133 446
COULLONS	151 945 €	98 659 €	67 796 €	58 885	102 465
GIEN	1 494 215 €	1 761 772 €	1 411 602 €	823 382	807 375
LANGESSE	39 404 €	11 969 €	2 713 €	3 577	2 958
LE MOULINET	3 740 €	3 740 €	5 343 €	23 937	6 336
LES CHOUX	40 096 €	36 800 €	28 257 €	7 161	131 873
NEVOY	64 514 €	60 980 €	55 537 €	142 169	250 899
POILLY LEZ GIEN	151 443 €	122 330 €	121 100 €	34 206	80 637
SAINT BRISSON	62 702 €	85 212 €	71 153 €	42 131	166 261
SAINT GONDON	34 695 €	33 045 €	4 781 €	151 982	125 879
SAINT MARTIN	68 380 €	66 873 €	63 016 €	16 252	103 606
Charges communes	5 625 €	864 €	371 €	42 970	431 126
<b>Total</b>	<b>2 178 726 €</b>	<b>2 319 212 €</b>	<b>1 878 556 €</b>	<b>1 406 417</b>	<b>2 393 236</b>

\*Rue de l'Yser = somme non comptabilisée dans le tableau

\* PATA : point à temps automatique - Entretien et/ou réparation des couches de roulement des chaussées (bitume et gravillons)

\* **Autres charges de gestion** = études, réparation de matériel, fournitures pour réparation, locations, carburants, électricité, prime assurances, fournitures non stockées, contrats de prestations, ressources humaines...

## 4.2 Bâtiments

### Dépenses

	Réalisé 2020		Réalisé 2021		Réalisé 2022	
	F	I	F	I	F	I
Gymnase Marguerite Audoux (Lycée professionnel de Gien)	13 408 €	- €	14 263 €	2 056 €	17 114 €	11 578 €
Gymnase B - Bernard Palissy	16 318 €	- €	19 932 €	1 066 €	24 208 €	5 640 €
Gymnase Céline Bottet (C - Bernard Palissy)	24 927 €	- €	21 223 €	1 066 €	33 183 €	- €
Gymnase Bildstein	27 165 €	11 038 €	27 548 €		40 748 €	3 681 €
Gymnase Paul Bert	67 648 €	1 902 €	29 836 €	2 447 €	59 277 €	23 968 €
Gymnase Jean Parbaud (Montbricon)	18 963 €	- €	14 423 €	1 066 €	22 928 €	- €
Gymnase Poilly (Les Clorisseaux)	67 912 €	- €	35 354 €	1 066 €	45 841 €	11 579 €
Gymnase de Coullons (Rte de Cerdon)					12 851 €	13 770 €
Dojo intercommunal	39 516 €	- €	21 798 €	- €	48 546 €	18 637 €
Salle de boxe Gien	7 018 €	11 532 €	4 323 €	1 066 €	5 680 €	- €
Salle de Karaté et d'escrime	19 966 €	- €	15 504 €	1 066 €	25 214 €	- €
Stade nautique	749 011 €	18 426 €	760 627 €	66 060 €	881 812 €	445 990 €
Complexe sportif Coullons (salle karaté, nvelle salle)	36 738 €	- €	26 486 €	- €	35 493 €	31 382 €
Dojo Judo Patrick Méry Coullons	8 390 €	- €	8 174 €	- €	4 021 €	30 520 €
Dojo Poilly	5 103 €	- €	2 196 €	- €	5 731 €	- €
BAF Poilly	3 733 €	- €	532 €	- €	319 €	- €
Salle de sports d'Arrabloy	8 223 €	- €	7 523	- €	8 639 €	1 151 €
Salle de sports de Les Choux	7 361 €	1 332 €	10 980	- €	11 396 €	1 151 €
Salle de sports Nevoy (Nouvelle)	23 400 €	- €	14 461 €	- €	25 683 €	4 654 €
Salle de sports St-Brisson	9 390 €	- €	7 304 €	- €	12 327 €	1 151 €
Salle de sports de St-Gondon	13 116 €	- €	11 321	- €	13 814 €	1 151 €
Salle de sports St-Martin (nouvelle)	14 859 €	- €	6 158	- €	26 466 €	1 151 €
Anciens tennis couverts	672 €	- €	686 €	- €	295 €	- €
Nouveaux tennis couverts	2 677 €	- €	2 763 €	6 932 €	2 547 €	- €
Salle de Padel	- €	- €	- €	247 974 €	4 101 €	8 706 €
Crèche					3 317 €	41 828 €
Maison de santé					25 716 €	4 571 €
Chantemerle					49 937 €	43 119 €
	1 258 239 €	44 230 €	1 063 415 €	331 865 €	1 430 090 €	693 800 €

## Bilan énergétique électricité

BILAN ELECTRICITE	Total € TTC	Total € TTC	% Différence	Total € TTC	% Différence	Total € TTC	% Différence	Total € TTC	% Différence
	2017	2018	2017-2018	2019	2018-2019	2020	2019-2020	2021	2020-2021
Gymnase B.Palissy / C.Bottet	6 861	7 441	8,454	8 621	15,863	8 117	-5,846	10 266	26,475
Gymnase Bildstein	6 019	6 804	13,046	3 471	-48,993	5 157	48,580	5 066	-1,753
Gymnase Paul Bert	7 605	9 247	21,590	11 421	23,512	7 300	-36,080	6 449	-11,661
Gymnase Jean Parbaud	4 083	3 130	-23,347	3 817	21,963	2 607	-31,705	2 500	-4,077
Gymnase Poilly	4 446	5 289	18,962	5 701	7,782	5 243	-8,032	4 407	-15,941
Dojo intercommunal	7 140	6 996	-2,014	6 872	-1,766	4 624	-32,715	4 450	-3,771
Salle de boxe	1 603	1 434	-10,505	1 545	7,744	473	-69,402		-100,000
Salles Escrime-Karaté	3 536	9 170	159,331	9 370	2,175	10 029	7,041	7 921	-21,025
Stade nautique	40 966	44 503	8,632	49 195	10,544	36 474	-25,858	44 442	21,845
Complexe sportif Coullons	14 046	12 880	-8,299	14 340	11,333	12 766	-10,976	13 483	5,616
Dojo Poilly	677	353	-47,942	362	2,733	312	-13,899		-100,000
Salle de sport Arrabloy	4 916	4 966	1,024	5 439	9,513	5 156	-5,199	5 902	14,474
Salle de sport Les Choux	4 257	5 492	29,009	5 960	8,525	4 973	-16,566	5 652	13,644
Salle de sport Nevoy	11 001	10 802	-1,810	12 757	18,097	11 838	-7,205	13 767	16,299
Salle de sport Saint-Brisson	5 550	6 043	8,881	5 596	-7,389	6 598	17,904	4 575	-30,663
Salle de sport Saint-Gondon	6 104	6 499	6,461	7 350	13,100	6 634	-9,751	8 277	24,771
Salle de sport Saint-Martin				6 443		4 500	-30,167		-100,000
Crèche	5 237	7 296	39,320	5 754	-21,140	5 451	-5,268	6 242	14,513
Maison de santé	14 786	11 653	-21,188	11 976	2,774	11 498	-3,994	14 010	21,847
Chantemerle	13 655	18 593	36,164	15 580	-16,208	14 619	-6,164	17 378	18,874
<b>TOTAUX</b>	<b>162 488</b>	<b>178 591</b>	<b>9,910</b>	<b>191 570</b>	<b>7,268</b>	<b>164 367</b>	<b>-14,200</b>	<b>174 786</b>	<b>6,339</b>

Total TTC 2022	% diff avec 2021
12 895	+ 25.6%
1 660	<b>-67.2%</b>
17 519	<b>+171.6%</b>
6 216	<b>+148.6%</b>
8 285	<b>+87.9%</b>
6 417	<b>+44.2%</b>
1 463	
10 538	<b>+33%</b>
64 826	<b>+45.8%</b>
22 630	<b>+67.8%</b>
511	
6 142	+4%
5 203	-7.9%
12 821	-6.8%
5 458	<b>+19.3%</b>
7 850	-5.1%
12 447	
7 311	<b>+17.1%</b>
14 130	-0.8%
18 640	<b>+7.2%</b>
<b>242 962</b>	<b>+39 %</b>

## Bilan énergétique gaz

Salles	Total TTC 2022
Gymnase Léonard de Vinci (Lycée professionnel de Gien)	
Gymnase B - Bernard Palissy	18 318 €
Gymnase Céline Bottet (C - Bernard Palissy)	
Gymnase Bildstein	20 496 €
Gymnase Paul Bert	36 828 €
Gymnase Jean Parbaud (Montbricon)	12 986 €
Gymnase Poilly (Les Clorisseaux)	17 735 €
Dojo intercommunal	15 502 €
Salle de boxe Gien	2 563 €
Salle de Karaté et d'escrime	11 288 €
Stade nautique	183 022 €
Complexe sportif Coullons (salle karaté, gymnase, nvelle salle)	12 296 €
Dojo Judo Patrick Méry Coullons	
Dojo Poilly	1 884 €
BAF Poilly	
Salle de sports d'Arrabloy	
Salle de sports de Les Choux	
Salle de sports Nevoy (Nouvelle)	
Salle de sports St-Brisson	
Salle de sports de St-Gondon	
Salle de sports St-Martin (nouvelle)	
Anciens tennis couverts	
Nouveaux tennis couverts	
Salle de Padel	
Crèche	1 261 €
Maison de santé	
Chantemerle	
<b>334 179 €</b>	

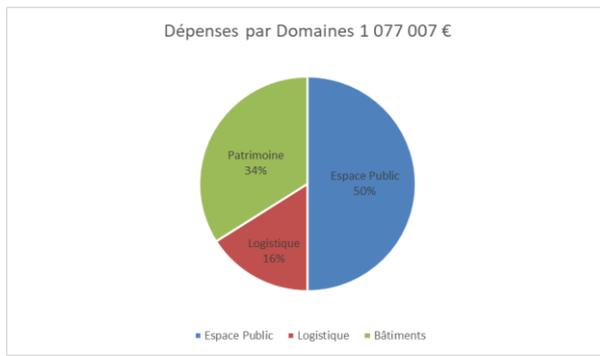
### 4.3 Bilan des interventions (Ville et CDCG)

#### Secrétariat

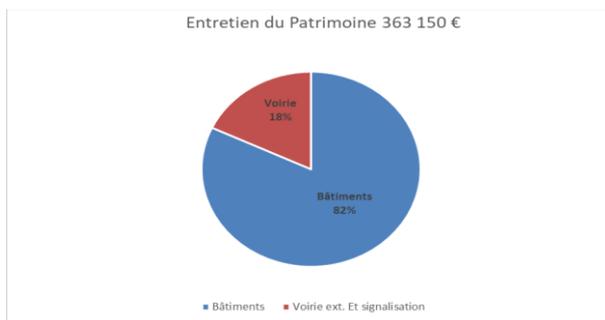
##### Tâches administratives usuelles

Signalements Neocity suivis	346
Permissions de voirie	151
Rédaction de courriers VDG	65
Rédaction de courriers CDCG	553
Rédaction de comptes-rendus	73
Enregistrement de bons de commandes VDG + CDCG	514
Réunions (Copil, commissions, hebdo)	61
Estimation appels reçus	2500

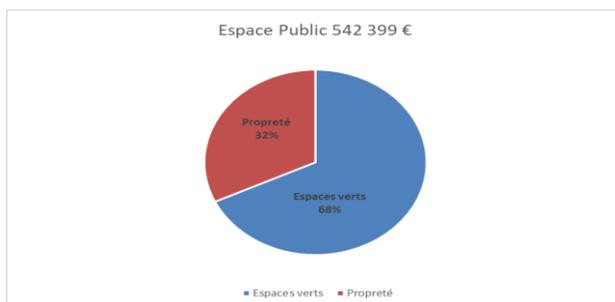
#### Régie



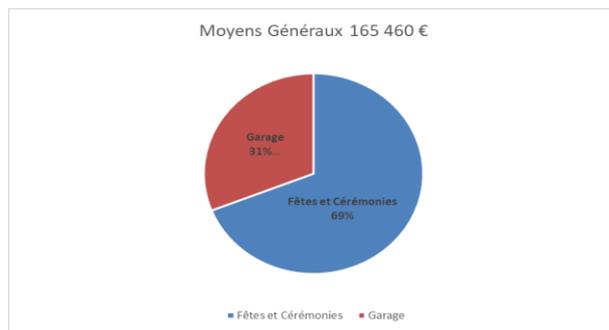
#### Entretien du Patrimoine



#### Espace Public et aménagements paysagers



## Moyens Généraux



## 5. SERVICES ENVIRONNEMENT ENERGIE MOBILITES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

### 5.1 Mobilités

#### Compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)

La CDCG est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité au 1<sup>er</sup> juillet 2021. La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, prévoit que les AOM doivent créer un comité des partenaires dont elles fixent la composition et les modalités de fonctionnement.

Ainsi le 24 juin 2022, le Conseil communautaire a acté la création de **ce comité des partenaires qui s'est réuni pour la première fois le 30 juin 2022 au Centre administratif.**

Ce comité est présidé par le Président de la Communauté des Communes Giennes ou son représentant. Il émet un avis sur les évolutions substantielles de l'offre de mobilité. Cet avis est consultatif.

Le comité des partenaires se réunit au moins une fois par an et est composé comme suit :

#### Collège des représentants de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité :

- Le Président de la Communauté des Communes Giennes (CDCG),
- Le Vice-président de la CDCG délégué à l'environnement et à la mobilité,
- Le Vice-président de la CDCG délégué à l'aménagement et à l'urbanisme,
- Le Vice-président de la CDCG délégué à la voirie et à l'accessibilité,
- Le Vice-président de la CDCG délégué à l'économie et au tourisme,

#### Collège des représentants des employeurs :

- 1 représentant du Mouvement des Entreprises du Pays Giennois (MEPAG),
- 1 représentant de la Chambre de Commerce et à l'Industrie (CCI),
- 1 représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA),
- 1 représentant de chaque association de commerçants et artisans du territoire.

#### Collège des représentants des associations d'usagers et d'habitants :

- 1 représentant de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT),
- 1 représentant de l'association Vélove,
- 1 représentant de l'association des Amis du Rail Giennois (ARG),
- 1 représentant de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH),

- 1 représentant du Conseil citoyen,
- 2 habitants tirés au sort.

Collège des représentants des collectivités et partenaires institutionnels :

- 1 représentant des services de l'Etat,
- 1 représentant du Conseil régional du Centre Val-de-Loire,
- 1 représentant du Conseil départemental du Loiret,
- 1 représentant du Syndicat Mixte du Pays Giennois,
- 1 représentant de la SNCF,
- 1 représentant de l'Office du Tourisme.

**a) Service de transport urbain**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 le service transport urbain composé des lignes de bus régulières A et B est devenu accessible à tous. Par ailleurs, un nouveau bus d'une capacité de 23 places a été mis en circulation permettant ainsi d'améliorer le confort des usagers et la capacité d'accueil.

Ces évolutions ont nécessité d'apporter des modifications au règlement intérieur des bus notamment aux articles 3.2 et 3.3. Ainsi, les enfants âgés de 11 ans non accompagnés d'un adulte sont dorénavant autorisés à monter dans les bus. D'autre part, seules les poussettes pliées sont admises dans le bus, elles pourront être dépliées uniquement si le conducteur l'autorise en fonction de l'affluence. Enfin, un seul paquet, colis ou bagage est autorisé par voyageur.

Par ailleurs, l'exploitation de lignes de bus régulières nécessite une autorisation et la délivrance de titres de transport par les services de l'Etat. Dans le courant de l'année 2022, une nouvelle autorisation a été délivrée à la CDCG et a nécessité la création d'une régie d'exploitation dotée de la simple autonomie financière.

Cette régie est administrée, sous l'autorité du Président de la CDCG et du Conseil de communauté, par un Conseil d'exploitation et son président ainsi qu'un directeur.

Le Conseil d'exploitation est composé comme suit :

- Monsieur Francis Cammal,
- Monsieur Rémi Bichon,
- Madame Nathalie Chambon,
- Monsieur Jean-Claude Prieur,
- Monsieur Jean-Claude Lefranc.

Le Directeur de la régie est le Directeur de l'Aménagement et du Développement.

**b) Bilan de l'opération : subvention pour l'acquisition d'un vélo électrique**

Dans l'objectif de développer les modes de déplacement doux, la CDCG a décidé de renouveler en 2022 l'aide à l'acquisition de Vélos à Assistance Electrique (VAE). L'aide financière a ainsi été fixée à 25% du prix d'achat TTC du vélo dans la limite de 300 €.

Les aides ont été satisfaites selon l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits budgétaires alloués.

En 2022, 129 demandes ont été attribuées pour un montant total de 33 465 €.

**Poursuite des études en cours**

**c) Elaboration d'un Schéma Directeur des Déplacements Actifs**

La CDCG a lancé en fin d'année 2021 une étude pour l'élaboration d'un Schéma Directeur des Déplacements Actifs qui a été confiée au bureau d'études IMMERGIS.

Cette mission vise à proposer une stratégie d'aménagement du réseau cyclable et piétons sur le territoire



Atelier du 5 juillet 2022



Atelier du 22 septembre 2022

de la CDCG. Dans le courant de l'année 2022, deux ateliers de concertation ont été organisés. Les résultats de cette mission sont attendus dans le courant de l'année 2023 : diagnostic, plan d'actions et élaboration d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI).

#### d) Etude mobilité

Afin d'organiser la mobilité sur son territoire en fonction des besoins locaux, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée dans le courant du premier semestre 2021 auprès du cabinet MBC-MBO Conseil et expertise en services publics. Les résultats de cette mission sont attendus dans le courant de l'année 2023.

#### e) Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET)

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Energie Territoire, la Communauté des Communes Giennesoises a souhaité participer à la Semaine Européenne du Développement Durable qui se déroulait du 18 septembre au 8 octobre 2022. Pour cela, Un programme d'animations tout public et gratuites a été élaboré. Un visuel a été créé afin de communiquer sur les actions mises en place.

**LES MERCREDIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
ANIMÉ PAR « LOBRET NATURE ENVIRONNEMENT »  
FABRICATION DE PAPIER RECYCLÉ  
21 SEPT. - 14H30-16H30  
TOUT PUBLIC  
CRÉATION DE PRODUITS D'HYGIÈNE 0 DÉCHET  
28 SEPT. - 14H30-16H30  
TOUT PUBLIC  
CRÉATION DE LA FRESQUE DU CLIMAT  
5 OCT. - 14H30-17H  
À PARTIR DE 10 ANS  
ANIMATIONS GRATUITES  
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES  
LES ENFANTS DE - DE 12 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS  
LE LIEU DES ATELIERS SERA COMMUNIQUÉ LORS DE L'INSCRIPTION

**OPÉRATION NETTOYAGE DES BORDS DE LOIRE**  
ORGANISÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES  
EN PARTENARIAT AVEC « LECLERC »  
SAMEDI 24 SEPT. 14H  
RENDEZ-VOUS PLACE J. JAURES

**SPECTACLE LE JARDIN DE WILLY**  
C'EST HORS LES PARCS  
TOUT PUBLIC  
SAMEDI 1<sup>er</sup> OCT. - 16H  
PARC DES MONTAIGES

**DÉFI ALIMENTATION**  
ANIMÉ PAR « GRANDES CENTRES-VAL DE LOIRE »  
MERCREDI 5 OCT. 8H - 12H  
PLACE LECLERC

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
SECRETARIATTECHNIQUE@CC-GIENNOISES.FR  
02 38 29 80 10

Conception : service communication - Ville de Giens - Août 2022 - ne pas jeter sur la voie publique

Ainsi, trois ateliers ont été programmés avec Loiret Nature Environnement. Faute d'inscriptions suffisantes, seul l'atelier « Fabrication de papier recyclé » a pu se dérouler le mercredi 21 septembre (cf. photos ci-dessous)



A l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, l'opération « Défi alimentation » a été lancée. Elle a pour but d'accompagner les habitants de la Communauté des Communes Giennoises à faire évoluer leurs pratiques alimentaires vers plus de produits de saison, locaux, en circuit court et respectueux de l'environnement sans augmenter leur budget.

En partenariat avec l'association Graine Centre-Val de Loire, huit temps forts sont ainsi organisés sur la période d'octobre 2022 à juin 2023. Le premier temps fort a été la présentation, le mercredi 5 octobre sur le marché Place Leclerc, des différentes animations proposées au fil des mois dans le cadre de ce défi. Un visuel a été créé afin de communiquer sur les ateliers mis en place.



L'animation du 3 décembre 2022 intitulée « Préparer son repas de fêtes avec des ingrédients locaux et de saison » a ainsi réuni une douzaine de personnes (cf. photos ci-dessous).



Les animations vont se poursuivre sur le premier semestre 2023.

## 5.2 Assainissement collectif

### Travaux

Instrumentation du réseau unitaire des Chemin de Saint-Pierre et du Val pour un montant de 48 685.00€ H.T.

Extension du réseau d'assainissement collectif du Chemin de la Romanière à Coullons pour un montant de 133 384 € H.T.

Renouvellement d'un agitateur à la station d'épuration de Gien pour un montant de 24 153 € H.T.

Remplacement du plateau de la turbine d'aération de Coullons pour un montant de 4 750 € H.T.

Remplacement du préleveur d'entrée de la station de Coullons pour un montant de 4 957 € H.T.

Mise en place d'une solution de déshydratation mobile des boues pour un montant de 22 170 € H.T.

### Autres opérations

Au cours de l'année 2022, les études suivantes ont été menées :

- Etudes de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration de Les Choux et le transfert des effluents de Boismorand pour un montant de 60 825.00 € H.T.
- Etude de révision du zonage d'assainissement pour un montant de 11 000 € H.T.
- Etude diagnostique du système d'assainissement de Gien, Arrabloy, Nevoy, Poilly-Lez-Gien, Saint-Martin-sur Ocre pour un montant de 155 855.00 € H.T.

### Prestations en régie (en nombre d'heures)

Type de lieu - Domaine	Arrabloy	Boismorand	Coullons	Gien	Les Choux	Nevoy	Poilly Lez Gien	St Brisson sur Loire	St Gondon	St Martin sur Ocre	Total général
<b>Fonctionnement régie</b>	<b>900</b>										<b>900</b>
Gestion régie / Etude investissement	742										742
Informatique / Achat	86										86
Maintenance / Divers	72										72
<b>Poste de relèvement</b>	<b>145</b>	<b>99</b>	<b>93</b>	<b>191</b>	<b>17</b>	<b>100</b>	<b>192</b>	<b>49</b>	<b>109</b>	<b>57</b>	<b>1051</b>
Etude investissement	17	30	9	0	0	0	0	0	0	0	56
Exploitation / espaces verts / Suivi prestataire	44	23	43	105	17	45	76	13	44	35	444
Maintenance / Divers	84	46	41	86	0	55	104	36	65	22	538
Autosurveillance							12				12
<b>Réseau assainissement - Voirie</b>	<b>69</b>	<b>75</b>	<b>385</b>	<b>826</b>	<b>80</b>	<b>115</b>	<b>101</b>	<b>96</b>	<b>164</b>	<b>94</b>	<b>2004</b>
Gestion (Notaire, DICT, CU Etc)	25	25	57	272	48	51	57	47	55	58	694
Exploitation / espaces verts / suivi prestataire	45	50	328	554	32	64	45	49	109	36	1310
<b>Station d'épuration</b>	<b>0</b>	<b>317</b>	<b>497</b>	<b>2818</b>	<b>289</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>470</b>	<b>327</b>	<b>0</b>	<b>4718</b>
Etude investissement		15	15	214	30			0	0		274
Espaces verts		30	37	463	0			48	45		623
Exploitation / Suivi prestataire		169	211	735	175			177	170		1637
Maintenance / Logistique		55	100	878	51			196	58		1336
Autosurveillance		48	134	528	33			51	54		848
<b>Total par commune</b>	<b>214</b>	<b>490</b>	<b>975</b>	<b>3835</b>	<b>386</b>	<b>214</b>	<b>293</b>	<b>615</b>	<b>599</b>	<b>151</b>	<b>8672</b>

### 5.3 Assainissement individuel

	GIEN-ARRABLOY	POILLY-LEZ-GIEN	LES CHOUX	SAINTE-GONDON	SAINTE-BRISSON	COULLONS	NEVOY	LANGESSE	SAINTE-MARTIN	LE MOULINET-SUR-SOLIN	BOISMORAND	TOTAL
CONTRÔLE PERIODIQUE	0	0	0	0	0	133	0	37	0	0	0	170
ASTEINTE FINANCIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION CONTROLEE DEPUIS PLUS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMO-BILIER	12	6	5	4	8	1	8	1	0	0	2	47
INSTRUCTION DE DOSSIER DE DEMANDE D'INSTALLATION NEUVE OU REHABILITEE	7	1	0	0	1	3	1	0	0	0	0	13
CONTRÔLE DE CONFORMITE DES TRAVAUX	3	3	0	0	1	2	1	1	0	0	0	11
PRESTATION D'ENTRETIEN	4	3	1	0	4	5	2	5	0	3	1	28
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>144</b>	<b>12</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>269</b>

### Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Au cours de l'année 2022, la Communautés des Communes Gienneses a mené un travail de concertation avec les riverains et propriétaires afin de préparer le contrat territorial sur les milieux aquatiques.

La CDCG a contribué à hauteur de 19 768 € à l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loing pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur les communes de Gien, Nevoy, Langesse, les Choux, Boismorand et le Moulinet-sur-Solin.

La CDCG a contribué à hauteur de 1 224 € au Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron pour l'exercice de la compétence GEMAPI au niveau du bassin du Beuvron sur la Commune de Coullons.

La CDCG a conventionné avec les EPCI ligériens pour fixer les modalités techniques et financières de l'appui apporté par l'Etablissement Public Loire, dans l'optique d'une délégation à l'EPL de la gestion des systèmes d'endiguement au 28 janvier 2024. La contribution financière de la CDCG pour cet appui a été de 5 143 €.

La CDCG a également instauré la taxe GEMAPI sur son Territoire afin de pouvoir financer à l'avenir cette compétence (délibération n° 2022/144 portant instauration de la taxe GEMAPI).

### Eau Potable

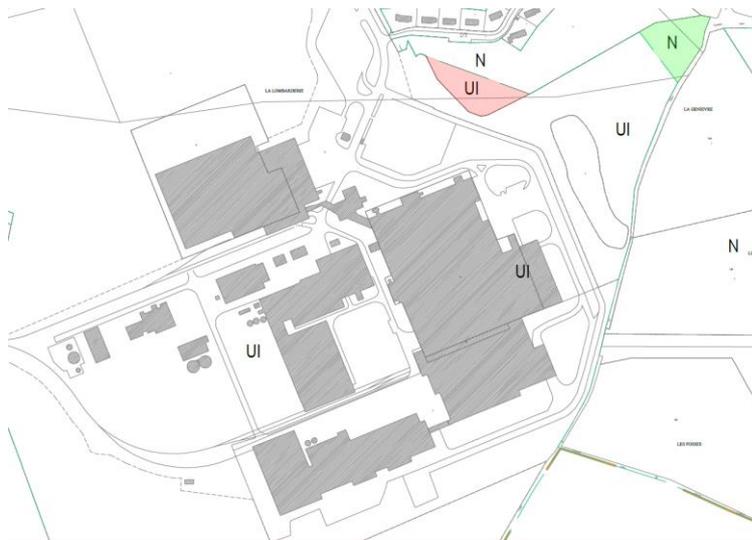
La Communauté des Communes Gienneses a notifié à la société IRH Ingénieur Conseil le marché relatif à l'étude patrimoniale, au schéma directeur eau potable et l'étude de gouvernance pour le transfert de compétence, pour un montant de 399 720.00 € H.T. subventionné à hauteur de 70%.

## 6. AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE

### PLANIFICATION URBAINE

La modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal engagée en juin 2021, concernant la réécriture partielle du règlement et la suppression partielle de la servitude de projet de la gare, a été menée à son terme et approuvée en avril 2022.

Une nouvelle modification du PLUi a été engagée en juin 2022 afin de permuter une superficie de 4700 m<sup>2</sup> située zone UI, boisée et non exploitable, avec la même superficie située dans la zone N attenante, au secteur de la Lombarderie. Cette modification fera l'objet d'une mise à disposition du public en février-mars 2023 et sera approuvée au printemps 2023.



Suite à l'inscription au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral de la chapelle de l'hôpital en août 2022, la procédure de définition d'un périmètre délimité des abords sera lancée dès janvier 2023 afin de mettre en place un secteur de protection du patrimoine et de l'architecture adéquat au monument protégé.

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi afin d'étendre un STECAL zoné Na sur la commune de Boismorand, engagée fin 2021, suit son cours.

### OPAH - OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

L'étude pré-opérationnelle de l'OPAH et l'OPAH-RU engagées fin 2021 a été menée par le bureau d'études Villes Vivantes.

Ce diagnostic fait notamment apparaître des disparités territoriales en termes d'occupation et de qualité de l'habitat locatif et de qualité du cadre de vie, un manque de logements adaptés aux seniors et au public en perte d'autonomie, ainsi qu'un enjeu fort de requalification du centre-ville de Gien, en perte de dynamisme et dont le patrimoine privé se détériore, notamment en raison d'un parc immobilier ancien et peu adapté aux nouveaux modes de vie.

Ce diagnostic de territoire et les actions à mettre en œuvre ont été validées par la Communauté des Communes Giennesoises, qui lancera une consultation afin de recruter un bureau d'études afin d'assurer le suivi et l'animation de ces OPAH, en lien avec l'ANAH et les services de la collectivité.

Ces OPAH seront opérationnelles courant 2023 et permettront d'apporter des aides techniques et financières aux propriétaires occupants et bailleurs désireux de rénover leur habitat.



## 6.1 ADS et gestion foncière

### Cessions et acquisitions – 2022

#### DOSSIERS CESSIONS CDCG RÉALISÉES EN 2022

ADRESSE	COMMUNE	SUPERFICIE	ACQUEREUR	PRIX NET VENDEUR	DATE ACTE	ÉTAT
ZA CARTELETS	COULLONS	3154	SUPLISSON	38 478,00 €	DCC 2022-162	NOTAIRE
LA SAULAIE	GIEN	7562	SCI EMK	75 620,00 €	DCC 2022-118	
ZAC BOSSERIE	GIEN	1600	RETAIL	27 200,00 €	DCC 2022-007	
PLACE DU PETIT CHAMP	GIEN	1188	LES CINEMAS GIENNOIS	95 040,00 €	DCC 2022-120	

ZA CARTELETS	COULLONS	15144	SUPLISSON	180 000,00 €	31.01.22	SIGNÉ
ZA CARTELETS	COULLONS	835	Echange parcelle entre SCI des Chênes et CdCG	0,00 €	24.10.22	
ZAC BOSSERIE	GIEN	5072	SCI FIQUAI (rousseau)	85 000,00 €	13.05.22	

Signés	265 000,00 €
en attente de signature	236 338,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>501 338,00 €</b>

#### DOSSIERS ACQUISITIONS CDCG RÉALISÉES EN 2022

ADRESSE	COMMUNE	SUPERFICIE	ACQUEREUR	PRIX NET VENDEUR	DATE ACTE	ÉTAT
ZA LES AISIERES	ST BRISSON SUR LOIRE	1479	DUCAS	11 832,00 €	DCM 2022-123	NOTAIRE
LA BOUZIE	GIEN	1351	Consorts Thevelin	5 000,00 €	22.11.22	SIGNÉ

Signés	5 000,00 €
en attente de signature	11 832,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 832,00 €</b>

## 6.2 Opération Façades / Opérations Façades commerciales

Depuis 2012, ces opérations visent à inciter les administrés et commerçants des centres-bourg (et centre-ville pour Gien) à procéder au ravalement des façades dégradées des locaux à usage d'habitation ainsi qu'à la réfection des façades commerciales afin de contribuer à l'amélioration générale du cadre de vie. Les périmètres, ouvrant droit à une subvention de 25% du montant des travaux, ont été établis en concertation avec chaque commune.

### *L'Opération Façades :*

En 2022 :

- 8 opérations ont été engagées pour **un montant de subvention de 29 158 euros**.
- 3 opérations sont terminées. 5 opérations sont en cours de réalisation.
- Les 8 opérations entraînent des **retombées économiques pour 2022 d'un montant de 122 617 euros TTC**.

Depuis le lancement du dispositif en 2012 :

- 117 opérations ont été validées et 107 ravalements sont aujourd'hui achevés.
- Sur le plan financier, fin 2022, 305 024 € sont engagés, et 289 039 € de subventions ont déjà été versés aux bénéficiaires de l'opération.
- Concernant les retombées économiques depuis le lancement de l'opération, les travaux financés représentent une enveloppe de travaux globale d'un montant de 1 212 914 € TTC réalisés majoritairement par des entreprises du territoire.

### *L'Opération Façades Commerciales :*

En 2022 :

- 3 opérations ont été engagées pour un montant de subvention 4 746 euros.
- 2 opérations sont terminées et entraînent des retombées économiques pour 2022 d'un montant de 18 984 euros TTC.

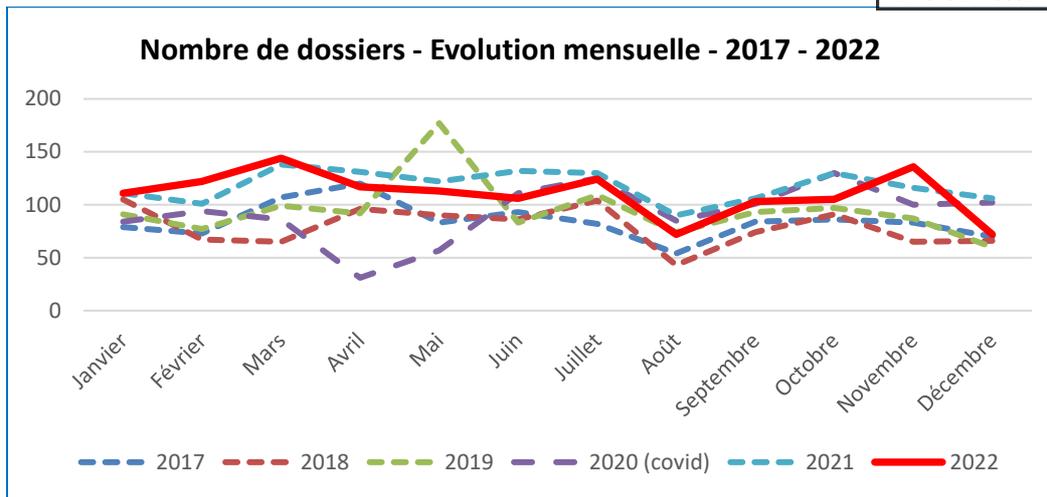
Depuis le lancement du dispositif en 2016 :

- 10 opérations ont été validées et réalisées pour un montant total de 18 069 € de subventions et une enveloppe de travaux de 82 331 € TTC.

## 6.3 Urbanisme

### **Nombre de dossiers - évolution sur une année (y compris Cua)**

	2017	2018	2019	2020 (covid)	2021	2022
Janvier	79	105	91	84	111	111
Février	73	67	77	94	101	122
Mars	107	65	99	86	138	144
Avril	120	96	92	31	131	117
Mai	83	90	177	57	122	113
Juin	93	86	83	111	132	106
Juillet	82	104	109	125	130	124
Août	54	43	74	85	90	72
Septembre	84	74	93	101	106	103
Octobre	86	91	97	130	130	105
Novembre	83	65	87	100	116	136
Décembre	70	66	60	102	106	72
<b>TOTAL</b>	<b>1014</b>	<b>952</b>	<b>1139</b>	<b>1106</b>	<b>1413</b>	<b>1325</b>



### AUTORISATIONS PAR TYPE SUR 3 ANS (Hors CUa)

TYPE AU	2019	2021	2022
DP	279	426	411
PA	2	2	3
PC	125	188	109
PD	11	14	14
Cub	68	52	49
<b>TOTAL</b>	<b>485</b>	<b>682</b>	<b>586</b>

<b>Cua</b>	<b>654</b>	<b>731</b>	<b>739</b>
------------	------------	------------	------------

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'instruction des autorisations d'Urbanisme (CU opérationnels, PC, PA, PD, DP/LT) est réalisée par la société ADSCOM.

## 7. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCE

### 7.1 Cœur de Ville de Gien – dispositif indemnisation amiable des commerçants

Le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Giennoises a validé le principe d'une indemnisation amiable des commerçants et artisans pour les dommages anormaux et spéciaux subis dans le cadre de la responsabilité sans faute de la CDCG au titre de ses travaux publics d'aménagement.

La commission de règlement amiable a été mise en place le 29 avril 2022 afin d'appréhender de façon incontestable les réclamations indemnitaires des commerçants. Elle permet également d'apprécier les situations qui pourraient entraîner des conséquences irréversibles pour ces derniers. Cette commission effectue donc une analyse de la situation économique et financière du demandeur au vu des rapports techniques fournis par l'expert-comptable pour l'aspect financier et par la CDCG sur le suivi du chantier.

En 2022, la commission n'a reçu aucun dossier de demande d'indemnisation.

## **Appel à projet nouveaux commerces**



### **APPEL À PROJETS NOUVEAUX COMMERCES**

L'objectif de la démarche est de favoriser la diversité de l'offre commerciale, Gien accueillera le premier projet.

Sur la base d'un loyer mensuel de 700 €, la prise en charge sera de 60 % la première année, puis 40 % la deuxième année.

Les activités éligibles sont :

- Fromager
- Epicerie Fine (Vrac)
- Magasin Bio
- Caviste
- Traiteur

Le dynamisme commercial étant une priorité des élus communautaires, ce projet favorisera l'implantation de nouvelles activités sur le territoire.

### **Solution numérique**

Le programme national Action Cœur de ville a vocation de redynamiser les villes moyennes et conforter leur rôle moteur de développement à l'échelle de leur bassin de vie.

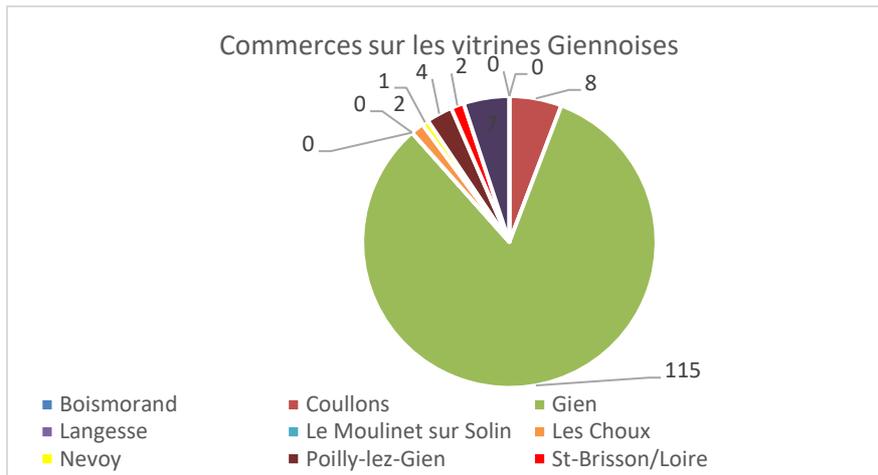
Le commerce constitue la priorité de la redynamisation des centres-villes. C'est dans ce cadre que la Caisse des Dépôts apporte son soutien financier par l'intermédiaire de la Banque des Territoires et accompagne ainsi les collectivités dans l'élaboration de projets numériques afin de favoriser la dynamisation du commerce de centre-ville, pour soutenir le commerce de proximité via des dispositifs de relance dont le cofinancement d'une solution numérique Commerce.

La subvention de la Banque des Territoires via le financement d'une solution numérique dédiée au commerce et à l'attractivité du centre-ville à hauteur de 80% a permis le lancement du site vitrine.

La CDCG a pu bénéficier d'une subvention de deux mille cent quarante-trois euros (2 143 euros) pour mettre en place le site [lesvitrinesgiennoises.com](http://lesvitrinesgiennoises.com) qui est une solution proposée par l'association « Les vitrines de France ».

Le lancement officiel du site s'est fait le 22 juin 2022.

## lesvitrinesgiennes.com



132 commerces référencés sur le site en 2022.

L'objectif est de proposer une vitrine numérique, promouvoir les actions commerciales, mais aussi relayer les informations sur l'offre, les produits locaux et l'actualité.

Le site est gratuit, il permet d'avoir accès aux informations suivantes : adresse, coordonnées, emplacement, bons plans, vitrine...

La plateforme les vitrines Giennes a aussi pour objectif de rendre visible et accessible l'offre commerciale, l'actualité et les produits locaux de la zone de chalandise.

Les commerçants et artisans peuvent s'inscrire gratuitement en remplissant une fiche d'inscription. Chaque adhérent reçoit un code de connexion qui lui permet de gérer sa vitrine en toute autonomie et d'actualiser.

### **Boutique amovible**

En partenariat avec la Communauté des Communes Giennes, l'association Pour une Economie Solidaire (PES) 45 porte le dispositif de couveuse d'entreprises du Loiret. Elle permet à des porteurs de projet de tester leur activité en grandeur réelle.

Depuis la fin de l'année 2020, l'association développe un nouvel outil : la « Boutique Amovible ». Il s'agit de répondre aux besoins des entrepreneurs individuels souhaitant un point de vente mais ne pouvant louer un lieu fixe tous les jours de la semaine. La Boutique amovible permet aux porteurs de projet de tester leurs activités tout en bénéficiant de l'accompagnement de l'association « Pour une Economie Solidaire » (PES) 45. Les porteurs de projets qui souhaitent ouvrir une boutique éphémère peuvent aussi candidater.

Boutique d'artisans locaux  
Animation d'ateliers



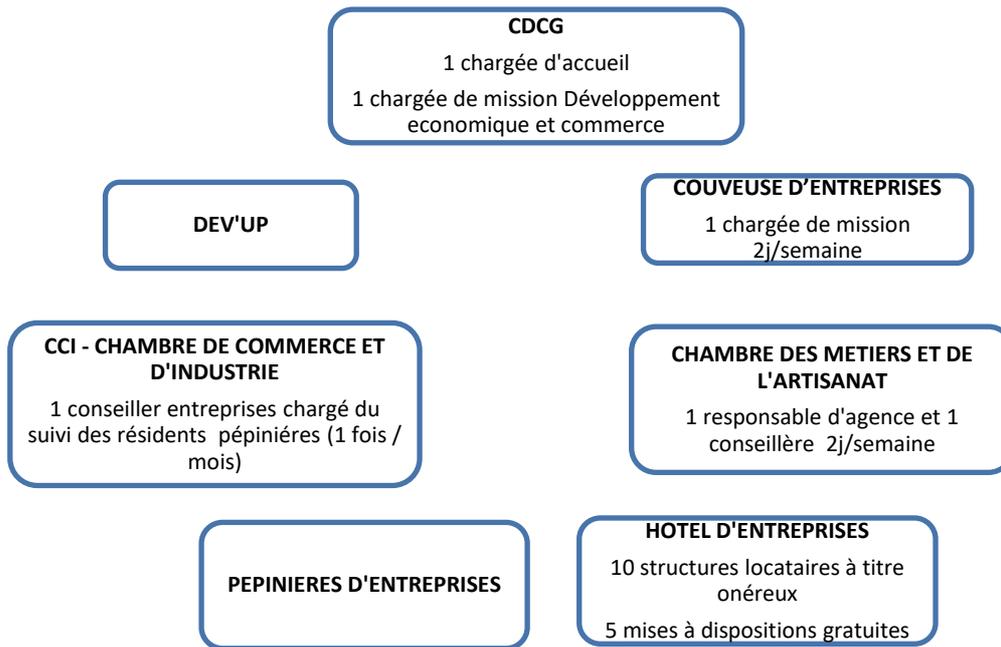
**1<sup>ère</sup> session du 17 juin 2022 au 10 septembre 2022 : 7 créateurs.**

- Mme FOCAS Marie / projet : Théane (création sacs et accessoires)
- Mme RIEDER Magali / projet : Terralua (céramiste)
- Mme KREPPER Mégane / projet : Mégane création (création accessoire autour du livre)
- Mme MARGUERITAT PASTORE Marie / projet : Petites merveilles by M (création bijoux)
- Mme HEQUET BLANCHET Orane / projet : Suzanne rayonne (création textiles et accessoires)
- Mr FAIREN Didier / projet : Duom Création (création sculpture en bois)
- Mme LEPOULTIER Bérengère / projet : Atelier B. (création textiles et accessoires enfants, bébé, maman)

**2<sup>ème</sup> session du 15 octobre 2022 au 31 décembre 2022 : 8 créateurs.**

- Mme MAHEUX Karine / projet : Feelia factory (illustration)
- Mme PASTORE MARGUERITAT Marie / projet : Petites merveilles by M (création bijoux)
- Mme DELAGRANGE Audrey / projet : La fée des pierres 45 (création de bijoux en pierres naturelles)
- Mme DUVAL Sylvie / projet : Creascrap by Syl (fournitures de scrapbooking)
- Mme PERLES Lea / projet : Hora Editions (réalisation d'affiches et de cartes postales)
- Mme FOCAS Marie / projet : Théane (création sacs et accessoires)
- Mme KREPPER Mégane / projet : Mégane création (créations accessoires autour du livre)
- Mme LEPOULTIER Bérengère / projet : Atelier B. (création textiles et accessoires enfants, bébé, maman)

## L'Agence économique

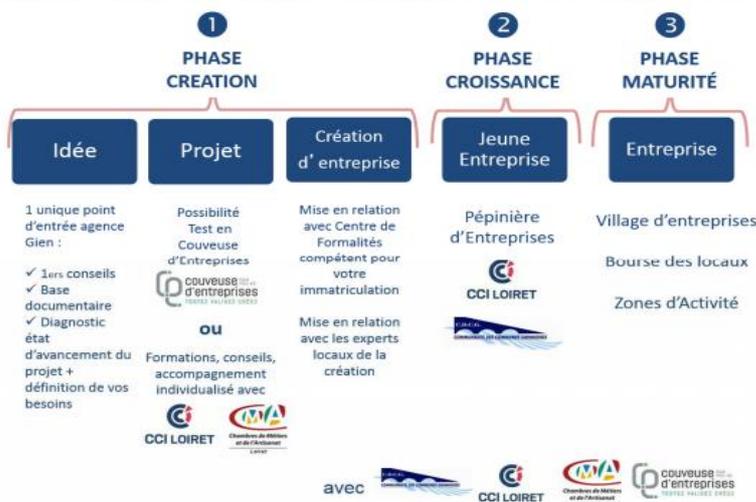


### Rappel du parcours dédié aux entreprises du territoire :

La Communauté des Communes Giennoises a initié en 2013 un dispositif d'accompagnement adapté aux besoins et attentes des entreprises pour leurs différentes phases de développement : le parcours du créateur d'entreprise.

De la naissance de la société jusqu'à la phase de maturité, chaque entrepreneur doit pouvoir trouver une réponse, notamment immobilière, adaptée à ses besoins. Voici un schéma qui représente les trois étapes de ce parcours :

#### UN ACCOMPAGNEMENT LOCAL POUR CHAQUE ETAPE DE LA VIE DE L'ENTREPRISE :



#### Couveuse entreprises

Intervient en amont de la création administrative de l'entreprise. Une solution pour tester son projet en toute légalité tout en étant formé(e).

#### Pépinière entreprises

Intervient dans les trois 1ères années de la création administrative. Suivi de la jeune entreprise par les partenaires. Permet de bénéficier d'un bureau en dessous des prix du marché. Solution permettant de réduire les coûts structurels de la jeune entreprise et de rompre l'isolement.

## **Loire&Orléans Eco :**

Dans le cadre de la mutualisation de l'action économique, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Loire & Orléans Eco a été constitué le 4 juin 2014 par les cinq membres fondateurs (le Conseil général du Loiret, l'ADEL, l'Agglomération d'Orléans, l'UDEL et la CCI du Loiret).

La Région Centre Val de Loire a fait le choix de devenir membre du GIP Loire&Orléans Eco au travers de sa nouvelle agence régionale d'innovation et de développement des entreprises, DEV'UP, tout comme l'ensemble des établissements de coopération économique (EPCI) du Loiret, à l'exception d'Orléans Métropole déjà membre.

Le binôme Région/EPCI est en charge du développement économique sur les territoires avec l'appui des réseaux consulaires. Le Conseil Départemental participe par ses politiques en matière d'aménagement du territoire, de tourisme et d'agriculture au développement économique du Loiret.

C'est dans ce cadre que le GIP Loire&Orléans Eco menait ses missions au service des entreprises et des territoires dans l'objectif de créer des richesses et de l'emploi dans le bassin de vie et d'emploi du Loiret.

Le GIP Loire&Orléans Eco a été dissous en février 2022, ses missions ont été reprises par l'agence régionale de développement économique, DEV'UP qui était membre du GIP.

## **Dev'Up :**

Dev'Up est une association présidée par François BONNEAU, également Président de la Région Centre-Val de Loire, DEV'UP fédère l'ensemble des acteurs économiques régionaux, de la Région aux intercommunalités, du CESER aux chambres consulaires, des services de l'État aux organismes financiers, des pôles de compétitivité jusqu'au réseau de la Recherche. Un engagement collectif inédit ayant pour finalité l'emploi et le soutien aux entreprises régionales et aux territoires.

Véritable point d'entrée en région Centre-Val de Loire, l'agence accompagne toute entreprise ou porteur de projet économique (innovation, implantation, investissement, reprise, recherche de partenaires, export...) via notamment ses 6 antennes départementales, réseau technique, opérationnel et de conseil. Ses équipes assurent des prestations sur-mesure dans les domaines suivants :

- Animation du territoire et des acteurs économiques régionaux
- Attractivité du territoire
- Développement à l'international (export, programmes européens)
- Information économique

Le barème des cotisations est fonction du nombre d'habitants, la CDCG étant dans la tranche entre 20 001 et 30 000 habitants, elle cotise à hauteur de 1500 €/an.

## **La couveuse d'entreprises :**

La couveuse d'entreprises du Giennois permet aux nouveaux entrepreneurs de tester leur activité, ainsi que de développer des compétences de chef d'entreprise. Pour cela, elle met en place un accompagnement personnalisé, des moyens et des outils (mutualisation de moyens, lieu de vente, logiciel de facturation, aide à la commercialisation...).

La couveuse d'entreprises du Giennois s'adresse à tous les porteurs de projet du Giennois et œuvre à rendre accessible l'entrepreneuriat au plus grand nombre.

Les principaux prescripteurs de l'antenne sont le Pôle Emploi, les Chambres Consulaires, la BGE Loiret et les collectivités du territoire.

## Gestion des ZAE :

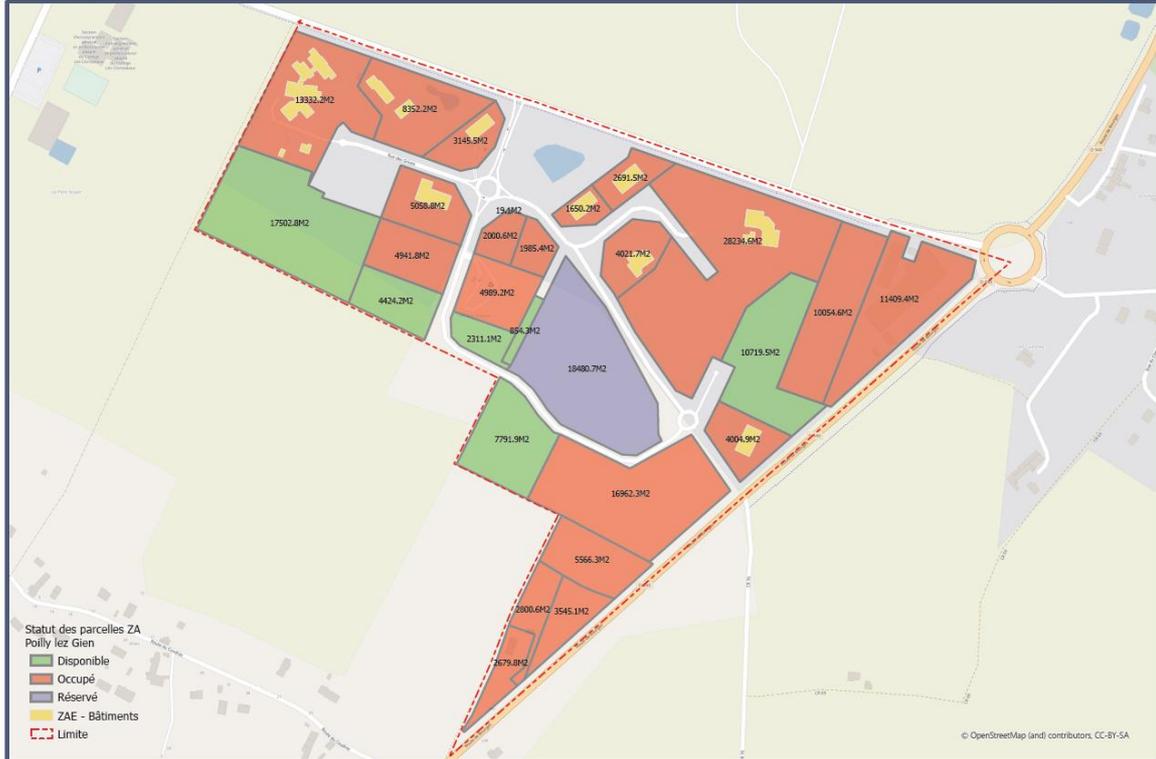


La CDCG gère 7 zones d'activités économiques réparties sur le territoire, les différentes actions sont :

- Lien avec les entreprises implantées sur les zones d'activité
- Gestion des différentes demandes en lien avec les problématiques liées à ces zones d'activités
- Promotion et commercialisation du Village d'Entreprise et des ZA



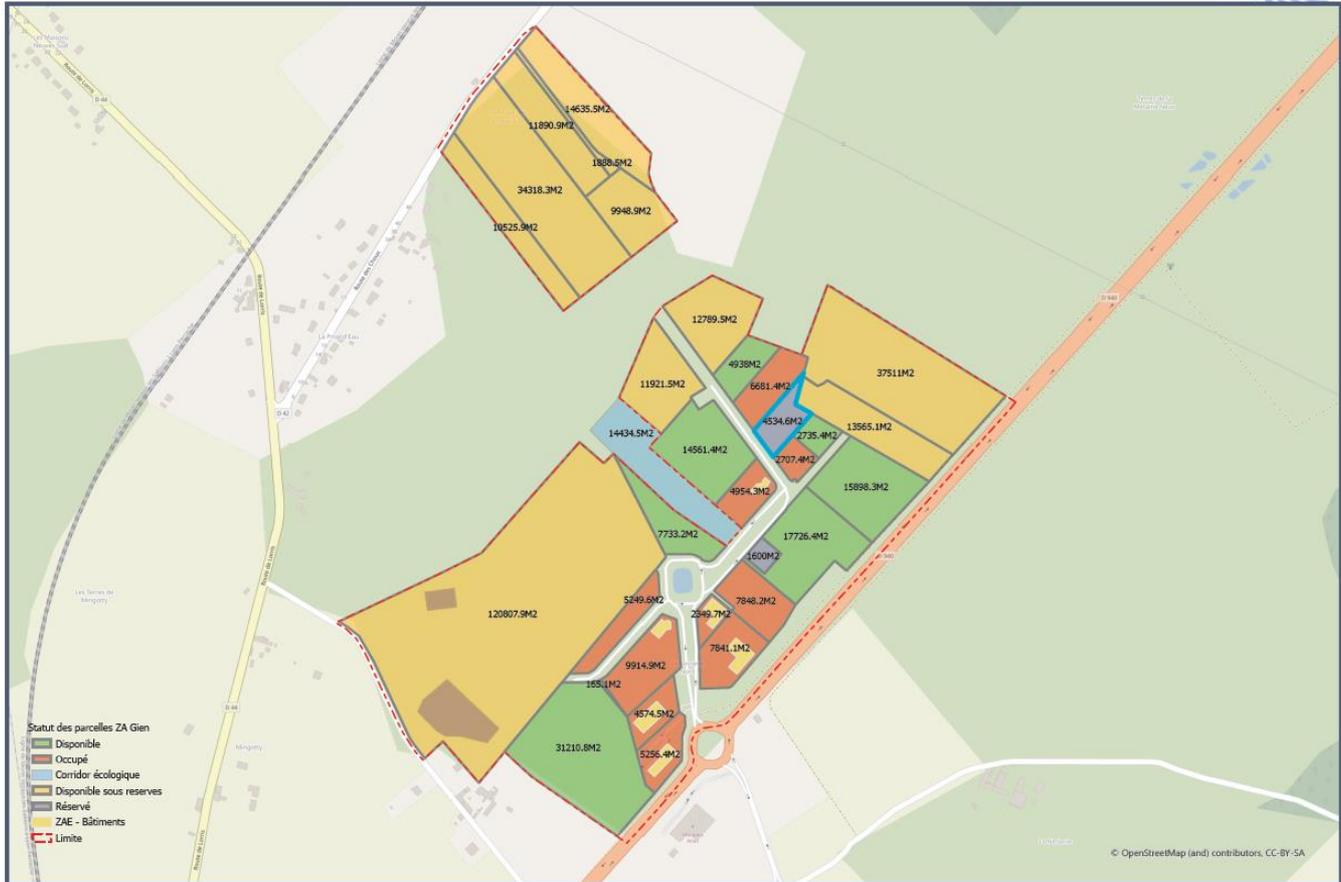
### ZA Poilly lez Gien



### ZA Coullons



## ZA Bosserie Gien



Continuité de la mise en place des Totems en entrée de zone, après la Bosserie en 2021, un totem a été installé à la ZA des Cartelets à Coullons en 2022.

Les subventions aux partenaires :

	2021	2022
MEPAG	1 500 €	1 500 €
E.G.E. E	2 500 €	2 500 €
Initiative Loiret ( <i>convention 01/01/18 au 31/12/2020</i> )		10 250 €
Couveuse des entreprises (PES 45)	12 000 €	12 000 €
Office du Tourisme ( <i>convention annuelle</i> )	210 000 €	210 000 €

### Bénéficiaire du prêt d'honneur d'Initiative Loiret :

### Les projets labellisés sur la Communauté des communes Giennesoises, en 2022

Entreprise	Activité	Porteur(s)	Lieu d'exploitation	Type	Nombre emplois	Montant accordé
M.I.L	Maintenance industrielle	FASSIH Ali	Gien	Création	1	8 000 €
BURGER GOURMET	Restauration rapide de qualité	JACQMIN Laurent	Gien	Création	4	5 000 €
		JACQMIN Alexandre				5 000 €
						3 000 €
						(Prime jeune)
COIFF&CO	Salon de coiffure	LENOIR Elodie	Gien	Reprise	4	15 000 €
CRYOVAP	Nettoyage par cryogénie	RENARD Pascal	Gien	Création	3	15 000 €
SAS LM GREEN SEQUOIA	Travaux paysagers	LIEVRE Benoît	Gien	Reprise	6	15 000 €
		MARTEAU Karine				15 000 €
SAVANE KIDS	Aire de jeux intérieure pour enfants	VILLETTE Jérémy	Poilly-lez-Gien	Création	1	15 000 €
LE DIABOLO	Bar, tabac, FDJ, brasserie	BERTAUD Sophie	Poilly-lez-Gien	Reprise	5	15 000 €
SAS SERILETTRE	Création, fabrication et pose d'enseignes	DEAGOSTINI Jim	Poilly-lez-Gien	Reprise	1	15 000 €
SARL VILLA HÔTEL	Hôtel restaurant	LE BARH Bruno	Poilly-lez-Gien	Reprise	2	15 000 €
ENERGIE CONFORT +	Plomberie chauffage	BUTET Michel	Saint-Gondon	Création	1	10 000 €
NUNO PLOMBERIE CHAUFFAGE	Plomberie Chauffage	MARTINS ALVES Nuno Fernando	Saint-Martin-sur-Ocre	Création	1	10 000 €

### Le Village d'entreprises :

Inauguré en octobre 2015, il compte 2 locataires (la carrosserie Cordeiro et la société de fabrication de véhicules électriques Technical Studio) en 2022.



## L'Intérêt communautaire :

Conformément au CGCT, la Communauté des Communes Giennoises est compétente en matière d'actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Au titre de la subsidiarité en matière de politique locale du commerce, l'animation communale, l'accueil du commerce non sédentaire, le partenariat avec les associations municipales de commerçants, la sauvegarde du dernier commerce, la politique des enseignes, la location de bâtiments communaux à des commerces, l'exercice du droit de préemption tel que défini dans la délibération n° 2015-110 demeurent, par exemple, des compétences communales.

Le 21 décembre 2018, le Conseil communautaire, a défini l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales comme suit :

- les actions pour lesquelles la Communauté s'engage contractuellement, notamment : contrat de ville, nouveau programme national de rénovation urbaine, action cœur de ville et partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire, Initiative Loiret, Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et DEV'UP.

- la mise en place d'un site vitrine pour les commerçants,
- l'opération façades commerciales,
- le parcours du créateur d'entreprise commerciale,
- les actions participant au renforcement de l'activité commerciale sur le territoire de la Communauté : appui et conseils aux porteurs de projets ; recensement des locaux disponibles ; mobilisation des réseaux...
- la mise en place de vitrophanies, sur les vitrines des locaux commerciaux vacants. Cette opération a pour but de réduire l'impact visuel négatif de la vacance, mais aussi permettre aux porteurs de se projeter tout en prenant connaissance des disponibilités. En 2022, 5 locaux commerciaux ont bénéficié de ce dispositif.



## Partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire :

Considérant que la Communauté des Communes Giennoises a mis en place un projet de développement territorial partagé avec les Communautés de Communes Berry Loire Puisaye, et Val de Sully afin de contribuer au développement économique de leurs territoires et à la performance des entreprises qui y sont installées conformément aux orientations du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), une convention a été signée avec la Région Centre Val de Loire en faveur du développement des relations partenariales autour des domaines suivants :

- L'animation et la promotion économique
- L'aménagement des parcs d'activités et les aides à l'immobilier

- Les aides aux entreprises
- L'offre de formation
- Le soutien au commerce de proximité et à l'artisanat local
- Le développement touristique
- La transition numérique des entreprises
- La transition énergétique et le développement de l'économie circulaire.

En raison du report des élections régionales liées à la pandémie du COVID-19, les travaux sur l'élaboration du futur Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internalisation ont été décalés sur l'année 2022. En conséquence, il est convenu la mise en place d'un avenant prolongeant la durée de la convention économique jusqu'au 30 juin 2022, puis un nouvel avenant a été signé allant jusqu'au 31 décembre 2022.

La Région a souhaité continuer le travail partenarial engagé avec les intercommunalités à l'occasion du Fonds Renaissance pour l'économie de proximité et propose dans le cadre du nouveau Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la création d'un fonds partenarial avec les intercommunalités. Au-delà d'une présence renforcée de la Région auprès des territoires et des entreprises de proximité, l'enjeu réside dans l'accompagnement de l'économie du quotidien dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes en renforçant ainsi l'attractivité des territoires.

L'intérêt de ce fonds partenarial est de mutualiser les moyens humains et financiers des intercommunalités et de la Région mais également de l'écosystème local et ainsi d'être réactif, souple et en proximité avec les projets des entreprises qui constituent le tissu économique de nos communes et des emplois non délocalisables. Cette mutualisation se traduit par un règlement commun d'intervention, un dossier de demande unique avec un guichet unique et par des comités de décision départementaux.

La convention sera signée début 2023 et fixe le cadre du fonds partenarial Economie de Proximité entre la Région la Communauté des Communes Gienneses.

#### **Cadre d'intervention du dispositif « Aide en faveur des TPE » :**

Avec la convention de partenariat économique, la Région autorise la Communauté des Communes Gienneses à intervenir auprès des TPE dans le cadre du dispositif « Aide en faveur des TPE ».

Le fonds de proximité sera mis en place début 2023, en remplacement à l'Aide TPE.

#### **Règlement d'attribution des aides directes aux entreprises :**

Ce règlement favorise le développement économique du territoire, permettant aux entreprises locales de bénéficier, sous les conditions qu'il définit, d'un soutien aux investissements immobiliers.

En 2022, 11 entreprises ont bénéficié d'une subvention contre 7 en 2021 :

### Aides TPE - Covid 19

Bénéficiaires	Adresses	Arrêté ou délib n°	Montant subvention
UNE BOUTIQUE POUR DEUX	16 Quai Maréchal Joffre, 45500 GIEN	2022/076	1 598,17 €
MIYAH SHOP	18 Rue Gambetta, 45500 GIEN	2022/063	2 207,00 €
A deux mains	22 Quai Lenoir, 45500 GIEN	2022/103	2 344 €
SAS BURGER GOURMET	39 Quai de Sully, 45500 Gien	2022/104	5 000 €
Food Brother	23 Quai de Sully, 45500 GIEN	2022/414	5 000 €
SAS POINT BAR	10 Rue Tlemcen, 45500 GIEN	2019/87	5 000 €
LAV'AG IMMO	Rue du 11 novembre, 45500 POILLY-LEZ-GIEN	2022/524	5 000 €
Savane Kids	Rte de Bourges, 45500 POILLY-LEZ-GIEN	2022/667	5 000 €
Boulangerie Gaby et Luna		2022/668	4 240 €
<b>Total</b>			<b>35 389,17 €</b>

### Aides à l'immobilier d'entreprise

Bénéficiaires	Adresses	Délib n°	Montant subvention
SCI EMK	Chemin de la Saulaie	2021/135	5 000 €
SAS SUPLISSON	Rue du Pont-Saint-Martin, 45720 COULLONS	2022/027	5 000 €
<b>Total</b>			<b>10 000 €</b>

## 7.2 Le Tourisme

### Loire Itinérances :

Le projet Loire Itinérances est porté par le PETR Pays Nevers Sud Nivernais. L'Association coordonne la structuration d'une destination touristique valorisant les itinérances douces. Le périmètre du projet s'étend entre Roanne et Gien, sur un linéaire de 250 km et traverse 3 régions, 6 départements et 23 EPCI.

L'Association Loire Itinérances travaille de concert avec les territoires et les socio-professionnels ligériens souhaitant œuvrer en faveur de l'émergence d'une nouvelle offre de Loire « nature », complémentaire à celle des Châteaux.

En 2022, a été mis en place le contrat de développement fluvestre 2022-2027 avec comme signataires :

- Les Voies Navigables de France
- L'Association du Canal de Roanne à Digoin et l'Association Loire Itinérances
- Les Régions Centre-Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté
- Les départements : Loiret, Cher, Nièvre, Saône et Loire, Allie
- Les EPCI adhérents

C'est dans ce cadre que la CDCG a signé le contrat de développement fluvestre en juin 2022.

L'objectif de cette union est de consolider et rendre visible une offre de tourisme doux et itinérant en s'affranchissant des limites administratives que le fleuve, comme les touristes, ne connaissent pas.

**Schéma touristique :**

Actuellement un schéma de développement touristique conjoint à la CDCG et CCBLP est en cours d'élaboration.

**Office de tourisme :**



La convention financière a été renouvelée pour l'année 2022, la CDCG a versé une subvention de 210 000 € afin de permettre à l'association de mener à bien ses missions.

Le 23 novembre 2022, les représentants de l'Office ont présenté le rapport d'activités 2022 :

**Repères de l'année 2022**

	<p><b>7 mars</b> Eductour de l'Office de Tourisme avec ses adhérents au nouveau Musée de la Faïencerie de Gien</p> <p>Consultation pour le parcours patrimonial de la Ville de Gien, sélection des points forts</p> <p><b>12 mars</b> Participation au Salon du Tourisme à Salbris</p>	<p><b>SALON du TOURISME en SOLOGNE</b></p> <p><b>SALBRIS</b> DOMAINE DE COURCELLES</p> <p>samedi 12 mars</p> <p><b>31 mars</b> Participation à la Bourse Touristique à Sully-sur-Loire</p> <p><b>4 avril</b> Formation à la dégustation des Coteaux du Giennois à l'Office de Tourisme de Cosne-sur-Loire</p>
	<p><b>7 juin</b> Reprise des 2 formals hebdomadaires de visites commentées pour la saison</p> <p><b>25 juin</b> Début des "It's Wine Time" sur le thème des vignes</p>	<p><b>juillet</b> Reprise des accueils hors les murs dans les 2 campings du territoire</p> <p><b>28 juillet</b> Animation rando vélo avec Photonème Le Lay</p> <p>Un bout de Loire à Ville</p> <p><b>30 juillet</b> Stand au Salon Agricole du Giennois</p>
	<p>Soutien communication de l'Espace Culturel du Giennois pour la promotion du concert des Négresses Vertes</p> <p>Bourse touristique de Paris via la Route Jacques Coeur</p> <p><b>Vacances de Pâques</b> Organisation d'ateliers parents-enfants à l'Office de Tourisme (2 dates, 1 avec l'Atelier Ocre et Barbotine, 1 avec l'Atelier Terre-Papier-Ciseaux)</p>	<p><b>6 mai</b> Participation de l'Office de Tourisme à Educap City</p> <p><b>14 mai</b> Première édition du Festival des Coteaux du Giennois, organisé par l'Office de Tourisme conjointement avec les Lions Club et Club Rotary de Gien-Sully</p>



**5 août**  
Intervention à la radio France Bleu Auxerre sur nos activités de l'été

**3 septembre**  
Participation à l'accueil des nouveaux arrivants à Gien : visite commentée de la ville

Stand à la Fête des Associations Giennoises

**13 septembre**  
Installation d'un point de recharge de titre de transports Rém à l'Office

**15 septembre**  
Participation au JT de France 3, plateau installé sur la Place Jean Jaurès pour la journée



**17 septembre**  
Journées Européennes du Patrimoine, avec 2 sessions de "It's Wine Time"



**24 septembre**  
Participation au salon "Sinuo Itinérance Douce" à Decize en partenariat avec Tourisme Loiret





**15 octobre**  
3 "balades urbaines" "Gien, Joyau de la Reconstruction" organisées dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture



**25 octobre**  
Animation familiale astronomique avec l'Astro Club d'Ouzouer-sur-Loire

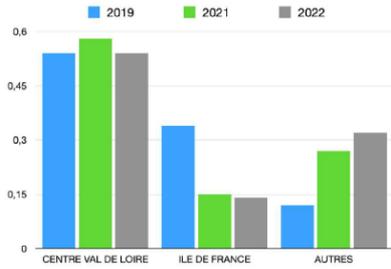


**27 octobre**  
Atelier créatif d'automne parents-enfants à l'Office de Tourisme avec Corinne Carrelin



## Bilan touristique 2022

### Fréquentation française par département en 2019, 2021 et 2022

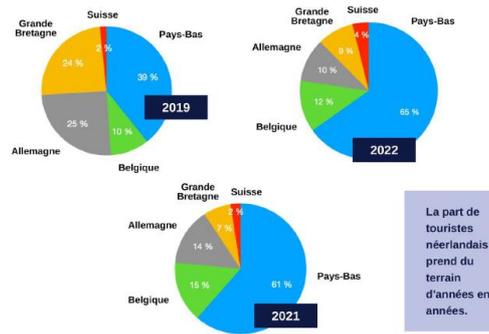


Département	2019	2021	2022
CENTRE VAL DE LOIRE	~0.55	~0.58	~0.55
ILE DE FRANCE	~0.35	~0.15	~0.15
AUTRES	~0.12	~0.25	~0.32

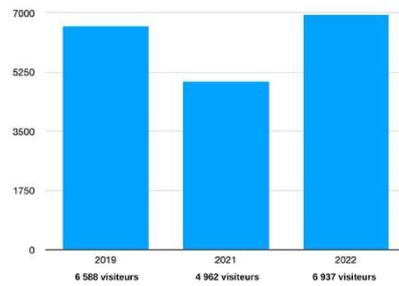
On constate que notre part de touristes ultra-locaux a baissé pour laisser place à plus de touristes venant d'autres départements que du Centre et la Région Parisienne.



### Fréquentation étrangère en 2019, 2021 et 2022



### Évolution du nombre de demandes de janvier à octobre en 2019, 2021 et 2022



Nous avons retrouvé des volumes de fréquentation d'avant crise de la covid, et même fait mieux qu'en 2019, notre plus grosse année jusqu'à présent.

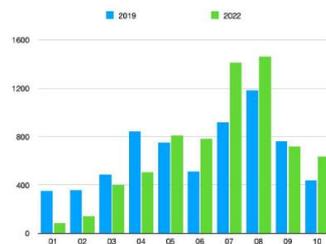


### Chiffre d'affaires à fin septembre 2022

<b>CA boutique</b>	15 000
<b>CA groupes</b>	12 592
<b>CA adhésions - pub</b>	9 962
<b>CA global</b>	37 554



### Nombre de demandes mois par mois de janvier à octobre En 2019 et 2022



Remarques : on constate que la saisonnalité de la fréquentation est revenue à la normale, avec globalement une augmentation tous les mois, sauf :

- au 1er trimestre, il y avait encore un peu de covid, et l'office a connu des périodes de fermeture et couvertures partielles jusqu'en mars pour cause de sous-effectifs de travail de groupe pour préparer le nouveau site web

**D’importants progrès sont à noter au niveau de :**

- La communication via les canaux numériques
- Le nouveau site Web
- Les animations saisonnières
- Les « It’s Wine time » dans les vignes
- La billetterie

**Plan d’action 2023 :**

- Axe 1 : animer le réseau de partenaires et prestataires
- Axe 2 : renforcer et diversifier la communication
- Axe 3 : commercialisation, trouver de nouveaux marchés et diversifier les canaux de vente
- Axe 4 : promotion et animation de la destination
- Axe 5 : développement de la qualité de l’accueil

**La taxe de séjour :**

Le 28 septembre 2018, le Conseil de Communauté a instauré la taxe de séjour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Catégories d’hébergements	Tarif taxe
Palaces	3,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,00 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,70 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,50 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d’hôtes, auberges collectives	0,40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d’hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,35 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d’hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l’exception des autres catégories d’hébergements mentionnées ci-dessus (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	4,00 %

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l’exception des catégories d’hébergements mentionnées dans le tableau ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 4% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la Communauté, ou s’il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles, soit 2.30€. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d’hébergement hors taxe. Des améliorations sont attendues au niveau de la collecte de cette taxe.

## 8. COMMANDE PUBLIQUE

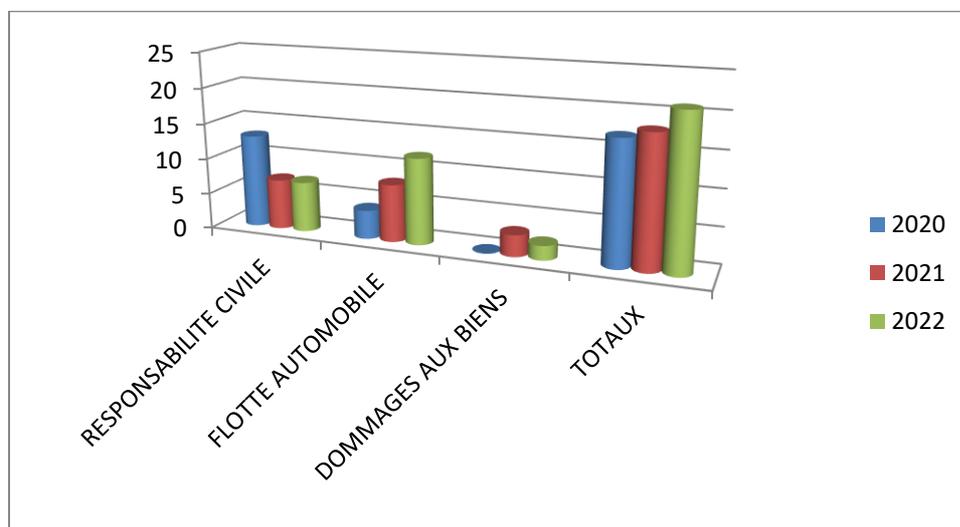
### Assurances :

Durant l'année 2022, 21 sinistres ont été déclarés :

- 7 sinistres en responsabilité civile,
- 12 sinistres relatifs à la flotte automobile,
- 2 sinistres en dommages aux biens.

### Evolution des sinistres de 2020 à 2022

	2020	2021	2022
RESPONSABILITE CIVILE	13	7	7
FLOTTE AUTOMOBILE	4	8	12
DOMMAGES AUX BIENS	0	3	2
TOTAUX	17	18	21



### Bons de commande (hors procédures formalisées)

Durant l'année 2022, 1 212 bons de commande ont été établis pour l'ensemble des services.

### Marchés

Durant l'année 2022, 27 procédures formalisées ont été mises en œuvre avec les services gestionnaires :

- 10 pour les Services Techniques,
- 7 pour le service Assainissement
- 10 pour les autres services

Le montant total des marchés attribués est de 7 344 600,25 € (maxi)

### Marchés de Travaux :

Le total des marchés de travaux est de 2 096 450,88 € (maxi)

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global H.T.
Réhabilitation de collecteurs et de branchements d'assainissement (sans tranchée)	12/04/2022	TERIDEAL – SEIRS TP	200 000 ,00 €
Réalisation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage			
Lot 1 : Voirie et réseaux divers	23/06/2022	COLAS	999 085,00 €
Lot 2 : Courant fort	24/06/2022	LACIS	158 021,60 €
Lot 3 : Espaces verts	23/06/2022	BOURDIN PAYSAGE	65 290,50 €
Construction de la nouvelle station d'épuration de Boismorand/Les Choux			
Lot 1 : Terrassement/ Assainissement / Voirie / Espaces verts	21/09/2021	PLAISANCE SAS	598 875,00 €
Lot 2 : Eclairage public			75 178,78 €

### Marchés de fournitures :

Le total des marchés de fournitures est de 417 206,74 € (maxi).

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global H.T.
Fourniture et pose d'une pompe à chaleur	21/01/2022	EIFFAGE	34 396,74 €
Fourniture et pose de deux surpresseurs d'air à la STEP de Gien	13/06/2022	SOGEA NORD OUEST TP	142 810,00 €
Fourniture de polymère pour le conditionnement des boues issues des stations d'épuration	20/09/2022	ADIPAP	Mini : 40 000,00 € Maxi : 160 000,00 €
Fourniture de produits alimentaires Lot 1 : Boissons	24/11/2022	SCHOEN DISTRIBUTION	Mini : 20 000,00 € Maxi : 80 000,00 €

### Marchés de services :

Le total des marchés de services est de 3 155 462,76 € (maxi).

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Impression de divers documents			
Lot A : Impressions spécifiques	12/01/2022	IMPRIMERIE GIENNOISE	Mini : 10 000,00 € Maxi : 50 000,00 €
Lot B : Impressions génériques	12/01/2022	IMPRIMERIE GIENNOISE	Mini : 2 000,00 € Maxi : 10 000,00 €
Lot C : Enveloppes et carnets	12/01/2022	IMPRIMERIE GIENNOISE	Mini : 2 000,00 € Maxi : 10 000,00 €
Location d'autocars avec conducteur pour le transport de groupes de mineurs accompagnés, à l'occasion des sorties et des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires			
Lot 1 : Trajets en période de vacances scolaires	15/03/2022	TRANSDEV LOIRET	Mini : 20 000,00 € Maxi : 80 000,00 €
Lot 2 : Trajets définis en période scolaire	15/03/2022	TRANSDEV LOIRET	Mini : 20 000,00 € Maxi : 130 000,00 €
Entretien et maintenance des installations de chaufferies	13/04/2022	FACÉO FM CENTRE OUEST	Mini : 20 000,00 € Maxi : 200 000,00 €
Prestations de nettoyage de bâtiments communaux et communautaires			
Lot 1 : Équipements et bâtiments situés sur la commune de Gien	23/05/2022	ONET SERVICES SAS	Maxi : 138 000,00 €
Lot 2 : Équipements sportifs couverts sur le territoire de la CDCG	23/05/2022	TEDDY-FOURNIER TEDATOUT	Maxi : 18 000,00 €

Lot 3 : Équipements et bâtiments situés sur la commune de Coullons	23/05/2022	TEDDY-FOURNIER TEDATOUT	Maxi : 11 000,00 €
Lot 4 : Équipements et bâtiments situés sur la commune de Saint-Brisson-sur-Loire	23/05/2022	SAMSIC	Maxi : 8 000,00 €
Lot 5 : Vitrierie	23/05/2022	SAMSIC	Maxi : 5 000,00 €
Services de télécommunications			
Lot 1 : Téléphonie fixe	12/07/2022	SFR	Maxi : 240 000,00 €
Lot 2 : Téléphonie mobile	12/07/2022	SFR	Maxi : 200 000,00 €
Lot 3 : Interconnexion des sites, accès internet et téléphonie fixe sur IP	12/07/2022	LINKT	Maxi : 280 000,00 €
Vérifications et contrôles réglementaires			
Lot 1 : Vérifications techniques	09/08/2022	SOCOTEC	Mini : 40 000,00 € Maxi : 140 000,00 €
Lot 2 : Surveillance des légionelles	09/08/2022	CERALIM	Mini : 6 000,00 € Maxi : 40 000,00 €
Entretien des espaces publics de divers secteurs et sites de la CDCG et de la Ville de Gien			
Lot 1 : Les carrés EDF	31/08/2022	ART ET JARDIN	Mini : 10 000,00 € Maxi : 20 000,00 €
Lot 2 : Les jardins de Cuiry- Rondpoint DDE stand de tir	27/10/2022	SIMON MIDOU	Mini : 7 000,00 € Maxi : 20 000,00 €
Lot 3 : La zone MGAA – la zone entre MGAA et la Zone Artisanale du Buisson	31/08/2022	ART ET JARDIN	Mini : 3 000,00 € Maxi : 15 000,00 €
Lot 4 : Le parc des Montoires II et le Centre de gérontologie	08/09/2022	GLOBE PLANTER	Mini : 5 000,00 € Maxi : 15 000,00 €
Lot 5 : Le collège Bildstein – La rue des Coteaux du Giennois – L'avenue de Chantemerle – Le square des Grands Mallets	31/08/2022	ART ET JARDIN	Mini : 3 000,00 € Maxi : 10 000,00 €
Lot 6 : Base de loisirs de l'Aquiaulne – Espaces verts du 49 avenue de Chantemerle – Le village d'entreprise	11/10/2022	ESAT ADAPEI45/SITE LES IRIS	Mini : 10 000,00 € Maxi : 35 000,00 €
Lot 7 : Cimetière	11/10/2022	ESAT ADAPEI45/SITE LES IRIS	Mini : 15 000,00 € Maxi : 30 000,00 €
Lot 8 : Les Zones Artisanales	31/08/2022	ART ET JARDIN	Mini : 35 000,00 € Maxi : 65 000,00 €
Locations longue durée de véhicules neufs			
Lot 1 : Locations de véhicules de type "citadine" et "utilitaire"	16/09/2022	DIAC LOCATION SA/REVERDY	226 186,92 €
Lot 2 : Locations de véhicules de type électriques	16/09/2022	DIAC LOCATION SA/REVERDY	195 145,72 €
Lot 4 : Locations de véhicules frigorifiques	16/09/2022	LEASE EN GO/GROUPE MASSOUTRE LOCATIONS	74 130,12 €
Traitement par compostage des boues d'épuration pâteuses de la station d'épuration de Gien	04/10/2022	SETRAD SAS VEOLIA	Mini : 140 000,00 € Maxi : 210 000,00 €
Entretien des installations d'assainissement non collectif	09/11/2022	SGA MEYER	Maxi : 80 000 €
Elagage pour la Communauté des Communes Giennaises et la Ville de Gien			
Lot 1 : Taille et dessouchement	14/11/2022	SAMU SA	Mini : 60 000,00 € Maxi : 300 000,00 €
Lot 2 : Taille en plateau rideau	14/11/2022	SAMU SA	Mini : 60 000,00 € Maxi : 300 000,00 €

### Marchés de prestations intellectuelles :

Le total des marchés de prestations intellectuelles est de 489 720,00 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global H.T.
Assistance à maîtrise d'ouvrage externalisation des ADS	08/07/2022	ADS COM	Maxi : 90 000,00 €
Etude patrimoniale, schéma directeur eau potable et étude de gouvernance pour le transfert de compétence	12/07/2022	IRH INGENIEUR CONSEIL	399 720,00 €

### Marchés de maîtrise d'œuvre :

Le total des marchés de prestations intellectuelles est de 1 185 759,87 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global H.T.
Choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation du stade aquatique de Gien	07/06/2022	AGENCE BOURGUEIL ET ROULEAU	1 050 973,37 €
Mission de maîtrise d'œuvre Aménagement urbain NPNRU quartier des Montoires	12/07/2022	ATELIER TROISIEME PAYSAGE	115 580,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour les opérations cœurs de village/Entrées de ville de la Communauté des Communes Giennaises			
Lot 1 : Cœur de village du Moulinet-sur-Solin	09/08/2022	BETA INGENIERIE	3 720,00 €
Lot 2 : Cœur de village de Poilly-lez-Gien	31/08/2022	EMCBTP	9 957,50 €
Lot 3 : Cœur de village de Saint-Gondon	09/08/2022	BETA INGENIERIE	5 529,00 €

## 9. SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2022 (en €)

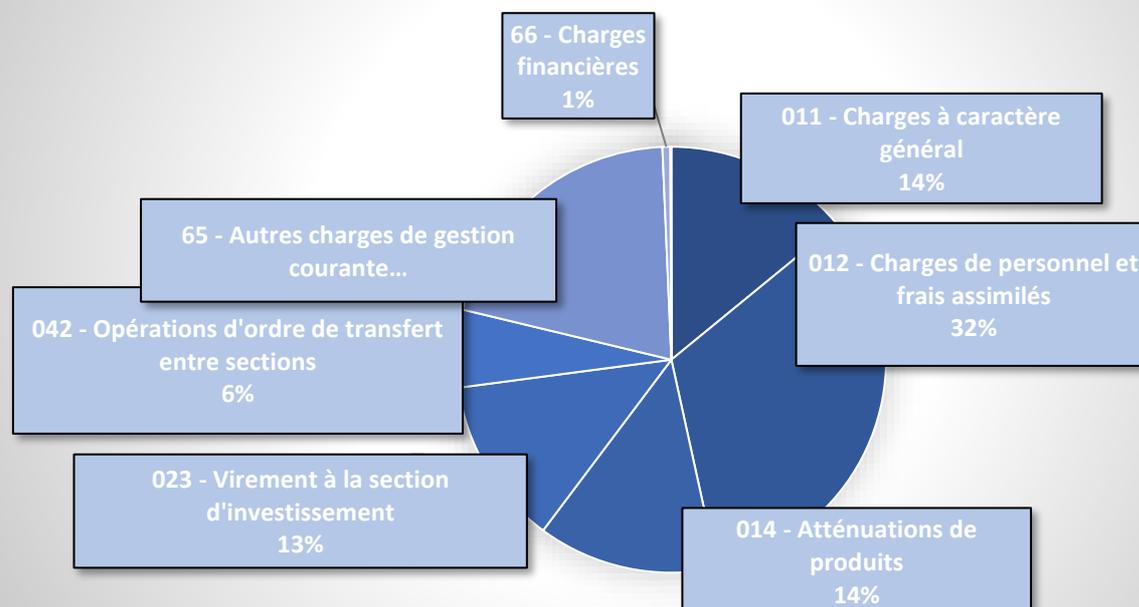
### 9.1 Budgets primitifs 2022

#### Budget Principal

#### Section de Fonctionnement :

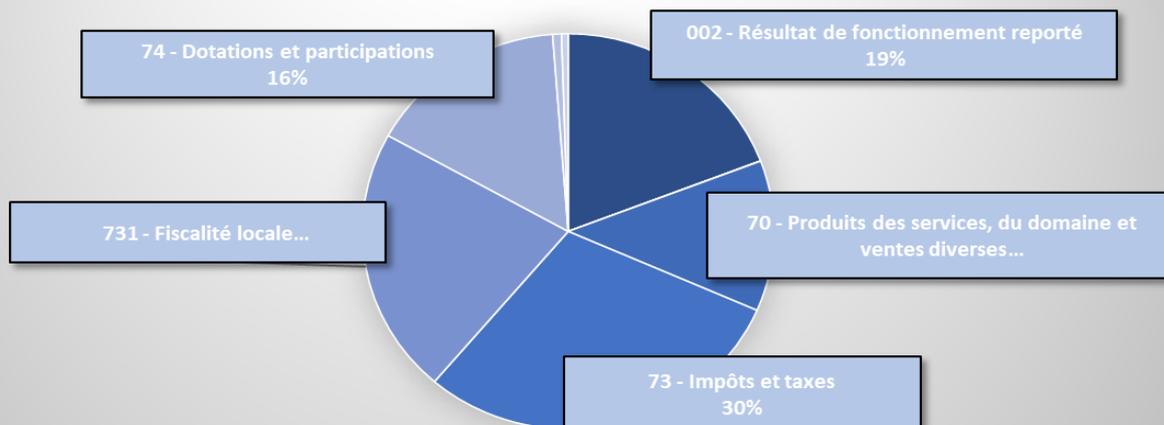
DEPENSES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
011 - Charges à caractère général	3 080 320,00	882 066,37	- 100 000,00	3 662 386,37
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 256 184,00	155 000,00	100 000,00	8 511 184,00
014 - Atténuations de produits	3 244 485,00	-	-	3 554 485,00
023 - Virement à la section d'investissement	820 643,00	2 500 000,00	-	3 320 643,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	445 000,00	1 092 000,00	-	1 537 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	4 957 671,00	522 534,37	-	5 370 205,37
66 - Charges financières	155 000,00	-	-	155 000,00
67 - Charges spécifiques	10 000,00	-	-	10 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	55 000,00	- 45 000,00	-	10 000,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 024 303,00</b>	<b>5 106 600,74</b>	<b>-</b>	<b>26 130 903,74</b>

## Dépenses de fonctionnement - BP 2022



RECETTES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	5 015 914,74	-	5 015 914,74
013 - Atténuations de charges	-	-	-	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 080,00	-	-	5 080,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 220 998,00	-	-	3 220 998,00
73 - Impôts et taxes	7 765 876,00	-	-	7 765 876,00
731 - Fiscalité locale	5 604 888,00	89 086,00	-	5 693 974,00
74 - Dotations et participations	4 109 436,00	1 600,00	-	4 111 036,00
75 - Autres produits de gestion courante	181 000,00	-	-	181 000,00
76 - Produits financiers	137 025,00	-	-	137 025,00
77 - Produits spécifiques				
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 024 303,00</b>	<b>5 106 600,74</b>	-	<b>26 130 903,74</b>

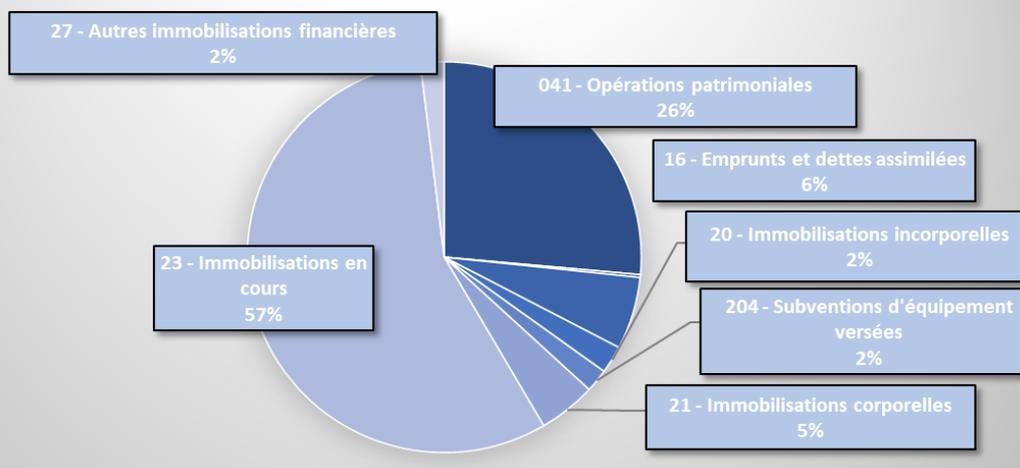
## Recettes de fonctionnement - BP 2022



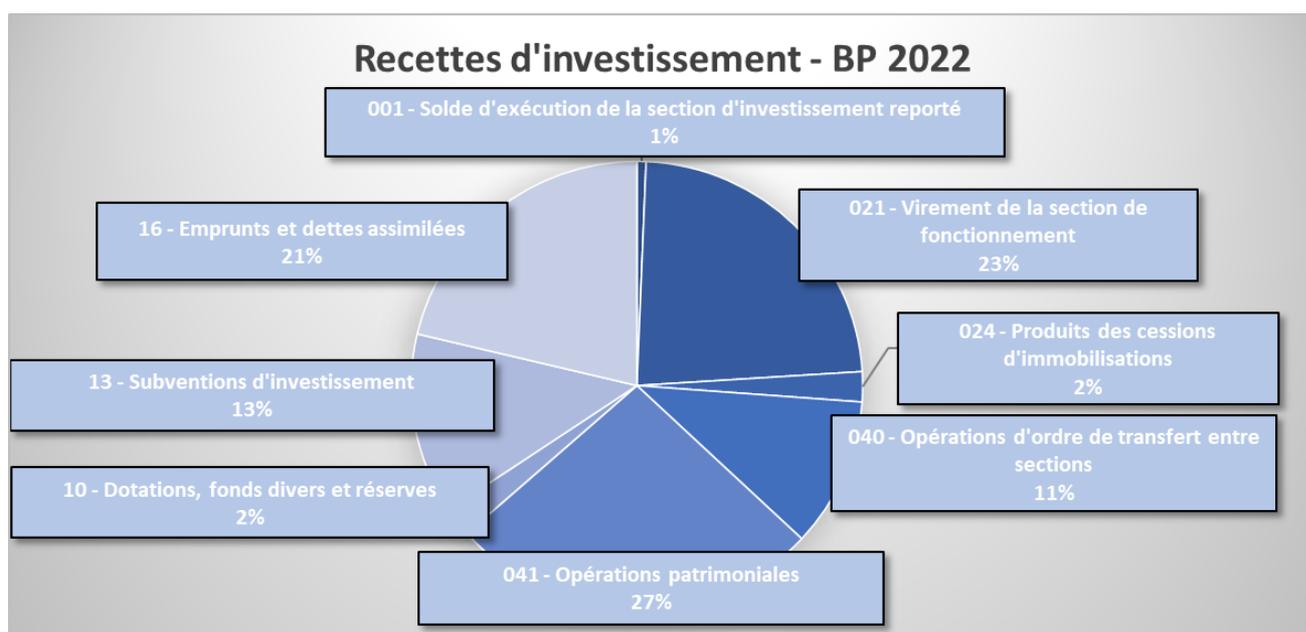
### Section d'investissement :

DEPENSES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 080,00	-	-	5 080,00
041 - Opérations patrimoniales	-	3 778 361,23	-	3 778 361,23
13 - Subventions d'investissement	34 218,00	-	-	34 218,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	855 000,00	1 500,00	- 650,00	855 850,00
20 - Immobilisations incorporelles	189 636,00	138 307,74	-	327 943,74
204 - Subventions d'équipement versées	201 000,00	71 597,99	-	272 597,99
21 - Immobilisations corporelles	759 889,00	- 85 157,65	-	674 731,35
23 - Immobilisations en cours	3 781 800,00	4 294 985,83	-	8 076 785,83
27 - Autres immobilisations financières	276 000,00	-	650,00	276 650,00
458101 - Etude GEMAPI CC Berry Loire Puisaye	-	7 150,00	-	7 150,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 102 623,00</b>	<b>8 206 745,14</b>	-	<b>14 309 368,14</b>

## Dépenses d'investissement - BP 2022



RECETTES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	92 372,03	-	92 372,03
021 - Virement de la section de fonctionnement	820 643,00	2 500 000,00	-	3 320 643,00
024 - Produits des cessions d'immobilisations	308 000,00	-	-	308 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	445 000,00	1 092 000,00	-	1 537 000,00
041 - Opérations patrimoniales	-	3 778 361,23	-	3 778 361,23
10 - Dotations, fonds divers et réserves	300 000,00	-	-	300 000,00
13 - Subventions d'investissement	-	1 854 666,27	-	1 854 666,27
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 228 980,00	- 1 200 521,26	-	3 028 458,74
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	-
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	-
458201 - Etude GEMAPI CC Berry Loire Puisaye	-	89 866,87	-	89 866,87
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 102 623,00</b>	<b>8 206 745,14</b>	-	<b>14 309 368,14</b>

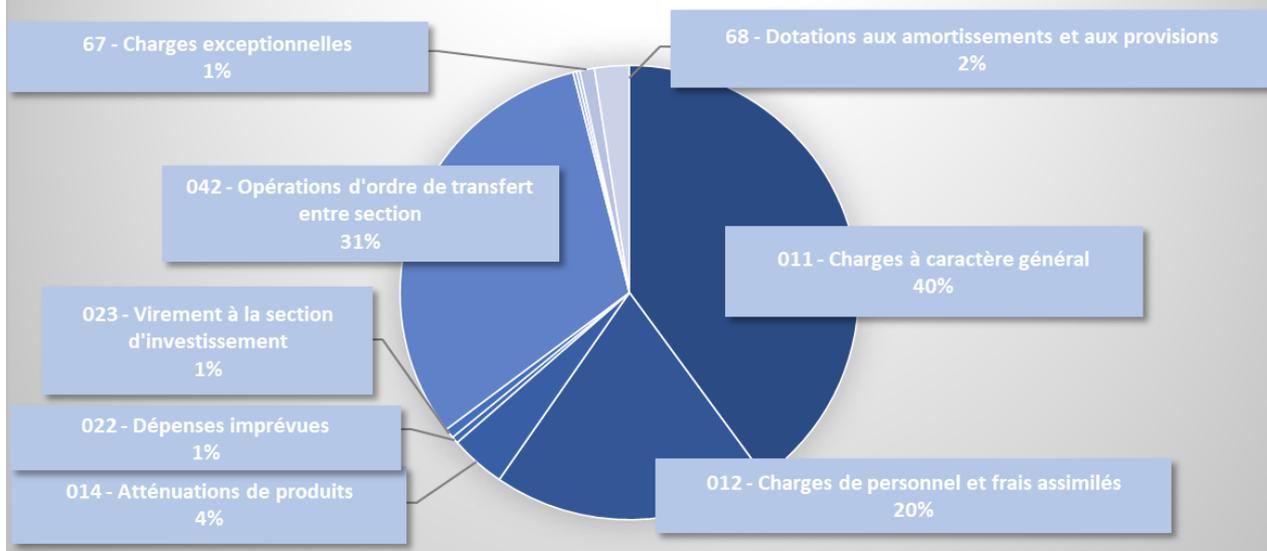


## Budget de l'Assainissement Collectif

### Section d'exploitation :

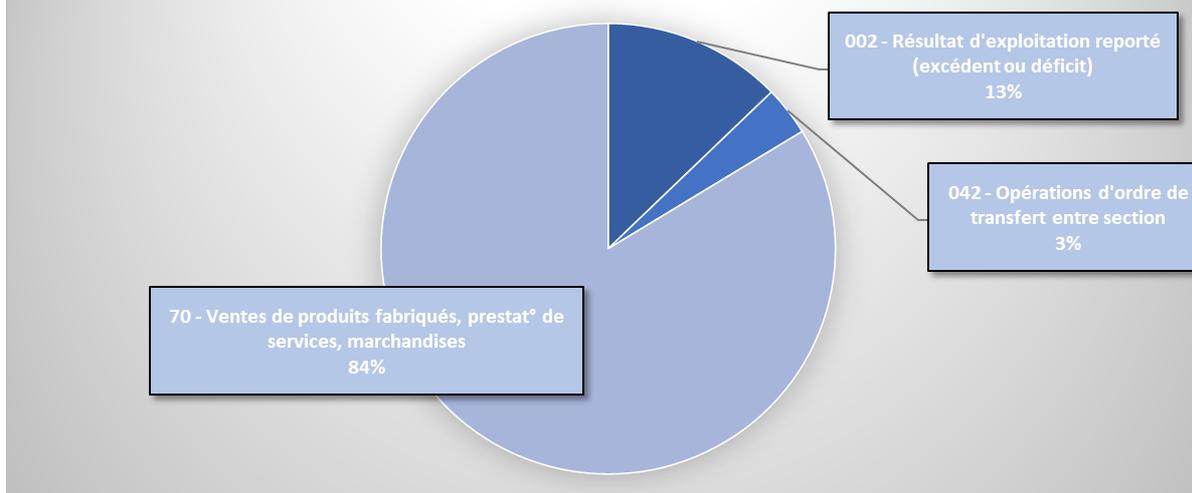
DEPENSES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
011 - Charges à caractère général	617 000,00	200 000,00	-	817 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	340 000,00	60 721,04	-	400 721,04
014 - Atténuations de produits	80 000,00	-	-	80 000,00
022 - Dépenses imprévues	10 000,00	-	-	10 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	14 333,00	-	-	14 333,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	640 000,00	-	-	640 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	5 000,00	-	-	5 000,00
66 - Charges financières	4 800,00	-	-	4 800,00
67 - Charges exceptionnelles	21 000,00	-	-	21 000,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	50 000,00	-	-	50 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 782 133,00</b>	<b>260 721,04</b>	-	<b>2 042 854,04</b>

## Dépenses d'exploitation - BP 2022



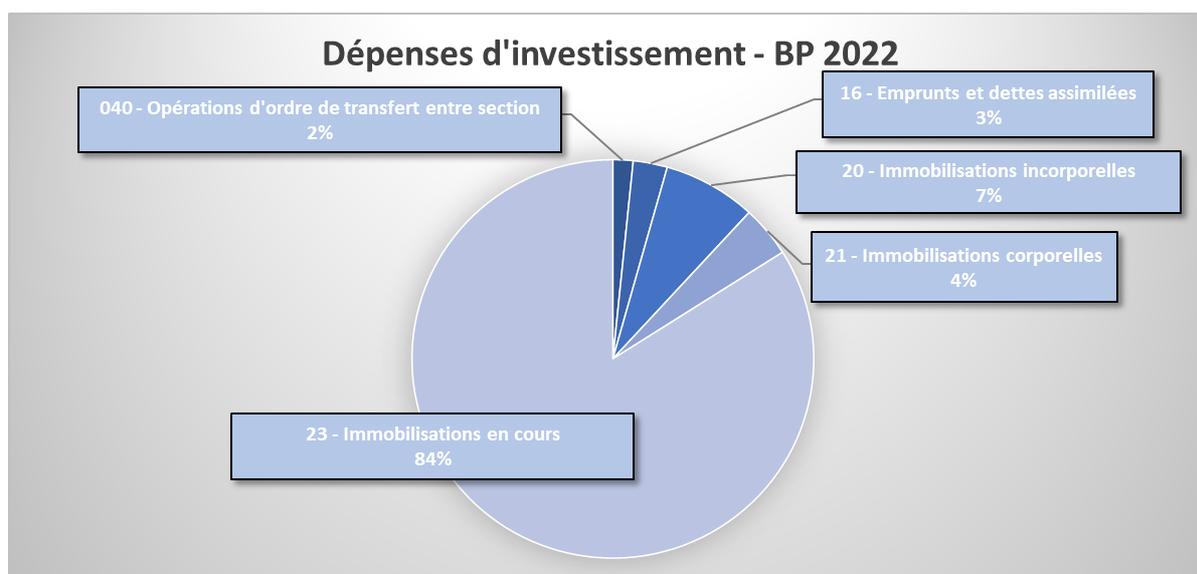
RECETTES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	-	260 721,04	-	260 721,04
013 - Atténuations de charges	-	-	-	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	72 000,00	-	-	72 000,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marcha	1 710 133,00	-	-	1 710 133,00
74 - Subventions d'exploitation	-	-	-	-
75 - Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 782 133,00</b>	<b>260 721,04</b>	<b>-</b>	<b>2 042 854,04</b>

## Recettes d'exploitation - BP 2022



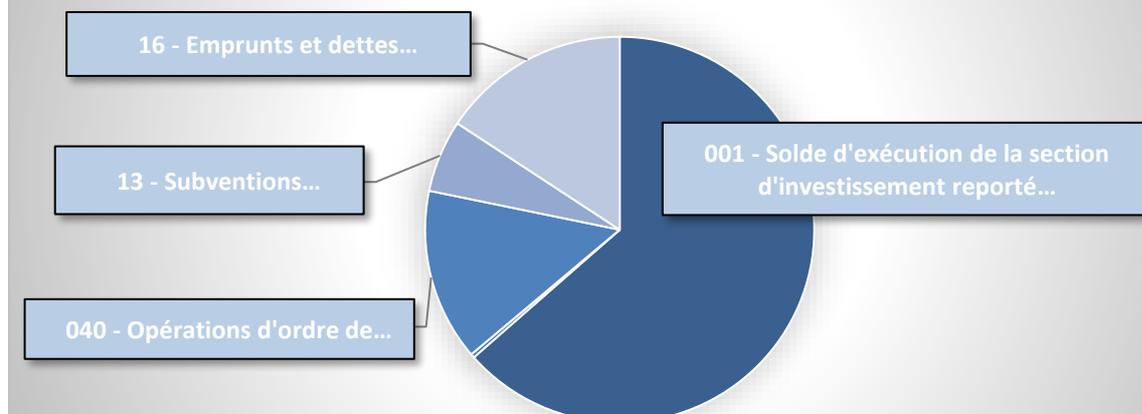
**Section d'investissement :**

DEPENSES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	72 000,00	-	-	72 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	122 000,00	-	-	122 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	162 500,00	170 005,00	-	332 505,00
21 - Immobilisations corporelles	175 000,00	9 066,46	-	184 066,46
23 - Immobilisations en cours	819 730,00	2 907 435,18	-	3 727 165,18
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 351 230,00</b>	<b>3 086 506,64</b>	-	<b>4 437 736,64</b>



RECETTES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	2 817 656,64	-	2 817 656,64
021 - Virement de la section d'exploitation	14 333,00	-	-	14 333,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	640 000,00	-	-	640 000,00
13 - Subventions d'investissement	-	268 850,00	-	268 850,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	696 897,00	-	-	696 897,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 351 230,00</b>	<b>3 086 506,64</b>	-	<b>4 437 736,64</b>

## Recettes d'investissement - BP 2022



### Budget de l'Assainissement individuel

#### Section d'exploitation :

DEPENSES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	-	13 991,20	-	13 991,20
011 - Charges à caractère général	25 850,00	-	-	25 850,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 100,00	-	-	3 100,00
65 - Autres charges de gestion courante	400,00	-	-	400,00
67 - Charges exceptionnelles	3 755,00	12 000,00	-	15 755,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 000,00	-	33,01	1 033,01
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>34 105,00</b>	<b>25 991,20</b>	<b>33,01</b>	<b>60 129,21</b>
RECETTES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchés	34 105,00	-	-	34 105,00
75 - Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	-	25 991,20	-	25 991,20
78 - Reprises sur amortissements et provisions	-	-	33,01	33,01
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>34 105,00</b>	<b>25 991,20</b>	<b>33,01</b>	<b>60 129,21</b>

#### Section d'investissement :

DEPENSES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
20 - Immobilisations incorporelles	-	5 000,00	-	5 000,00
21 - Immobilisations corporelles	-	5 763,79	-	5 763,79
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>10 763,79</b>	<b>-</b>	<b>10 763,79</b>
RECETTES				
Chapitre	BP	BS	DM	TOTAL 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	10 763,79	-	10 763,79
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>10 763,79</b>	<b>-</b>	<b>10 763,79</b>

**Budgets des Zones d'Activités**

ZA DE COULLONS - BP 2022					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	15 980,33
011	Charges à caractère général	36 940,33	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	694 940,84
65	Autres charges de gestion courante	5,00			
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	673 975,84			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>710 921,17</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>710 921,17</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	673 975,84	16	Emprunts et dettes assimilées	694 940,84
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	694 940,84	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	673 975,84
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 368 916,68</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 368 916,68</b>

ZA DE SAINT GONDON - BP 2022					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	614 807,50	002	Résultat de fonctionnement reporté	130 882,33
65	Autres charges de gestion courante	5,00	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	477 755,17
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	80,00	75	Autres produits de gestion courante	6 175,00
			78	Reprises sur amortissements, dépréciations...	80,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>614 892,50</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>614 892,50</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	462 307,54	16	Emprunts et dettes assimilées	940 712,71
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	477 755,17	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	
16	Emprunts et dettes assimilées	650,00			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>940 712,71</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>940 712,71</b>

ZA DE POILLY LEZ GIEN - BP 2022					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	260 767,17	002	Résultat de fonctionnement reporté	227 907,58
65	Autres charges de gestion courante	5,00	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	699 493,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	666 628,43			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>927 400,60</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>927 400,60</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	666 628,43	16	Emprunts et dettes assimilées	699 493,02
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	699 493,02	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	666 628,43
16	Emprunts et dettes assimilées				
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 366 121,45</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 366 121,45</b>

ZA DE GIEN - BP 2022					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	51 128,85	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 392 227,38
011	Charges à caractère général	77 520,00	75	Autres produits de gestion courante	34 631,80
65	Autres charges de gestion courante	5,00			
66	Charges financières	22 000,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 276 205,33			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 426 859,18</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 426 859,18</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	559 235,59	16	Emprunts et dettes assimilées	803 257,64
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 392 227,38	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 276 205,33
16	Emprunts et dettes assimilées	128 000,00			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 079 462,97</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 079 462,97</b>

## Budget transport

TRANSPORT - BP 2022					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	126 645,55	002	Résultat d'exploitation reporté	50 174,04
012	Charges de personnel	151 000,00	74	Subventions d'exploitation	97 000,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	77	Produits exceptionnels	285 671,51
67	Charges exceptionnelles	800,00			
023	Virement à la section d'investissement	132 200,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 000,00			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>432 845,55</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>432 845,55</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	BP 2022	Chapitre	Libellé	BP 2022
001	Résultat d'investissement reporté	559 235,59	16	Emprunts et dettes assimilées	803 257,64
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 392 227,38	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 276 205,33
16	Emprunts et dettes assimilées	128 000,00			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 079 462,97</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 079 462,97</b>

## 9.2 Comptes administratifs 2022

### Budget Principal

#### Section de Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	CA 2022	Chapitre	Libellé	CA 2022
011	Charges à caractère général	3 623 732,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	5 015 915,00
012	Charges de personnel	8 505 420,00	70	Produits des services et du domaine	3 333 119,00
65	Autres charges de gestion courante	5 341 738,00	73	Impôts et taxes	4 525 245,00
66	Charges financières	143 361,00	731	Fiscalité locale	9 141 276,00
67	Charges exceptionnelles	453,00	74	Dotations et participations	5 292 530,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 192,00	75	Autres produits de gestion courante	263 416,00
014	Atténuation de produits	3 554 172,00	76	Produits financiers	137 025,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	734 385,00	77	Produits exceptionnels	300 013,00
023	Virement à la section d'investissement	3 320 643,00	013	Atténuation de charges	24 444,00
			042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	35 403,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>25 225 096,00</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>28 068 386,00</b>

**Section d'investissement :**

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	CA 2022	Chapitre	Libellé	CA 2022
001	Résultat d'investissement reporté	-	001	Résultat d'investissement reporté	92 372,03
13	Subvention régionale	-	1068	Capitalisation du résultat	-
16	Emprunts et dettes assimilées	845 987,94	10222	FCTVA	422 320,54
20	Immobilisations incorporelles	119 121,09	13	Subventions	930 434,61
204	Subventions d'équipement	128 084,55	16	Emprunts et dettes assimilées	240,00
21	Immobilisations corporelles	540 434,02	23	Immobilisations en cours	19 479,88
23	Immobilisations en cours	2 273 726,43	27	Autres immobilisations financières	19 933,29
27	Autres immobilisations financières	276 650,00	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	734 385,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	35 403,00	041	Opérations patrimoniales	3 778 102,65
041	Opérations patrimoniales	3 778 102,65	021	Virement de la section de fonctionnement	3 320 643,00
			024	Cessions	-
			45	Etude GEMAPI	29 875,45
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 219 407,03</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 347 786,45</b>

**Budget Assainissement Collectif****Section d'exploitation :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	CA 2022	Chapitre	Libellé	CA 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	002	Résultat de fonctionnement reporté	260 721,04
011	Charges à caractère général	741 513,06	70	Produits des services et du domaine	1 042 900,07
012	Charges de personnel	328 296,20	73	Impôts et taxes	-
65	Autres charges de gestion courante	2,16	731	Fiscalité locale	-
66	Charges financières	5 427,60	74	Dotations et participations	1 767,49
67	Charges exceptionnelles	4 330,87	75	Autres produits de gestion courante	3,82
68	Dotations aux amortissements et provisions	43 280,29	76	Produits financiers	-
014	Atténuation de produits	47 076,00	77	Produits spécifiques	15 934,03
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	629 416,48	013	Atténuation de charges	525,55
023	Virement à la section d'investissement	14 333,00	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	70 772,97
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 813 675,66</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 392 624,97</b>

**Section d'investissement :**

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	CA 2022	Chapitre	Libellé	CA 2022
001	Résultat d'investissement reporté	-	001	Résultat d'investissement reporté	2 817 656,64
16	Emprunts et dettes assimilées	117 337,03	1068	Capitalisation de l'excédent de fonctionnement	-
20	Immobilisations incorporelles	-	10	Dotations, fonds divers	-
204	Subventions d'équipement	-	13	Subventions	333 575,67
21	Immobilisations corporelles	51 569,98	16	Emprunts et dettes assimilées	-
23	Immobilisations en cours	323 176,80	21	Immobilisations corporelles	-
27	Autres immobilisations financières	-	021	Virement de la section de fonctionnement	14 333,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	70 772,97	024	Cessions	-
041	Opérations patrimoniales	-	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	629 416,48
			041	Opérations patrimoniales	-
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>562 856,78</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 794 981,79</b>

**Budget Assainissement individuel****Section d'exploitation :**

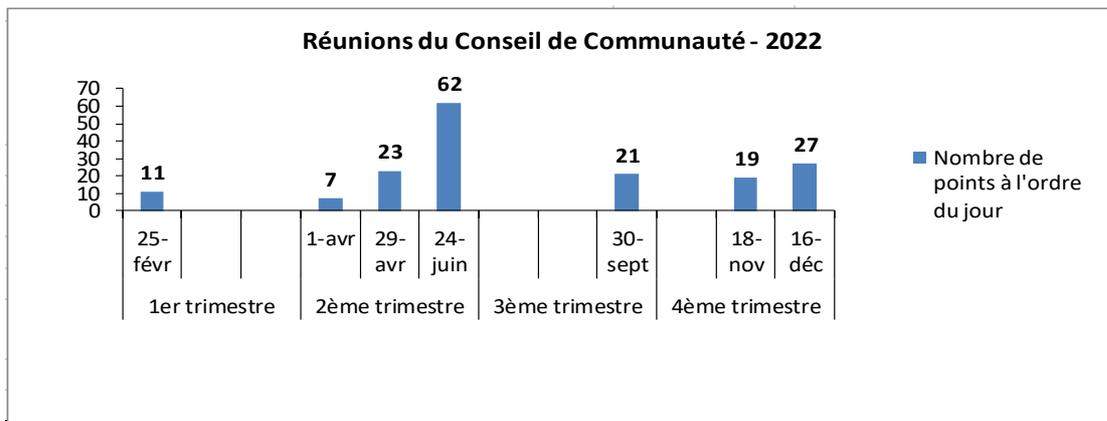
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	CA 2022	Chapitre	Libellé	CA 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	-
011	Charges à caractère général	21 397,98	70	Produits des services et du domaine	31 037,49
012	Charges de personnel	-	73	Impôts et taxes	-
65	Autres charges de gestion courante	237,05	731	Fiscalité locale	-
66	Charges financières	-	74	Dotations et participations	-
67	Charges exceptionnelles	15 721,73	75	Autres produits de gestion courante	1,01
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 033,01	76	Produits financiers	-
014	Atténuation de produits	-	77	Produits exceptionnels	25 991,30
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	-	013	Atténuation de charges	-
023	Virement à la section d'investissement	-	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	-
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38 389,77</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>57 029,80</b>

**Section d'investissement :**

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	CA 2022	Chapitre	Libellé	CA 2022
001	Résultat d'investissement reporté	-	001	Résultat d'investissement reporté	10 763,79
16	Emprunts et dettes assimilées	-	1068	Capitalisation de l'excédent de fonctionnement	-
20	Immobilisations incorporelles	-	10	Dotations, fonds divers	-
204	Subventions d'équipement	-	13	Subventions	-
21	Immobilisations corporelles	-	16	Emprunts et dettes assimilées	-
23	Immobilisations en cours	-	21	Immobilisations corporelles	-
27	Autres immobilisations financières	-	021	Virement de la section de fonctionnement	-
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	-	024	Cessions	-
041	Opérations patrimoniales	-	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	-
			041	Opérations patrimoniales	-
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>-</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 763,79</b>

## 10. PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG

### Réunions du Conseil Communautaire – Année 2022



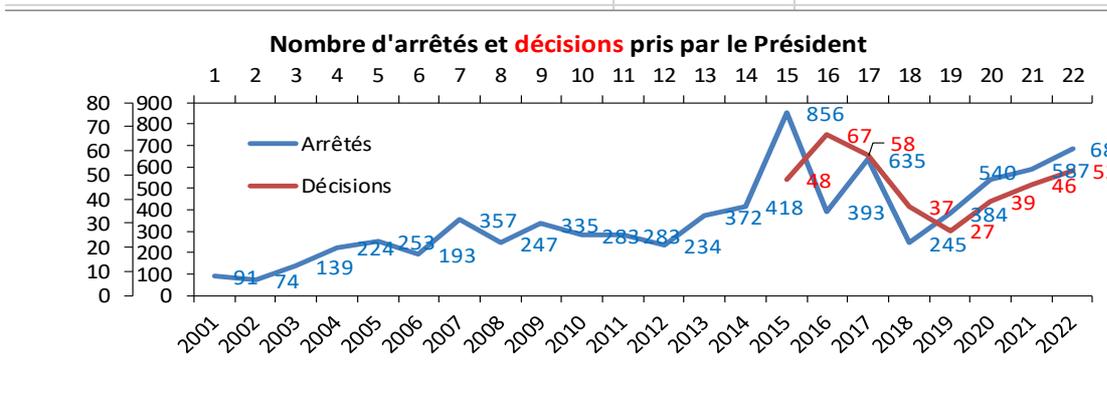
Si l'on compare avec l'année 2021, on peut préciser qu'il y a eu en 2022 :

\* 7 séances en 2022 avec 170 points contre 8 séances en 2021 avec 197 points

\* soit une moyenne par séance de 28 points par séance

Les mois les plus denses en 2022 sont juin et décembre et sont identiques à l'année 2021

### 9.2 Arrêtés et décisions du Président



2022	Arrêtés	Décisions
1er trimestre	104	22
2ème trimestre	314	16
3ème trimestre	135	5
4ème trimestre	134	9
<b>TOTAL</b>	<b>687</b>	<b>52</b>

Si l'on compare avec l'année 2021, on peut préciser qu'il y a eu en 2022 :

\* plus d'arrêtés cette année : 687 en 2022 et 587 en 2021

\* plus de décisions cette année : 52 en 2022 et 46 en 2021

## 11. DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS

Commissions	Dates	Ordre du jour
Commission assainissement	19/05/2022	Rapport d'activités 2021
		Rapport sur le Prix et la Qualité du service d'assainissement 2021
		Tarifs assainissement collectif 2023
		Opération de reconstruction de la station d'épuration de Les Choux et transfert des effluents de Boismorand
		Point sur les dossiers en cours
	12/10/2022	Examen du budget et des tarifs du SPANC 2023
		Examen du programme 2023
		Convention de dépotage des matières de vidanges à la Station d'Épuration de Gien : Avenant avec la société SGA MEYER
Point sur les dossiers en cours		
Commission jeunesse et sports	08/02/2022	Convention d'objectifs et de financement CAF - Bonus Territoire CTG : prestation de service ALSH périscolaire (mercredis) et extrascolaire (vacances)
		Appels à projet CAF "fonds publics et territoires 2022" : présentation des demandes du service
		Sport : présentation des investissements retenus pour l'année 2022
		Présentation du projet "Gien Plage 2022"
		Besoins en saisonniers pour l'été 2022 : ALSH, Club Ados, Gien Plage et Maisons des Jeunes
	07/04/2022	Situation tarifaire particulière des élèves de Saint-Florent-le-Jeune scolarisés à Saint-Gondon
		Jeunesse : bilan des effectifs en ALSH
		Sport : Bilan des effectifs sur les dispositifs
		Avancement du projet "Gien Plage" 2022
	02/06/2022	Besoins en saisonniers pour l'été 2022 : Stade Nautique Intercommunal
		Mise à disposition individuelle d'agents du service des Sports auprès des clubs sportifs de Gien
		Sport : point sur les investissements 2022
		Règlement intérieur des équipements sportifs communautaires
		Périodes des petites vacances scolaires 2022 - 2023 : proposition pour mettre en place les stages sportifs et le club ados la première semaine des vacances
		Ouverture des Accueils de Loisirs extrascolaires les 29 et 30 août 2022, puis reprise des ALSH mercredis à compter du 31 août : choix des communes concernées
	12/10/2022	Modification de la tarification des ALSH en vue d'appliquer la grille avec quotients familiaux CDCG aux usagers habitant la commune de St Florent le Jeune et dont les enfants sont scolarisés à l'école de St Gondon à compter du 11 juillet 2022
		Bilan des ALSH de l'Atelier Mob et de la MDJ de Gien - été 2022, point projet CLAS
		Préparation budgétaire 2023
		Bilan des dispositifs de l'été 2022
		Préparation budgétaire 2023 du service des sports
24/11/2022	Avancement du projet du nouveau stade nautique intercommunal	
	Demandes de subvention 2023	

		Interventions des agents du stade nautique auprès des écoles primaires de la CDCG Proposition de dénomination de deux salles de combat : le dojo de Karaté (avenue Wilson) et la salle de Boxe (rue Jean Mermoz)
Commission culture	14/04/2022	Visite de l'espace culturel
		Rapport d'activité du service action culturelle 2021
		Point journées Européennes du Patrimoine
		Point Diagnostic Territorial
		Point sur le projet cinéma
		Rapport d'activité archives CDCG 2021
	08/11/2022	<b>Archives et Patrimoines</b>
		Point actions 2022
		Préparation budgétaire 2023
		<b>Culture</b>
		Projet poste de régisseur
		Présentation de la saison culturelle et du budget 2023
		Abonnement trois spectacles hors tête d'affiche et festival de l'humour (24 euros les trois)
Tarif saison culturelle pour les comités d'entreprise		
Autorisation d'engagement des contrats artistiques pour les saisons à venir		
Commission bâtiments et accueil des Gens du Voyage	22/02/2022	Aire de grand passage
		Stade nautique
		Point sur programme 2022
	12/04/2022	Gymnase Paul Bert
		Maison de santé pluridisciplinaire
		Aire de grand passage
		Programme travaux 2022
	01/09/2022	Point d'étape des travaux bâtiments
		Préparation budgétaire 2023
	12/10/2022	Préparation budget 2023
		Stade nautique
		Gymnase Paul Bert
Commission aménagement et urbanisme	03/03/2022	Modification du PLUi : analyse des observations du public, des avis des personnes publiques associées et du procès-verbal de synthèse du commissaire enquêteur
		Avis de la commission sur le projet final de modification du Plui
	31/03/2022	Rapport d'activité
		Urbanisme
		Départ instructeur et fin de mise à disposition auprès de la CCBLP
		Recours à l'externalisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
		Aménagement
		Phasage suite aux arbitrages financiers des projets entrés de villes / cœurs de villages
	Projet NPRU - Convention de mandat entre la CDCG et la Ville de Gien	
	10/05/2022	Procédure de biens vacants présumés sans maître pour les parcelles cadastrées DP n° 276 et n° 279 - chemin des fourches
		Atterrissage financier des travaux rue Bernard Palissy

	<b>06/09/2022</b>	Acquisition partielle d'une unité foncière nécessaire à la station d'épuration - Les Choux
		Cession partielle de parcelle à bâtir cadastrées section CR n° 822 et n° 826 - Place du Petit Champ - Gien au bénéfice de la société "SARL Les Cinémas Giennois"
	<b>12/10/2022</b>	Restitution finale des dispositifs OPAH et OPAH RU
		Lancement de la procédure de biens vacants et sans maîtres parcelle DP n° 276-279 de la Ville de Gien au bénéfice de la CDCG
	<b>22/11/2022</b>	Propositions budgétaires 2023
	<b>22/11/2022</b>	Modification simplifiée du PLUi (Gien - La Lombarderie / Transfert de surface entre la zone UI et la zone N) - Modalités de mise à disposition du public du dossier de modification
<b>Commission en charge de l'eau potable</b>	<b>25/05/2022</b>	Présentation de la décision de la Commission d'Appel d'Offre concernant le marché d'étude
<b>Commission voirie, accessibilité et du SIG</b>	<b>04/02/2022</b>	Travaux programmés en 2022
		Spécificité calendaire des communes (date à éviter pour les travaux)
	<b>31/03/2022</b>	Point d'étape des travaux voirie programmés 2022
	<b>05/05/2022</b>	Point d'étape des travaux communes hors Gien et Gien
		Point financier
	<b>01/07/2022</b>	Point d'étape des travaux communes hors Gien et Gien
<b>02/09/2022</b>	Point d'étape des travaux communes hors Gien et Gien	
	Définition des besoins pour le budget 2023	
<b>21/10/2022</b>	Point d'étape des travaux communes hors Gien et Gien	
	Définition des besoins pour le budget 2023	
<b>Commissions des finances</b>	<b>08/03/2022</b>	Vote des taux de fiscalité (CFE, TFPNB, TEOM)
		Décision modificative n° 1 du budget annexe transport
	<b>12/04/2022</b>	Droit à la formation des élus pour 2022
		Gestion des investissements du budget principal en AP/CP
		Demandes de subvention dans le cadre de la politique de la ville
		Approbation de la convention de participation financière d'un poste d'adulte relais avec LogemLoiret
		Demande de subvention aide à l'immobilier d'entreprise "SAS SUPLISSON" - rue du Pont-Saint-Martin - 45720 COULLONS
	Création d'un nouveau complexe cinématographique "Le Grand Club" Soutien financier de la CDCG	
	<b>07/06/2022</b>	Approbation des comptes de gestion 2021
		Approbation du compte administratif 2021 et affectation du résultat sur le budget principal de la CDCG
		Approbation du compte administratif 2021 et affectation du résultat sur le budget annexe de l'assainissement collectif
		Approbation du compte administratif 2021 et affectation du résultat sur le budget annexe de l'assainissement individuel
		Vote du budget supplémentaire 2022 du budget principal de la CDCG
		Vote du budget supplémentaire 2022 du budget annexe de l'assainissement collectif
Vote du budget supplémentaire 2022 du budget annexe de l'assainissement individuel		
Bilan de la formation des élus 2021		
Approbation du bilan des cessions et acquisitions des immobilisations en 2021		

		Budget annexe transport : adoption d'un nouveau mode de comptabilisation des amortissements : l'amortissement au prorata temporis et approbation des modifications des durées d'amortissement M43
		Budget annexe transport : Approbation de la liste des biens corporels d'une valeur inférieure à 500 € imputable en section d'investissement
		Budget annexe assainissement collectif : approbation de la liste des biens corporels d'une valeur inférieure à 500 € imputable en section d'investissement
		Demande de subvention aide TPE "Net Pressing" - 58 place de la Victoire - 45500 Gien
		Demande de subvention aide TPE "Food Brother's" 23 quai de Sully - 45500 Gien
		Mise à disposition individuelle d'agent du Service des Sports par la CDCG aux clubs sportifs contre rémunération
		Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement - exercice 2021
		Approbation de la taxe de raccordement au réseau d'égout 2023
		Approbation de la participation à l'assainissement collectif 2023
		Approbation de la redevance assainissement collectif 2023
	<b>13/09/2022</b>	Préparation budgétaire 2023 : calendrier - méthodologie
		GEMAPI - Proposition d'instauration de la taxe GEMAPI
		Modification de la convention de mise à disposition avec la Commune de Saint-Brisson-Sur-Loire
		Adhésion à l'agence régionale de développement économique DEV'UP
		Contribution financière pour le recrutement d'un animateur par le Mouvement des Entreprises du Pays Giennois (MEPAG)
		Demande de subvention aide TPE LAV'AG IMMO Monsieur Gouveia Alexandre / Intermarché - rue du 11 novembre 45500 Poilly Lez Gien
		Parcelle ZK n° 165 - Saint-Brisson-sur-Loire Zone Artisanale - régularisation foncière
		Projet de reconstruction de la station d'épuration sur la commune de Les Choux - Acquisition de l'unité foncière
		Cession partielle et à titre onéreux d'une parcelle à bâtir d'une superficie d'environ 1 188 m <sup>2</sup> - Place du Petit Champ au bénéfice de la société Les Cinémas Giennois
		SCI EMK Cession parcelle AH 136
	<b>25/10/2022</b>	Débat d'orientations budgétaires 2023
		Rapport d'observations définitives Chambre Régionale des Comptes Centre Val de Loire sur la politique de revitalisation urbaine de la Ville de Gien (rapport commun à la Ville de Gien et à la Communauté des Communes Giennaises)
		Approbation du second avenant de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville
		Cession partielle de la parcelle bâtie cadastrée AY n° 210 rue des Batraciens ZAC de la Bosserie au bénéfice de la SCI EVOLUTYS (Technical Studio)
		Budget autonome Transport : tableau d'amortissement
	<b>06/12/2022</b>	Optimisation de la gestion de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour les activités stade nautique et salles de sport et gymnases - Convention
		Ouverture des crédits d'investissement 2023
		Versement des subventions aux associations
		Vote du budget GEMAPI
		Décision modificative
		Fonds de concours pour Le Moulinet sur Solin

		Fonds de concours pour Nevoy
		Subventions complémentaires pour les mises à disposition
<b>Commission affaires sociales</b>	<b>19/01/2022</b>	Demande de subvention de l'association : Valorisons nos ressources
		Approbation de la convention d'objectifs et de financements : bonus CTG pour le Relais petite enfance, le multi-accueil de Gien et le multi-accueil de Coullons
		Approbation de la Convention Territoriale Globale de Services aux Familles
		Convention d'objectif et de financement - chargé de coopération CTG
	<b>24/03/2022</b>	Approbation de la convention de participation financière d'un poste d'adulte relais avec Logem Loiret
		Demande de subventions dans le cadre de la politique de la Ville
		Convention relative à l'accueil des enfants requérant une attention particulière au sein des multi-accueils entre le conseil départemental et la CDCG
		Approbation de l'habilitation au site de mon enfant.fr
		Approbation du règlement de fonctionnement du relais petite enfance
		Approbation du projet d'établissement du multi-accueil de Coullons en vue de renouveler la convention d'objectif et de financements de prestations de services avec la CAF
		Demandes de subvention Fonds Publics et Territoires auprès de la CAF
	<b>18/05/2022</b>	Approbation du rapport d'activité 2021 pour le portage de repas
		Approbation du règlement de fonctionnement du multi-accueil de Coullons
		Approbation du renouvellement de la convention d'objectifs et de financements de prestations de services avec la CAF pour le multi-accueil de Coullons
		Transfert du lieu d'accueil enfant parent du centre de loisirs dans un appartement de l'école de la gare
	<b>19/10/2022</b>	Approbation du second avenant de la convention cadre d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sur le périmètre des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville
		Proposition budgétaire 2023 pour le service Politique de la Ville et prévention spécialisée
		Proposition budgétaire 2023 pour l'Action Sociale
		Convention relative à l'accueil des enfants requérant une attention particulière au sein des multi-accueils entre le Conseil Départemental et la CDCG pour une durée de trois ans
		Présentation du projet forum petite enfance
Proposition budgétaire 2023 pour la Petite Enfance		
<b>16/12/2022</b>	Subvention aux associations	
<b>Commission Environnement, énergie, développement durable et mobilités</b>	<b>15/03/2022</b>	Rapport d'activités 2021
		Convention avec la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye pour la dépose du dossier d'Intérêt Général dans le cadre du Contrat Territorial sur les milieux aquatiques
		Aide financière pour l'acquisition d'un vélo à Assistance Electrique
	<b>12/05/2022</b>	Convention d'appui pour la préfiguration de la reprise en gestion des systèmes d'endiguement rattachés à la plateforme d'Orléans - Approbation de la convention
		Mise en place d'un transport urbain transitoire - information
		Création d'un comité des partenaires - Approbation de la composition du comité
	<b>08/09/2022</b>	Modification du règlement intérieur des bus de la régie d'exploitation transport
		Validation du règlement intérieur du Transport à la Demande

		Présentation du programme d'animations pour la Semaine Européenne du Développement Durable
		Convention de partenariat avec Grain Centre-Val de Loire pour le "Défi alimentation"
		Présentation du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA)
		Proposition d'instauration de la taxe GEMAPI
	03/10/2022	Préparations budgétaires 2023
		Présentation du rapport d'activité du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
		Présentation du rapport d'activité 2021 du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Giennois (SMICTOM du Giennois)
		Présentation du rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte Central de traitement des déchets des régions de Gien et Châteauneuf sur Loire (SYCTOM)
	15/11/2022	Convention avec IMANIS pour la mise en place du Transport à la Demande (TAD)
		Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) des Vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois 2024-2029

<b>Commission économie, tourisme, agriculture et de l'emploi</b>	18/01/2022	<b>Economie :</b>
		Demande de subvention aide TPE "Une boutique pour deux" 16 quai Maréchal Joffre 45500 Gien
		Demande de subvention aide TPE "Miyah Shop" 18 rue Gambetta 45500 Gien
		Comité d'agrément pépinière d'entreprises CDCG - CCI Loiret
		<b>Domanialité :</b>
		Cession partielle de la parcelle nue cadastrée AY n° 211 rue des Batraciens - ZAC de la Bosserie au bénéfice de la SCI RETAIL
		Cession partielle de la parcelle bâtie cadastrée AY n° 210 rue des Batraciens - ZAC de la Bosserie au bénéfice de Monsieur Luis Cordeiro, carrosserie CORDEIRO - contre-proposition de Monsieur Cordeiro
		29/03/2022
	Rapport d'activité 2021	
	Demande de subvention aide TPE Restaurant "A Deux Mains" - 22 quai Lenoir 45500 Gien	
	Demande de subvention aide à l'immobilier d'entreprise "SAS Suplisson" - rue du Pont Saint Martin - 45720 Coullons	
	Instauration d'une commission d'indemnisation amiable	
	Appel à projet : installation de nouveaux commerces	
	Boutique amovible par PES 45	
	<b>Domanialité</b>	
	Location de terrains sur la ZA les Clorisseaux (Poilly-lez-Gien) société AVELIS pour base de vie SNCF	
	17/05/2022	Prolongation de la convention de partenariat économique avec la Région pour une durée de 6 mois
		Demande de subvention aide TPE "Net Pressing" - 58 Place de la Victoire 45500 Gien
		Demande de subvention aide TPE "Food Brother's" 23 quai de Sully 45500 Gien
		Demande de subvention Aide à l'investissement immobilier "Les Cinémas Giennois" 60 rue de la Fabrique 45500 Gien
Contrat de développement fluvestre		

	07/09/2022	Adhésion à l'agence régionale de développement économique DEV'UP
		Contribution financière pour le recrutement d'un animateur par le Mouvement des Entreprises du Pays Giennois (MEPAG)
		Proposition de logo pour les vitrines giennaises
		Acquisition parcelle ZK 165 - Saint-Brisson-sur-Loire - Zone Artisanale Les Aisières - Régularisation foncière
	05/10/2022	Préparation budgétaire 2023
		Cession AY 210p (cellules A1 et A2 + terrains nu) à Technical Studio - Zac de la Bosserie
	23/11/2022	Cession AY 6 - AY 205 - AY 184 - AY 185 à Factory Industry Real Estate - ZAC de la Bosserie
		<b>Domanialité</b>
		Projet de cession du lot n°3 de la ZA des Cartelets au bénéfice de la SAS Suplisson
		<b>Economie</b>
		Validation du logo pour le site : Les vitrines giennaises
		Demande de subvention aide TPE "Savane Kids" Route de Bourges - 45500 Poilly-Lez-Gien
Demande de subvention aide TPE Boulangerie Gaby et Luna - 3 rue Groslin - 45500 Saint-Brisson-Sur-Loire		
Demande de subvention aide TPE Boulangerie Riotto Philippe - 16 rue de la mairie - 45720 Coullons		
Approbation des ouvertures dominicales 2023		
Modification de subventions des associations 2023		
Présentation du rapport d'activité 2022 de l'Office de tourisme et demande de subvention 2023		